S. François d'Assise, confesseur.
BEAU ET FRAIS
Minimum 46
Maximum 60

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national : deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

VOL. XL — No 231 — MONTREAL, MARDI, 4 OCTOBRE 1949 — Cinq sous le numéro

Perte de $30 millions par jour aux Etats-Unis

Guay hué par la foule à son entrée au Palais de justice

Ouverture de l'enquête préliminaire ce matin devant le juge Laetare Roy — Les premiers témoins — Le DC-3 était en parfait ordre selon un ingénieur de la compagnie — Le pilote Laurin possédait une très vaste expérience selon un autre

Québec, 4 (D.N.C.) — Une foule de plus de 1000 personnes a envahi le Palais de justice tôt ce matin pour assister à l'enquête préliminaire de J.-Albert Guay, accusé du meurtre de son épouse qui a péri dans l'accident d'avion du Sault-au-Cochon avec 22 autres personnes.

Alors que l'accusé traversait la foule escorté de plusieurs membres de la police provinciale, il a été hué et des femmes ont même tenté de lui donner des coups de pied. Des hommes ont levé le poing vers lui.

Plusieurs curieux l'ont traité de "rat" et criaient "tuez-le". Guay, très calme, regardait la foule et ses gardes. A un moment, cependant, il a répondu à ceux qui l'invectivaient: "Non, oh non, non".

Le principal témoin dans cette affaire, Mme Marguerite Pitre, a eu une meilleure réception. Lorsqu'elle a traversé la foule, tout le monde a gardé un profond silence et a jeté sur elle un regard de curiosité.

Plusieurs incidents se sont produits alors dans la salle des pas perdus et à l'entrée de la salle d'audience où devait se dérouler l'enquête préliminaire sous la présidence du juge Leatare Roy.

La foule entière voulait pénétrer dans cette petite salle pouvant contenir au maximum deux cents personnes. Des femmes ont perdu leur chapeau, d'autres leurs souliers. Quelques-unes criaient de douleur probablement parce qu'on leur avait pilé sur les pieds ou bien parce qu'elles avaient été poussées trop violemment contre les murs.

Les journalistes et les photographes, aidés par la police, ont eu toutes les difficultés du monde à pénétrer dans la salle d'audience.

Au cours de la matinée, deux témoins sont venus témoigner pour la Couronne.

Depuis 6 h. 30 a.m., des curieux étaient réunis à la porte du Palais de justice pour voir l'accusé Guay ou Mme Marie Pitre, le principal témoin. A 10 h. 45 on a ouvert les portes de la Cour alors que toutes les entrées étaient littéralement bloquées par la foule.

Le juge Laetare Roy est monté sur le banc un peu après. Le shérif Aimé Dion s'assura alors que tous les avocats intéressés à la cause étaient bien à leur aise et l'on fit ensuite entrer Guay dans la boite aux accusés.

Guay est apparu vêtu du même habit bleu foncé qu'il portait lors de sa comparution il y a une semaine. Très calme il s'est assis, s'appuyant le coude sur la rampe et portant la main droite à son menton.

Le premier témoin appelé a été M. Frank Hartley, ingénieur des Canadian Pacific Airlines. Il a décrit la construction du DC-3 qui s'est écrasé le mois dernier, entraînant la mort de 23 personnes. Il a donné lecture du certificat d'enregistrement à la Cour. Le témoin certifia que "tout était en ordre lors de la dernière inspection du DC-3 la nuit précédente de la dernière envolée".

M. Hartley, après avoir expliqué le système des inspections, dit que chaque appareil était numéroté ainsi que toutes les envolées accomplies. Ce DC-3 portait le No 280 et accomplissait l'envolée No 108.

Le procureur de la Couronne fit demander ensuite M. Marcel Boisvert, de Lachine, chef pilote des C.P.A. depuis 1947. Ce témoin dirige l'entrainement et c'est lui qui a charge des équipes de l'air.

Parlant du capitaine Laurin qui pilotait le malheureux avion, le témoin dit: "Je connaissais le capitaine Laurin depuis 1942. Il possédait une très grande expérience et avait déjà fait du service avec les Colonial Airlines et les Northeastern Airlines. Durant la guerre le capitaine Laurin avait piloté des avions transatlantiques avec le Ferry Command. Il était capitaine des C.P.A. depuis deux ans."

L'instruction se poursuit.

La poliomyélite est en régression

Durant la semaine terminée vendredi dernier, on n'a rapporté que sept cas locaux nouveaux de polio, et aucun décès. Durant la même période de sept jours, on n'a relevé qu'un seul cas nouveau de l'étranger hospitalisé à Montréal.

Total jusqu'à ce jour: 212 cas locaux, 9 décès; 204 cas de l'extérieur, 12 décès.

Le docteur Adélard Groulx, directeur du Service municipal de santé, a fait observer que la maladie est définitivement en régression et que le moment est prochain où son département sera en mesure d'annoncer que le cycle de la polio est clos.

La taxe de vente a rapporté plus de $9 millions

La perception de la taxe de vente municipale de deux sous a rapporté une somme globale de $11,971,110 pour le dernier exercice fiscal. De ce montant le trésor provincial a reçu $476,197 pour ses frais de perception les municipalités de la région métropolitaine ont encaissé $1,917,080, ce qui laisse dans les coffres de Concordia une recette nette de $9,577,833.

Lévis voudrait que l'on assemble ici des automobiles

Québec, 4 (D.N.C.) — Le comité local de placement de Lévis vient de suggérer, lors de sa dernière réunion, que les corps publics de Lévis et Lauzon rencontrent des officiers des chantiers maritimes de ces municipalités, afin de discuter s'il ne serait pas possible de transformer les usines actuelles en usines d'assemblage d'automobiles. On a suggéré qu'il serait possible d'approcher l'industrie anglaise de l'automobile pour établir ces usines, les moteurs pouvant être importés d'Angleterre.



UNE VISITE ATTENDUE — A son arrivée à Ottawa, M. Ernest Bevin, secrétaire d'Etat du Royaume-Uni, a reçu une chaude réception. Parmi ceux qui sont venus l'accueillir se trouvait un vieil ami, le très hon. Mackenzie King. De gauche à droite: l'ancien premier ministre; six Alexander Clutterbuck, haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada; l'hon. Brooke Claxton, secrétaire intérimaire aux Affaires extérieures, M. Bevin et madame.
(Photo C.P.)

Il faudra accroître le rendement de notre service civil

Québec, 4 (D.N.C.) — "Il ne peut être question pour les quelques années à venir de réduire le personnel de l'administration civile telle qu'elle existe dans nos pays démocratiques: on s'occupera plutôt d'en accroître la compétence, la coordination et le rendement", a dit hier soir M. Luther Gulick, président de l'Institut américain de l'administration civile.

M. Gulick parlait à l'issue d'un dîner de l'Institut canadien de l'administration civile, réuni en congrès au Château Frontenac. Il avait intitulé sa causerie: "L'administration civile comme profession". Il fut présenté par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, et remercié par M. R.-B. Bryce, sous-ministre adjoint des Finances à Ottawa. Le dîner était sous la présidence de M. Chester S. Walters, président de l'Institut.

On se demande toujours quel est le but de la visite au pays de M. Bevin

Il est possible qu'il soit ici pour rappeler au gouvernement canadien que le lion de l'Empire est encore tout-puissant — Déclaration de M. Robert Schuman

Ottawa, 4 (C.P.) — Le secrétaire aux Affaires extérieures de la Grande-Bretagne, Ernest Bevin, a conféré aujourd'hui avec les membres du cabinet canadien. Peu d'informations ont été données au sujet des discussions qui ont eu lieu entre le ministre britannique, M. Saint-Laurent, le ministre de la défense, M. Howe et M. Claxton.

On a affirmé que les pourparlers s'étaient poursuivis dans une atmosphère de calme et que peu d'allusions avaient été faites à la découverte de la bombe atomique par Moscou.

On n'a aucunement précisé si les relations diplomatiques avec les Soviets seraient plus difficiles à la suite de la découverte de la bombe bien que certains observateurs prévoient une tranquillité relative sur le front de la guerre froide d'ici cinq ans.

Secret presque absolu au sujet des discussions

Quelle est l'attitude de M. Bevin, ou plutôt quelles sont ses prévisions sur les prochains développements diplomatiques concernant les relations entre l'est et l'ouest? On n'a aucunement révélé à la suite des entretiens les informations apportées par M. Bevin.Les milieux officiels se sont contentés d'affirmer que la visite du secrétaire aux affaires extérieures de la Grande-Bretagne était exclusivement une visite de bonne entente.

On a même affirmé dans certains milieux que M. Bevin avait exprimé plus d'une fois le désir de visiter le Canada, car il a, dit-on, un petit faible pour notre pays. Il est certain, toutefois, que la visite du ministre anglais n'est pas sans contenir un but précis. En effet, on peut noter qu'elle coïncide avec une profonde modification de notre politique extérieure, alors que cette dernière aussi bien que notre économie deviennent de plus en plus parties intégrantes de l'économie et de la politique extérieure des Etats-Unis. Peut-être la visite de M. Bevin a-t-elle pour but de rappeler au gouvernement canadien que le lion de l'empire a encore toute sa puissance. Nous le saurons peut-être aujourd'hui car M. Bevin doit tenir une conférence de presse cet après-midi. Il est peu probable toutefois, que le ministre dévoile les secrets de sa mission.

Une plus grande collaboration est nécessaire entre l'Europe et l'Amérique

Le ministre des affaires extérieures de la France, M. Robert Schuman, s'est prononcé hier en faveur d'une plus grande collaboration entre l'Europe et l'Amérique. Cette collaboration serait nécessitée par le danger que représente la découverte de la bombe atomique par la Russie. M. Schuman a affirmé que la découverte de la bombe par les Soviets n'avait produit aucun mouvement de crainte au Canada ni aux Etats-Unis. "Nous étions préparés depuis longtemps à cette nouvelle", a déclaré le ministre français.

On a appris de source autorisée que les entretiens de M. Bevin avec notre gouvernement avaient porté en partie sur la reconnaissance du gouvernement communiste de la Chine. M. Bevin voudrait consulter tous les membres de l'Empire et les signataires du Pacte de l'Atlantique avant de prendre une décision à ce sujet.

Mineur non syndiqué tué hier

A cause de la double grève de l'acier et du charbon — Washington refuse d'agir maintenant

Pittsburgh, 4. (A.P.) — Si le piquetage des aciéries se poursuit avec calme aujourd'hui, deuxième journée de leur grève, aux Etats-Unis, par contre les violences meurtrières se sont renouvelées dans l'industrie voisine des charbonnages, où le travail a cessé depuis le 19 septembre. A Grundy, en Virginie, un mineur de 23 ans, Johnnie Compton, a perdu la vie quand des grévistes ont enseveli sous un éboulis le camion dans lequel il transportait du charbon extrait d'une mine où le personnel n'est pas syndiqué et ne participe pas à la grève. A Pikeville, dans le Tennessee, un organisateur de l'union des mineurs, Matt Bunch, et une vingtaine de grévistes qui l'accompagnaient, ont été l'objet d'une embuscade tendue par des mineurs non syndiqués devant une mine dont les piqueteurs tentaient de s'approcher pour la forcer à fermer. Trois hommes ont été blessés à cet endroit, dont un grièvement. Là comme à Grundy, la police n'a fait aucune arrestation, non plus que dans une mine de Pennsylvanie, où les piqueteurs ont endommagé la machinerie.

Entre temps, l'économie américaine montre des signes de craquement sous la poussée des deux grèves concurrentes du charbon et de l'acier qui immobilisent au total plus de 900,000 hommes. A cause des relations nécessaires entre ces deux industries, la grève y produit l'effet d'un véritable mouvement "en pince". Pour une question de pensions de retraite dont ces deux groupes de travailleurs veulent faire acquitter les frais par leurs seuls patrons, 380,000 mineurs de charbon mou ont cessé de ravitailler l'industrie, tandis que 102,000 mineurs d'anthracite reprenaient la tâche hier matin afin de continuer à fournir les consommateurs privés; et pendant ce temps, 528,000 métallurgistes ont déserté leurs postes dans 95% des hauts fournaux, mines de fer et aciéries du pays. C'est donc l'industrie lourde américaine qui souffre principalement de cette double grève, puisqu'elle est privée de combustible en même temps que de personnel. A part les 80,000 mineurs de charbon dur (anthracite) et les 22,000 mineurs de "mou" qui ont repris le travail dans dix Etats de l'ouest, on ne compte d'occupés que 15,000 mineurs non syndiqués et 15,000 autres, membres d'une filiale de la F.A.T.

Parmi les aciéries seules fonctionnent celles dont le personnel ne fait pas partie du C.I.O. et celles qui ont conclu une entente séparée avec Philip Murray, lequel est à la fois président général de cette fédération ouvrière et de sa section des aciéries. Et l'on peut prévoir que les ennuis vont se multiplier pour l'industrie de nos voisins quand 500,000 autres membres de la même section cesseront de travailler, à l'expiration de leurs contrats collectifs de travail, le 15 du courant, dans les usines où l'on transforme l'acier des hauts fourneaux en la multitude de produits ouvrés mis sur le marché.

Au total, la présente grève double fait déjà perdre aux manufacturiers américains et à leurs employés plus de $30,000,000 par jour en salaires ou en profits. La grève des aciéries entraîne de plus des manifestations semblables de sympathie de la part d'autres unions ouvrières. Sur les Grands Lacs, par exemple, les débardeurs commencent à déserter leurs postes. A l'usine d'autos Packard, il a fallu suspendre le travail 2 jours à cause du manque d'acier et les 80,000 employés ne pourront plus désormais y travailler qu'au ralenti.

Sur les chemins de fer américains aussi, principalement ceux qui tirent le gros de leurs revenus du transport du charbon, il a fallu licencier provisoirement 40,000 hommes et l'on se prépare à en mettre d'autres à pied. Et, pendant tout ce temps, M. Murray ne donne aucune indication qu'il soit prêt pour sa part à reprendre les négociations avec les patrons de l'acier. Ces derniers restent également silencieux. Quant au conciliateur fédéral, Cyrus Ching, il a fait comprendre qu'il n'entend pas, cette semaine du moins, entreprendre de nouveaux pourparlers avec les deux parties en cause. M. Ching semble d'avis que rien de bon ne peut sortir d'entretiens convoqués si tôt après le début de la grève. Chaque adversaire paraît apparemment attendre que l'autre se soit décidé à poser le premier un geste d'apaisement. Et il en est de même dans les charbonnages. En attendant, l'Iron and Steel Institute prévoit que la production d'acier aura baissé de 1,408,000 tonnes durant la première semaine de grève. L'Etat d'Alabama anticipe déjà une perte mensuelle de $33,000,000 et la Virginie-Ouest une de $100,000,000.

A L'ARBITRAGE

Me L.-P. Pigeon défend la formule Rand

"Elle n'est entachée d'aucune illégalité" — Le problème du temps supplémentaire

(Par GERARD PELLETIER)

Me Louis-Philippe Pigeon, procureur de la partie syndicale, a prononcé ce matin un impressionnant plaidoyer en faveur de la formule Rand de retenue syndicale obligatoire.

Le tribunal d'arbitrage sur le différend de l'amiante, qui tient aujourd'hui ses dernières séances afin d'entendre les plaidoiries des deux parties, est présidé par M. le juge Thomas Tremblay, de Québec, et par Me Raymond Caron, arbitre désigné par les compagnies, de même que Me Théodore Lespérance, arbitre désigné par les syndicats.

Me Pigeon, dont le plaidoyer est très élaboré, n'a touché ce matin que deux clauses de la convention discutée.

Formule Rand

De la formule Rand, qui oblige tous les ouvriers de l'usine à payer la cotisation syndicale, qu'ils soient membres ou non du syndicat, Me Pigeon a souligné d'abord que les employeurs de Thetford l'avaient accordée en signant la convention précédente et qu'ils n'avaient donné aucune raison sérieuse pour motiver le retrait qu'ils en veulent pratiquer maintenant.

L'employeur prétend, a dit Me Pigeon, que la formule Rand vise à prévenir les arrêts de travail et que la grève de quatre mois en constituerait une violation. Mais il est à noter que la convention ne couvrait que l'année 1948 et que la grève a été déclarée en février 1949. La clause n'était donc plus en vigueur et le syndicat n'a violé aucun de ses engagements.

L'employeur se plaint encore de la prétendue illégalité d'une pareille clause, qui contraint le travailleur à payer sa cotisation sous peine de perdre son emploi, limitant ainsi le droit de retrait du syndicat assuré par la loi.

Notons d'abord, a dit Me Pigeon, que l'employeur n'avait pas ces scrupules en 1948, puisqu'il a approuvé la clause. Notons encore que des associations professionnelles, le Barreau par exemple, pratiquent une retenue tout à fait semblable sans encourir de condamnation pour illégalité. En effet, l'avocat est forcé de payer sa cotisation s'il veut exercer sa profession. Il est aussi libre de cesser de la payer pourvu qu'il cesse en même temps de pratiquer le droit

C'est exactement la même situation qui se trouve faite au travailleur d'usine par l'application de la formule Rand. Pourquoi la considérerait-on alors illégale si elle ne l'est pas au Barreau? Le droit de retrait est respecté mais le travailleur doit en souffrir les conséquences quand il s'en prévaut.

Code civil

Me Pigeon souligne encore que la formule Rand n'oblige pas les syndiqués à adhérer au syndicat; elle les oblige seulement à payer leur cotisation.

Le juge Tremblay pose alors à Me Pigeon l'objection suivante, à savoir que le contrat signé entre le syndicat et l'employeur lierait alors une tierce partie (le travailleur non syndiqué) qui n'est pas partie au contrat.

A quoi Me Pigeon répond qu'il n'en est pas ainsi et que le point relève du "régime de travail". Il explique qu'avant la convention collective, le travailleur était forcé d'admettre le régime de travail en vigueur dans l'atelier où il s'embauchait, régime fixé par l'employeur seul. Ainsi, le travailleur doit souvent payer une assurance ou un fonds de pension contributoire imposé par l'employeur, et s'il refuse, c'est au prix de son emploi.

Pourquoi l'employeur se refuserait-il à obliger le travailleur à la cotisation syndicale (qui assure à l'ouvrier des avantages) alors qu'il accepte de le forcer à d'autres contributions? C'est toujours une question de "régime de travail" et l'ouvrier payé à l'heure s'est toujours soumis au régime en vigueur dans l'atelier où il entrait.

Temps supplémentaire

Me Pigeon a ensuite contesté la prétention de la compagnie qui voudrait engager des ouvriers réguliers comme gardiens, pour quatre heures supplémentaires, mais sans leur payer le surtemps prévu par la convention. Me Pigeon leur nie ce droit parce qu'une telle pratique viendrait à l'encontre de la règle du surtemps qui vise justement à limiter les heures de travail à la capacité de l'homme normal. "On nous dit, ajoute Me Pigeon, que le travailleur est libre d'accepter ce temps supplémentaire sans exiger de surtemps. Mais le travailleur individuel, seul devant l'employeur, n'est jamais complètement libre de ses décisions. Mille pressions s'exercent sur lui dont le syndicat a justement pour mission de le protéger."

Le juge demande à Me Pigeon ce qu'il fait des pères de nombreuses familles qui peuvent ainsi gagner plus, alors qu'ils perdront cette occasion s'ils réclament le surtemps, l'employeur ayant avantage à engager un autre ouvrier dans ce dernier cas. Me Pigeon répond que les allocations familiales ont précisément pour but d'aider le père de famille nombreuse et de lui permettre de subvenir aux besoins de ses enfants sans allonger indûment ses heures de travail.

A L'O.N.U.:

Aujourd'hui s'ouvre le débat sur la détention de Mgr Mindszenty

On s'attend à une vive réaction soviétique

Lake Success, 4 (C.P.) — Le conflit spirituel qui oppose l'Union soviétique aux puissances de l'Ouest a pris une nouvelle tournure aujourd'hui à l'Assemblée générale des Nations Unies, à la suite de l'ouverture du débat sur la reconnaissance des droits de l'homme et la liberté de conscience en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie. Les délégués ont également discuté des colonies italiennes.

Ces derniers points cependant n'étaient que de petits problèmes en comparaison de celui que va soulever le comité spécial des Nation Unies: l'emprisonnement du cardinal Mindszenty. On s'attend à ce que le délégué soviétique et ses collègues bulgares, tchèques et autres entrent dans une violente colère.

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Australie seront pour ainsi dire les auteurs de l'acte d'accusation, et jouiront de l'appui total des pays catholiques, américains et autres.

La Russie a tenté à maintes reprises de faire ajourner, ou supprimer le débat, dans lequel la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie sont impliquées.

En ce qui concerne les anciennes colonies italiennes, les pays sud-américains ont fait savoir qu'ils avaient une proposition à faire. On s'accorde généralement pour souhaiter l'indépendance de la Lybie. Toutefois, tandis que la Russie suggère que cette mesure soit adoptée dans trois mois, les Etats-Unis et d'autres pays proposent de remettre la déclaration d'indépendance à au moins 4 ou 5 ans. Le représentant soviétique à l'O.N.U. a déclaré que ceci montrait le désir américain d'entretenir des bases militaires aussi bien en Lybie qu'en Ethiopie et en Somalie.

M. Jean Langelier a été élu maire de Pte-aux-Trembles

M. Jean Langelier a été élu hier maire de Pointe-aux-Trembles. Il l'a emporté sur son adversaire, M. Lucien Beauchamp, par une majorité de quatre voix. M. Langelier succède à M. Marcel Monette, qui brigue les suffrages dans la circonscription électorale de Mercier au scrutin fédéral du 24 octobre.

Ont été élus échevins: MM. Thomas Jamieson (par acclamation); Arsène Pigeon, par une majorité de cinq voix sur son adversaire M. Ulric Castonguay; Victor Gingras, par une majorité de quatre voix sur son adversaire M. Gabriel Charpentier; Eugène Fortin, ancien maire, a défait son adversaire, M. Lorenzo Beaudry, par une majorité de cinq voix; J.-R. Geoffrion, par acclamation; Albert Berthiaume, par une pluralité de trente-sept voix sur M. Romuald Tassé.

Quatre des anciens échevins se trouvent réélus: MM. Eugène Fortin, Albert Berthiaume, Arsène Pigeon et Roméo Geoffrion.

Où vont les $30,000,000 que les Etats-Unis perdent chaque jour

PITTSBURGH, 4 (C.P.) — Voici la liste des pertes journalières causées aux Etats-Unis par la grève du charbon et celle de l'acier:

Salaires	$10,000,000
Pertes des compagnies ferroviaires	$ 2,000,000
Pertes sur la vente de l'acier	$11,000,000
Pertes sur la vente du charbon	$ 6,000,000
Pertes dans les industries affiliées	$ 1,000,000

Soit un total de $30,000,000 par jour. Si, en plus de cela, on additionne les ventes que chaque jour le boucher et l'épicier ne font pas par suite de la réduction du budget des ouvriers, le chiffre augmente... et augmente encore.

On proclamerait une république allemande de l'est, à Berlin, le 20 octobre prochain

Berlin, 4 (A.P.) — De sources informées, on prédit aujourd'hui que l'on proclamera à Berlin, le 20 octobre, et sans tenir aucune élection, une république allemande de l'est, appuyée par les Russes.

Les communistes de Berlin se sont vantés ouvertement que ce nouvel Etat sera très tôt reconnu par l'union soviétique et par tous "les peuples démocrates" de l'est de l'Europe, sauf en Yougoslavie.

La Hongrie a suivi de près l'exemple de la Russie qui, dimanche, protestait auprès des pouvoirs de l'Ouest contre la république de l'Allemagne occidentale et a insisté pour que l'Allemagne devienne "réellement démocratique."

On prévoit que d'autres forces du Cominform feront immédiatement échec à cette opinion.

En retour de la reconnaissance gouvernementale par les régimes communistes de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, les communistes allemands se préparent à renoncer "à jamais" à tout territoire allemand annexé depuis la guerre par la Pologne.

Toutes les agences de propagande communiste ont délibérément omis aujourd'hui de parler d'une élection qui précéderait la formation du gouvernement de l'Est.

Les communistes ont demandé que tous les partis soient incorporés en un seul "front national". Mais quelques groupes séparés formés de démocrates chrétiens et de démocrates libéraux se sont tenus en dehors jusqu'à maintenant et sont opposés à une seule liste de candidats.

Tous les voisins de Belgrade ont maintenant rompu avec cet Etat

Prague, 4 (A.P.) — En même temps qu'elle mettait fin, hier, à son traité d'amitié de 1946 avec la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie vient de requérir le départ immédiat de l'ambassadeur yougoslave chez elle, M. Marilan Stilinovic, en l'accusant d'avoir sciemment inclus dans le personnel à ses ordres des espions au service d'une puissance occidentale qu'on n'a pas osé nommer. Le gouvernement de Prague se trouve ainsi le dernier parmi les Etats communistes d'Europe centrale à rompre son alliance avec celui de Belgrade; mais il est allé d'un seul coup plus loin que ses voisins dans la voie de la rupture diplomatique. Comme les autres satellites de Moscou, les Tchèques reprochent de plus au régime Tito d'avoir envoyé chez eux des agents provocateurs pour tenter d'y renverser le gouvernement régulier. Ils ont en même temps dénoncé leur accord culturel avec la Yougoslavie.

Prague a rattrapé son retard à exécuter la politique du Kremlin en annonçant de plus qu'il reconnaît le nouveau régime communiste de Chine et qu'il rompt toutes relations avec le gouvernement nationaliste de Canton. Les autres satellites — Roumanie et Bulgarie — ont agi concurremment.

L'Association forestière lance un vaste programme d'expansion

Québec, 4 (D.N.C.) — Le deuxième congrès provincial de l'Association forestière québécoise s'est ouvert aujourd'hui au Château Frontenac. Plus de 400 délégués se sont inscrits au cours de l'avant-midi et l'on s'attend à une assistance d'au moins 500 personnes.

L'Association forestière québécoise tient son congrès tous les cinq ans. Celui de cette année coïncide avec le dixième anniversaire de cette importante organisation.

Le congrès est présidé par le Dr Georges Maheux, de Québec. Au cours de l'avant-midi une réunion du conseil exécutif a été tenue à 10 h. et le bureau de direction s'est réuni à 11 h.

Un forum sur l'Association forestière et le travail qu'elle poursuit a eu lieu cet avant-midi, dans la salle *River View*. Il a été particulièrement intéressant. Cette discussion avait été organisée pour les délégués membres de l'Association.

La principale conclusion à laquelle ces délibérations ont conduit fut d'établir au cours des cinq prochaines années des associations régionales en permanence dans toutes les régions de la province. Il a aussi été décidé qu'une grande campagne de recrutement de membres sera lancée l'an prochain.

L'ouverture officielle du congrès avait lieu à 2 h. 30.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Il est toujours temps de se reprendre

par Omer HEROUX



M. Lucien GAUTHIER, qui vient d'être nommé secrétaire de la municipalité et de la Commission scolaire de Saint-Sulpice, comté de l'Assomption.

DECES DE MADAME ALEXIS GREGOIRE

Nous apprenons avec regret le décès de Mme veuve Alexis Grégoire (Virginie Guay), à l'âge de 74 ans et 7 mois, survenu lundi, 3 octobre, à Saint-Valentin, comté de Saint-Jean.

La défunte laisse dans le deuil: ses fils, le R. P. Charles-Henri Grégoire, C.S.C., préfet des études à l'externat classique Sainte-Croix de Montréal, et Léo, de Saint-Valentin, employé du gouvernement provincial; ses filles, Soeur Marie-Charles, les Soeurs de Sainte-Anne, de Cohoes, N.Y., et Claire, de Saint-Valentin.

Les funérailles auront lieu à St-Valentin, le 6 octobre, à 9 h. 30 du matin.

Avis de décès

GREGOIRE. — A l'âge de 74 ans et 7 mois, à Saint-Valentin, comté de Saint-Jean, est décédée Mme veuve Alexis Grégoire (Virginie Guay), mère du R.P. Charles-Henri Grégoire, C.S.C., préfet des études à l'externat classique Sainte-Croix, et de Soeur Marie-Charles, des Soeurs de Sainte-Anne, de Cohoes, N.-Y. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 octobre, à 9 h. 30, dans l'église paroissiale de Saint-Valentin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOINEAU. — A Montréal, le 2 octobre 1949, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Cléophas Moineau, née Couture (Mélanie), demeurant à 1471, rue Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie, Ltée, 3462 est, rue Ste-Catherine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Ecoutez le jeudi
C.H.L.P.
12 h. 25
12 h. 30
10% d'escompte aux communautés religieuses.

174e départ du "Lady Nelson"

Le "Lady Nelson" de la Canadian National Steamships a quitté la métropole, hier, pour son 174e voyage aux Antilles et à la Guyane anglaise.

Le navire transportait un grand nombre de passagers en route vers Boston, les Bermudes et les Antilles anglaises et une forte cargaison de farine, de bois, de produits en conserve et de pommes de terre.

REUNION DES LIGUES DE MONTREAL

Ce soir, 4 octobre, à 8 h., à la salle de l'Immaculée-Conception, 4210, rue de Bordeaux, il y aura réunion des ligues du Sacré-Coeur de Montréal.

L'invité d'honneur et conférencier sera Mgr Albert Valois, P.A., V.G. La très grande autorité du conférencier et l'exceptionnel importance du sujet qu'il traitera exigent que toutes les ligues soient représentées par leurs officiers, chefs de groupes et bon nombre de ligueurs.

Le cardinal Tisserant au pèlerinage de Lourdes

Le 41e pèlerinage français du Rosaire à Lourdes a lieu aujourd'hui sous la présidence de S. Em. le cardinal Tisserant, secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale.

Le Pape a fixé comme intention à ce pèlerinage "la paix chrétienne".

Vingt trains spéciaux sont prévus pour amener, de toutes les parties de la France, les pèlerins du Rosaire à la grotte de Massabielle.

"Pinardier" français qui entre en service

Construit par des chantiers hollandais sur des plans français, le plus grand transport de vin de la flotte française, le "Bacchus", vient de relâcher dans le port de Bône avant d'être mis en service.

Le "Bacchus" peut rivaliser avantageusement avec tous les navires similaires du monde entier. Il mesure 101 mètres de longueur et peut emporter dans ses citernes ou ses cales 36,000 hectolitres de vin. Il sera affecté au transport des vins d'Algérie entre les départements de l'Afrique du Nord et Rouen. Quant à l'équipage, il disposera d'un ensemble de cabines confortables prévues pour deux hommes. Enfin, le navire est aménagé de telle manière que l'entretien des citernes peut être assuré par l'équipage. Les vins sont disposés en lots de 50, 100, 150 et 200 fûts, volumes correspondant aux habitudes commerciales. De plus, ils seront assurés d'une conservation parfaite, durant le transport, et d'une manutention facile et sans aucune perte.

"MONTREAL HOTEL ASSOCIATION"

Québec, 4. — MM. Frank Lévesque, Hector Frappier, John Gabriel Contant, Clarence K. Dwinell et Charles E. Smith, gérants à Montréal, obtiennent les lettres patentes les constituant en une corporation sous le nom de "Montréal Hotel Association".

L'objet de la nouvelle société consistera à "nouer des meilleures relations entre les hôteliers et unir ceux qui s'occupent de l'industrie de l'hôtellerie dans la cité de Montréal".

FOURNAISES A L'HUILE

Nous offrons en vente deux fournaises à l'huile ayant servi une saison seulement.

1 DUO THERM avec souffleur électrique
1 DUO THERM sans souffleur.

Pour informations, s'adresser à M. JEAN GRENIER,
LE DEVOIR
434 est, rue Notre-Dame
BE. 3361

PÈLERINAGE GRATUIT en EUROPE!...

Voilà ce que vous offre le "Devoir" en reconnaissance du support, sans cesse accru, que lui apportent ses lecteurs.

Un coupon paraîtra dans le journal, une fois par semaine. Pour augmenter vos chances, abonnez un de vos parents ou amis. Car pour chaque nouvel abonnement d'un an que vous nous ferez parvenir, CINQ coupons vous seront donnés.



LA RESIDENCE DU PREMIER MINISTRE — L'aspect arrière de la maison située au numéro 24 de la rue Sussex, à Ottawa, va changer radicalement sous les transformations qu'on lui fera subir. Cette maison deviendra ensuite la résidence permanente du premier ministre du Canada. Face à la rivière Ottawa, cette maison a vue sur les Laurentides. (Photo C. P.)

Truman demanderait au Congrès de doubler la production de bombes atomiques aux E.-U.

Nashville, Tennesseee, 4 (A.P.) — Le président Truman va demander au Congrès de doubler la production américaine de bombes atomiques, en réaction à la nouvelle voulant que la Russie possède cette arme. C'est ce que rapporte le *Nashville Tennessean* d'aujourd'hui.

M. Truman, à la requête de la Commission américaine de l'énergie atomique, va demander des fonds spéciaux avant que le Congrès ne s'ajourne, dit le journal, dans une dépêche en provenance de Washington.

La commission, dit l'article, veut que le président demande au Congrès de doubler son appropriation de $378,000,000 pour 1950 et de voter de $30,000,000 à $60,000,000 pour des constructions nouvelles.

Le sénateur Bourke Hickenlooper (républicain de l'Iowa) a dit la semaine dernière à Washington que l'appropriation avait été déterminée en supposant dès l'abord que la Russie aurait la bombe tôt ou tard. Peu avant la déclaration de Hickenlooper, M. Brien McMahon, président du Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des représentants sur l'énergie atomique, avait déclaré qu'on demanderait peut-être de nouveaux fonds au Congrès, vu que la Russie prétendait avoir la bombe.

Durant les derniers six mois, la Commission de l'énergie atomique a établi un plan d'expansion de la production de bombes, et elle est d'avis que l'urgence de la course aux armements avec la Russie exige une action immédiate.

C'est à Oak Ridge, dans le Tennessee, que se feraient les développements les plus considérables.

La Patrie, notre héritage

M. Paul Gouin, conseiller technique du Conseil exécutif de la province de Québec, a inauguré, dimanche soir, 2 octobre, au poste CKAC, une série de causeries éducatives sur notre patrimoine artistique et culturel.

Dans sa première causerie, M. Gouin a défini ce qu'est la patrie.

Il a expliqué que la patrie n'est pas seulement un symbole, un mot, mais aussi, en quelque sorte, un être que l'on peut voir, entendre et même toucher du doigt, à chaque heure, à chaque instant.

Paysages, maisons, meubles et coutumes sont les signes extérieurs de la patrie; ils constituent la leçon de choses, l'atmosphère ambiante où se développe normalement le patriotisme.

M. Gouin a exposé le mécanisme de cette atmosphère ambiante, en invoquant le passé. Il a rappelé qu'autrefois, l'enfant du Québec naissait et grandissait en contact intime et continuel avec le terroir. Maisons, meubles, jouets, vêtements bâtis ou fabriqués par les parents ou les grands-parents de l'enfant, lui transmettaient automatiquement à chaque heure, à chaque minute souvenirs et traditions. Les chansons, les légendes, les coutumes dont l'enfant était l'auditeur ou le témoin, auxquelles il participait aussi parfois, contribuaient également à imprégner son jeune coeur et sa jeune âme des choses de chez nous, base essentielle du patriotisme.

Passant ensuite au présent, M. Gouin a demandé ce que nous avons fait de l'atmosphère ambiante d'autrefois, des paysages, maisons, meubles et coutumes qui la constituent et constituent en même temps le visage de la patrie. Il a demandé si nous étions totalement fiers de ce visage pour nous-mêmes, pour nos enfants et pour l'étranger qui vient chercher ici quelque chose de pittoresque, de nouveau, de différent.

M. Gouin a conclu, sur ce point, que nous n'avons pas démérité de nos ancêtres, mais que nous devons plus jalousement encore veiller sur le trésor qu'ils nous ont légué, que nous devons courageusement reprendre le terrain que nous avons perdu dans certains domaines.

En terminant, M. Gouin a insisté sur l'urgence d'opérer les mises au point qui s'imposent et qu'il exposera au cours de ses prochaines causeries qui passent au poste CKAC, chaque dimanche soir, à 10.30 heures.

Pour conserver et, dans certains cas, redonner à la province de Québec son visage français, il faut le concours de toutes les bonnes volontés. C'est pourquoi M. Gouin a réclamé la collaboration de tous. Il a demandé aux journalistes d'annoncer ses causeries, de les commenter; il a invité ses auditeurs à lui écrire pour lui transmettre des suggestions ou lui demander conseil, pour lui signaler ce qui s'accomplit de bien ou de moins bien dans leur village, dans leur ville, leur région. Il a demandé à tous et chacun de se joindre à lui pour servir la patrie.

Un violent ouragan s'abat sur le Texas — Les dégâts sont peu élevés

Houston, 4 (A.P.) — Un ouragan d'une violence extrême a atteint les côtes du Texas, aux environs de Houston et de Galveston. Les vents soufflent à une vitesse de plus de 100 milles à l'heure. Pendant plus d'une heure, la ville de Houston, la plus grande ville du Texas, a été le centre de l'ouragan.

Les premiers rapports ne donnent pas d'autres précisions sur les dégâts. On estime que les blessures corporelles sont peu nombreuses, grâce aux nombreux avertissements lancés par le bureau météorologique de la Nouvelle-Orléans. Les habitants de la plupart des petites villes de la région s'étaient réfugiés vers l'intérieur du pays, cependant qu'à Houston, plus de 5,000 personnes s'étaient entassées dans l'auditorium municipal et dans la Sam Houston Coliseum.

On annonce d'autre part que plusieurs lignes électriques ainsi que des poteaux télégraphiques ont été détruits. A Galveston, les vagues ont battu la jetée du port pendant des heures et des heures, sans toutefois causer de dégâts importants.

LE MARCHE DE GROS ET LA SALLE DE CONCERT

Le Conseil économique métropolitain s'est réuni hier midi au *Montreal Club*. On y a discuté deux questions: la construction d'un marché de gros dans le nord de la ville et l'érection d'une salle de concert.

On en est venu à la conclusion que l'étude de ces deux problèmes n'a pas encore atteint le stade où il pourrait faire l'objet d'une déclaration publique.

L'obstétrique

Nouvelle société fondée à Montréal

Québec, 4. — Les docteurs Donatien Marion, Jacques Fortier et Alfred LeRoy, de Montréal, viennent d'obtenir des lettres patentes du gouvernement provincial les constituant en corporation sous le nom de "La Société d'obstétrique de la province de Québec".

But de la société: "Encourager et favoriser l'étude des problèmes obstétricaux d'hygiène prénatale et postnatale, en fonction de la santé publique et du bien-être social".

Le siège social de la corporation sera à Montréal.

Faites ça . . .
et vous vivrez !

Maintenant le salut, la puissance et l'empire sont à notre Dieu, et l'autorité à son Christ; car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accuse jour et nuit devant Dieu. Eux aussi l'ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage, et ils ont méprisé leur vie jusqu'à mourir.
(Apoc. 12, 10-11)

Souffrir avec le Christ pour être glorifié avec lui, tel est l'idéal du chrétien durant toute sa vie terrestre, la condition de sa victoire.

Un nouvel horaire pour Air-Canada

M. Anson C. McKim, vice-président au Service du trafic d'Air-Canada, fait part de certains changements dans l'horaire des réseaux quotidiens qui desservent Saint-Jean, N.-B., et Chicago, dans le but d'améliorer le service des passagers réguliers.

A l'avenir, deux réseaux quotidiens dans chacune des villes de Montréal et Moncton desserviront les passagers à destination de Saint-Jean, N.-B. Les avions quitteront Montréal à 9 h. 20 a.m. et à 6 h. 20 p.m. (heure normale de l'est), arriveront à Saint-Jean à 12 h. 45 p.m. et à 9 h. 40 p.m. De Moncton, les envolées s'effectueront à 8 h. 55 a.m. et à 6 h. 45 p.m., arriveront à Saint-Jean à 10 h. a.m. et à 7 h. 50 p.m., heure de l'Atlantique.

De plus, un troisième avion transcontinental North Star, ayant Montréal comme point de départ à 7 h. 20 a.m., arrivera à Toronto à 9 h. 10 a.m. (heure normale de l'est) et permettra ainsi une communication pour Chicago par le moyen d'un nouveau North Star. Cette envolée transcontinentale desservira Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, et atterrira à Vancouver à 7 h. 35 p.m., heure du Pacifique.

UNE FEDERATION DE JEUNES ALLEMANDS

Cologne, 4 (Reuter) — Une fédération des associations allemandes de jeunesse vient de se former à Cologne, en Allemagne de l'Ouest. Comptant 5,000,000 de membres déjà, elle affirme englober toutes les sociétés du genre, à l'exception des mouvements communistes. La nouvelle fédération entend conclure des ententes avec les organismes similaires d'autres pays.

M. SCHUMAN CONTENT DE L'ACCUEIL REÇU

New-York, 4 (A.P.) — A son arrivée hier, par avion de Toronto, à New-York, le ministre français des affaires étrangères, M. Robert Schuman, a assuré les journalistes qu'il a reçu au Canada un accueil des plus chaleureux.

L'électrification des chemins de fer

Le comité consultatif municipal en vue de l'élimination de la fumée se réunira de nouveau la semaine prochaine à l'hôtel de ville. On croit savoir que la question de l'électrification des chemins de fer sera alors remise sur le tapis.

Me Dawson McDonald, du contentieux municipal, et l'un des représentants de la ville au sein du comité de la fumée, a présenté un rapport à ce sujet au comité exécutif de Montréal, dans lequel il recommande l'électrification des locomotives comme remède au fléau des fumées ferroviaires dans la cité.

Lunettes
• EXAMEN DE LA VUE
JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOME
EXAMINATEUR OFFICIEL AU C.N.R.
ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES
Bureau de
SARRAZIN et CHOQUETTE
Pharmaciens
921 est, STE-CATHERINE
OPTIQUE PL 3646
PHARMACIE PL 9622

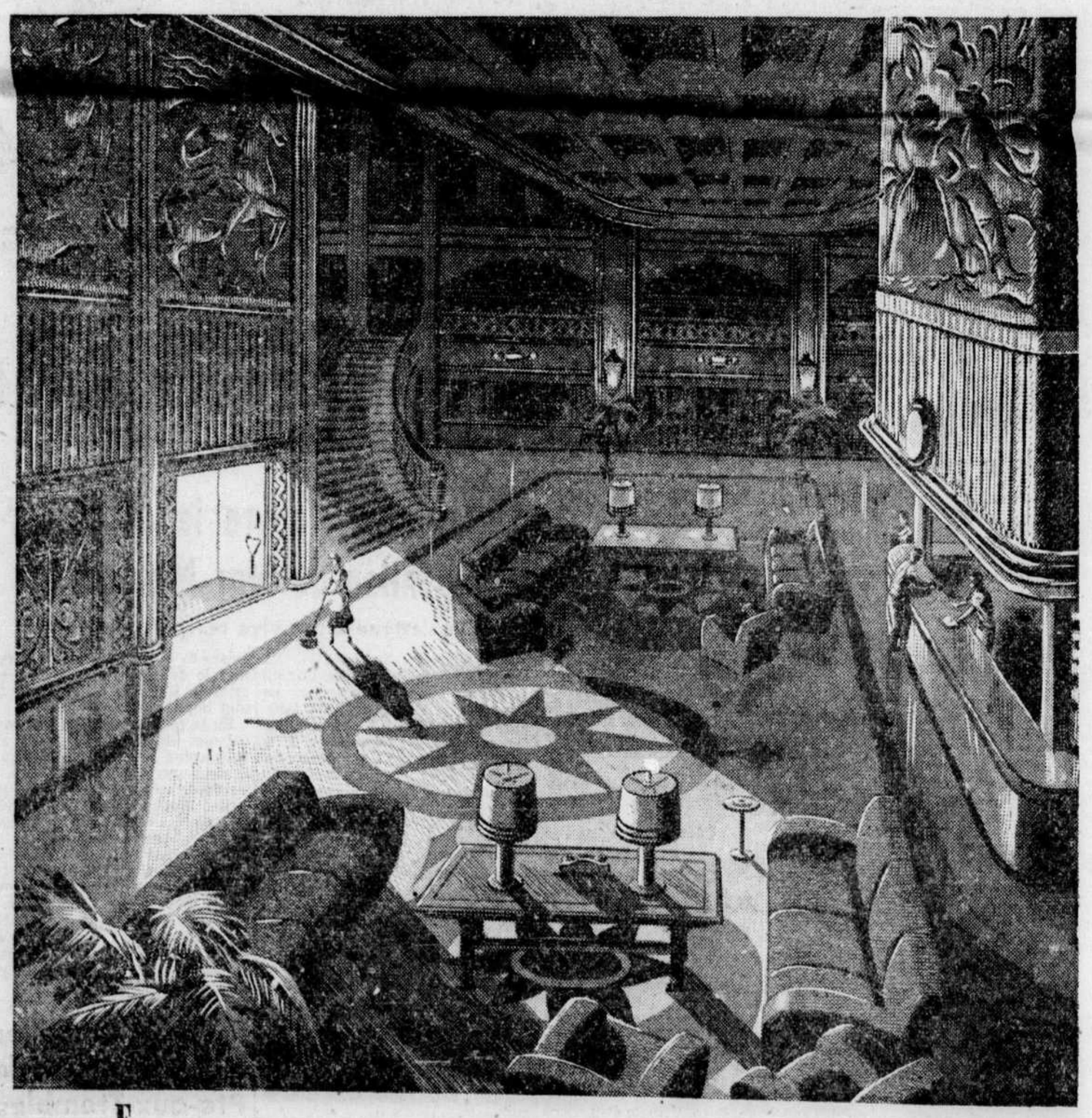
Mégantic voudrait édifier un barrage

Québec, 4 — La Corporation de la ville de Mégantic donne avis dans la "Gazette officielle" qu'elle se propose de demander l'autorisation d'installer une turbine génératrice de 2,250 c.v. dans une nouvelle usine qui sera construite sur la rivière Chaudière, sur l'emplacement connu sous le nom de site Gayhurst.

De plus, la ville de Mégantic entend construire un barrage en terre d'une hauteur de 66 pieds, à travers la rivière, avec déversoir en béton, muni de trois vannes de contrôle en acier.

Concours!
FESTIVAL DU COMMERCE DU PLATEAU MONT-ROYAL
$2666 en prix divers...
UN SEUL GAGNANT
Le marchand (participant...) vous le reconnaîtrez à ce signe...
LORSQUE VOUS ACHETEZ, EXIGEZ DE VOTRE MARCHAND, UN BILLET GRATUIT DONNANT DROIT DE PARTICIPER A CE CONCOURS.

Hier, des MILLIERS DE PERSONNES ont marché ici...



Elles dorment, à ce moment . . . mais les traces de leurs pas disparaissent sous le léger frottement de la vadrouille qui passe sur la surface imperméable du linoléum . . . Un astiquage de fois à autre, un frottage qui n'exige que peu d'effort . . . et le liège élastique, lié dans une huile de graine de lin oxydée, ne conservera ni la marque des semelles souillées de sable et de poussière, ni les ravages du Temps. Le commis préposé aux frais d'entretien s'en félicite . . . et les voyageurs ne redoutent plus les douleurs causées par des pieds endoloris! Songez aussi au goût parfait des couleurs et agencements, qui s'harmonisent avec tous les styles décoratifs. Discret et toujours efficient, le linoléum se prête *aux fins les plus variées* . . . qu'il s'agisse d'un restaurant, d'un théâtre, d'un immeuble commercial, d'un hôpital, d'une église ou d'un logis particulier.

Nous offrons aussi des carrelages en linoléum ou en Marboléum

Si vous êtes en quête d'un carrelage à la fois élégant et original, servez-vous de linoléum ou de Marboléum *Dominion* sous forme de "tuiles" ou carreaux. Leurs couleurs et dessins attrayants permettent de réaliser des "parquets" extrêmement variés et d'un goût toujours irréprochable.

LINOLÉUM *Battleship* DOMINION *et* MARBOLÉUM
partout et à toutes fins
DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM COMPANY LIMITED • MONTREAL

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 4 OCTOBRE 1949

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

M. A. R. Mosher prêche une thèse centralisatrice

Les deux marins du "Mundoc" ont été relâchés hier

Deux membres de l'équipage du *Mundoc*, que la police avait détenus quatre jours durant, en rapport avec la noyade d'un autre membre de l'équipage, ont été remis en liberté par la police provinciale, hier midi.

Le sergent-détective Garcia Leroux, chef de l'escouade des homicides, a déclaré que l'on avait permis aux deux hommes de retourner à leur vaisseau après les avoir questionnés sur la noyade de M. L. Verkulevecues, noyade qui est survenue dans le lac Saint-Louis, le 23 septembre.

"On ne peut aller plus loin dans l'enquête tant que l'on n'aura pas retrouvé le corps de M. Verkulevecues, a ajouté M. Leroux. Cela, a-t-il dit, peut prendre une journée, mais peut également se prolonger à une semaine ou plus. Par conséquent, nous avons décidé de relâcher les deux hommes."

Des membres de l'équipage du *Kingdoc* ont vu tomber la victime dans les eaux du lac Saint-Louis. On lui a lancé une bouée de sauvetage assez tôt, a-t-on dit, pour qu'il ait amplement le temps de se sauver. Mais l'homme a semblé trop faible pour s'y agripper et se noya.

Avon subira son enquête le onze

Gaston Avon, accusé du meurtre de son épouse, Lucille Binette, 27 ans, subira son enquête préliminaire le onze courant.

Avon a comparu hier après-midi devant le juge Edouard Tellier, sous l'accusation précitée. Me Maurice Fauteux représente la défense, Mes Henri Monty et Henri-Masson Loranger, le ministère public.

Il voudrait que le gouvernement fédéral seul légifère en matière de relations ouvrières — Discours présidentiel à l'ouverture de la réunion annuelle du Congrès canadien du travail — Dur coup porté aux éléments communistes

Ottawa, 4 (D.N.C.) — Le président du Congrès canadien du travail, M. A. R. Mosher, a repris hier, à l'ouverture de la réunion annuelle de cet organisme ouvrier qui compte quelque 360,000 membres, une thèse centralisatrice au sujet de la législation ouvrière.

M. Mosher s'est déclaré d'avis que le gouvernement fédéral devrait avoir le contrôle entier des relations ouvrières-patronales à travers le pays.

Actuellement, dit M. Mosher, les législations ouvrières fédérales et provinciales ne concordent pas toujours. Dans certaines provinces on favorise des intérêts plus particuliers dans l'espoir qu'une législation faible pour une certaine région retardera le progrès dans d'autres sections.

Pour avoir une législation uniforme, dit M. Mosher, le législateur devrait d'abord reconnaître que le sujet doit être traité sur une base nationale.

"Nous devons continuer nos tentatives pour persuader les autorités fédérales que les relations ouvrières doivent faire exclusivement le sujet d'une législation fédérale et nous devons espérer que le gouvernement verra, à une date rapprochée, à prendre ses responsabilités dans ce domaine", dit le président du C.C.T.

Dans son discours présidentiel, M. Mosher a parlé aussi de l'organisation des classes ouvrières et du rôle que doivent jouer les ouvriers en politique. Il a lancé un appel à tous les officiers du C.C.T. et des unions affiliées leur demandant de ne pas seulement déployer toute leur ardeur à obtenir des augmentations de salaires pour les membres des unions reconnues, mais de voir à organiser les ouvriers qui ne le sont pas.

Parlant de l'organisation politique, M. Mosher a dit que le C.C.T. avait appuyé la C.C.F. parce que "c'est le parti politique qui prêche des mesures de réelle sécurité sociale."

Cependant, M. Mosher a bien fait remarquer que pour devenir membre d'une union affiliée au C.C.T., il n'était aucunement question d'exiger la carte de membre du parti C.C.F.

M. Mosher a toutefois souligné que la classe ouvrière devait avoir une arme politique si elle voulait obtenir sa juste part des gouvernements.

Parlant de la situation économique en général, M. Mosher a dit que sans aucun doute il y avait un danger de dépression au Canada. Le gouvernement doit être prêt à faire face à toute dépression générale ou du moins il doit posséder les moyens pour répondre au problème du chômage qui peut se poser dans certaines localités particulières.

Du côté de la classe ouvrière, dit M. Mosher, nous sommes mieux préparés qu'en 1929. Les unions sont plus fortes. Nous avons l'assurance-chômage et les allocations familiales, qui, bien qu'insuffisantes, augmentent et stabilisent le pouvoir d'achat du consommateur.

M. Mosher termine en disant que bien que nous vivions dans le plus beau pays du monde, le régime de vie du peuple canadien n'est pas encore tout à fait ce qu'il devrait être.

Coup porté aux éléments communistes

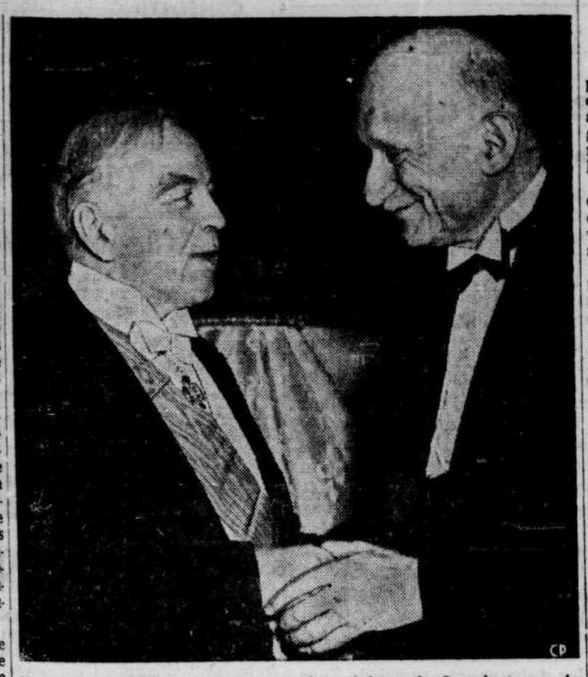
Au cours de la journée d'hier, les délégués à la réunion annuelle du C.C.T. ont porté un premier coup aux éléments communistes en ratifiant la suspension de cinq officiers de l'Union des électriciens (C.I.O.-C.C.T.), décrétée il y a quelque temps par l'exécutif du C.C.T.

Par un vote de 10 contre 1 les délégués ont refusé catégoriquement de réinstaller dans leurs fonctions le directeur national, Clarence S. Jackson et quatre autres officiers de l'Union des électriciens, qui avaient été suspendus le printemps dernier pour s'être attaqués à la Fédération provinciale du travail de l'Ontario.

La discussion sur ce point a donné lieu à la première bataille entre la droite et la gauche à la réunion annuelle du C.C.T., qui se tient présentement au Coliseum d'Ottawa. Les quatre officiers suspendus outre Jackson sont: George Harris, secrétaire-trésorier; Ross Russell, directeur de l'organisation; M. Chambers, ancien vice-président du C.C.T. et J. F. Douglas, directeur du bulletin de l'union, le *U. E. News*.

On s'attend maintenant à ce qu'un autre débat violent marque les séances du congrès lorsque viendra la question de l'expulsion de l'union des mineurs et des employés de raffineries.

Les cinq officiers de l'union des électriciens avait été suspendus le 6 juillet dernier par l'exécutif du C.C.T., qui les accusaient d'avoir calomnié la Fédération provinciale du travail de l'Ontario. L'union des électriciens, qui compte 34,000 membres, fait partie des quatre grandes unions affiliées au C.C.T. Elle est maintenant la seule qui n'a pas de représentation au conseil du C.C.T. Cependant, un autre représentant pourra être nommé et il sera accepté par le congrès s'il est jugé apte à se conformer à la politique générale du congrès.



M. KING DECORE — L'ancien premier ministre du Canada a reçu la Grand-Croix de la Légion d'honneur, l'une des plus hautes décorations de la France, pour sa contribution à l'effort de guerre des Alliés. C'est le ministre des Affaires étrangères de France, M. Robert Schuman, qui lui a remis la décoration lors d'un dîner à l'ambassade française à Ottawa. Rappelons, incidemment, que pendant toute sa carrière comme premier ministre, M. King s'est opposé à ce que des Canadiens acceptent des décorations étrangères. (Photo C.P.)

Une enquête complète sur le moral dans la marine des Etats-Unis

Les chefs de la marine prétendent qu'il est très bas

Washington, 4. (A.P.) — On a promis aujourd'hui une enquête complète sur le moral de la marine américaine qui, selon les hauts dignitaires, serait très bas, ce qui serait une menace à la sécurité de l'Etat.

Le président Karl Vinson a dit que le Comité des services armés de la Chambre des représentants va "aller au fond de l'affaire" aussitôt que possible.

Les hauts dignitaires de la marine qui ont fait les représentations sont l'amiral Louis Denfeld, chef des opérations navales; le vice-amiral Gerald F. Bogan, commandant de la première flotte du Pacifique; et l'amiral A. W. Radford, commandant en chef de la première flotte du Pacifique.

Des copies de leurs rapports ont été remises hier aux journalistes par un fonctionnaire qui n'a pas voulu qu'on divulgue son nom.

M. Vinson a dit aux journalistes que les représentations, vu "la responsabilité et le haut rang" des hommes qui les ont faites, méritent pleinement considération. Il a souligné, toutefois, qu'il ne s'agit pas de documents officiels et que leur publication ne tient peut-être qu'à une manoeuvre de propagande pour la marine.

Les chefs de la marine se sont plaints, récemment, que leur service était loin d'avoir la part du lion dans le processus d'unification des trois armes des Etats-Unis.

Voici les trois principales déclarations contenues dans les documents en question:

1) Denfeld dit qu'une "marine privée de toute puisance d'offensive signifie une nation privée de puissance d'offensive".

2) Bogan dit que le moral de la marine est descendu très bas.

3) Radford dit que la plupart des officiers de la flotte du Pacifique approuvent les déclarations de Bogan et du capitaine John G. Crommelin. Ce dernier a publiquement affirmé que la puissance d'offensive de la marine était "réduite à néant".

A SAINTE-JUSTINE

L'enfant malade devrait être notre toute première préoccupation

Rien ne doit être négligé pour que cette campagne obtienne le succès nécessaire

La campagne de l'hôpital Sainte-Justine se terminera jeudi de cette semaine. Dans bien des paroisses la quête aux églises a été bien encourageante, d'autres quêtes sont à venir dont on tiendra compte dans les estimés au soir de la clôture, afin de donner à toute la population l'occasion de faire sa part envers les enfants malades de chez nous.

REDOUBLONS D'EFFORTS

Il reste beaucoup à faire d'ici jeudi, si l'on veut obtenir le succès souhaité. Tous les amis de l'oeuvre, présidents, présidentes, chefs d'équipes, auxiliaires, solliciteurs, tout le monde devra multiplier ses efforts pour que tous les souscripteurs connus ou éventuels puissent souscrire à l'oeuvre particulièrement nécessaire qu'est Sainte-Justine.

CHACUN DOIT METTRE L'EPAULE A LA ROUE

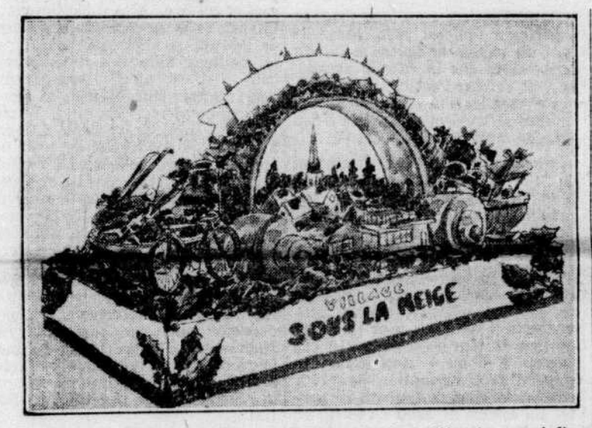
Le comité central de la campagne invite tout spécialement les présidents et présidentes de paroisse à apporter leurs rapports le plus tôt possible, afin d'éviter l'encombrement des dernières heures et il recommande à tous ceux qui n'auraient pas été approchés, d'adresser leurs souscriptions au bureau de la campagne. Un reçu leur sera aussitôt retourné. C'est une excellente façon de réduire son impôt tout en faisant du bien, en collaborant comme il se doit à une oeuvre nationale au service de l'enfance souffrante.

L'APPEL DE STE-JUSTINE NE DOIT PAS ETRE IGNORE

Personne ne doit ignorer l'appel de Sainte-Justine, pas plus qu'on ignore l'existence de ce refuge quand la maladie ou l'accident frappe un petit être cher dont il s'agit de sauver la vie à tout prix. Au simple point de vue social, l'enfant doit être l'objet de soins efficaces puisqu'il représente l'avenir, l'actif le plus précieux de la nation; au point de vue humanitaire c'est un devoir de charité d'aider tous ces petits qui ont besoin de nous pour se défendre dans la vie. Il faut que le soir de la clôture soit un triomphe digne de notre ville, dont cet hôpital est l'orgueil depuis plus de quarante-deux ans.

VOUS Y VIENDREZ

Tous les présidents et présidentes de paroisses sont priés de venir et d'inviter à assister à cette clôture leurs auxiliaires et les amis de Sainte-Justine. Ils auront ainsi l'avantage de voir de près le bénéfice de leur travail par la joie que leur zèle aura apporté dans ce foyer humanitaire où s'accomplissent des prodiges de dévouement à longueur d'années. M. Paul-Emile Corbeil, qui est un ami de la cause, a bien voulu prêter son concours au programme récréatif qu'on pourra entendre ce soir-là à 8 h. 30. D'ici là que toutes les sympathies se fassent agissantes en faveur de l'hôpital qui, depuis quarante-deux ans, traite le plus d'enfants chez nous.



LA PARADE DES ETRENNES: Le premier char allégorique qui figurera dans la grande parade des étrennes, le 19 novembre prochain, évoquera pour tous bien des souvenirs. Ce petit "Village sous la neige" dans un amas de jouets fera revivre chez les enfants la grande joie des Fêtes, la distribution des cadeaux et, chez les plus vieux, le souvenir des Noëls passés. Ce grand défilé des Fêtes aura lieu dans l'est de la Métropole. C'est une réalisation "Les Hommes d'Affaires de l'Est". (Commanditaires: J.-A. Bertrand, Willie Fitzgibbon, Anita Lingerie et Roland Richard, Granada Cut Rate, International Bowling et Albert Alarie).

Tito dénonce comme "monstrueuses" les méthodes russes d'extorsion d'aveux

Dans son discours le plus violent contre Moscou, en conclusion des grandes manoeuvres yougoslaves

Belgrade, 4. (A.P.) — En conclusion des grandes manoeuvres que son armée vient de tenir quelque part au sud de Belgrade, le chef d'Etat yougoslave, le maréchal Tito, a dénoncé la conduite récente de la Russie à son égard dans le discours le plus violent qu'il ait encore prononcé à l'adresse du Kremlin. Tito a carrément accusé Moscou de chercher à "effrayer et à mettre en péril un petit peuple, ce qu'aucun Etat, quel qu'il soit, n'a le droit de faire", et a prévenu les Russes que la Yougoslavie est prête à se défendre jusqu'à son dernier souffle contre les attaques, de n'importe quel côté qu'elles viennent. "Si nous tenons à vivre, a-t-il ajouté, nous ne tenons pas moins à succomber avec honneur." Le maréchal a manifesté sa satisfaction de la bonne tenue de ses soldats aux dernières manoeuvres en assurant qu'il est plus que jamais convaincu que l'armée yougoslave est de taille à défendre le pays. "La Russie et ses satellites, soutient-il, se voient maintenant isolés devant l'opinion et incapables de justifier leurs attaques contre nous. Quand Moscou a raison, nous le disons; et nous faisons de même quand il agit en hypocrite."

Mais les termes peut-être les plus durs qu'ait employés Tito lui ont servi à caractériser les méthodes qu'emploient les Russes et leurs alliés pour extorquer de prétendus aveux aux détenus politiques. Faisant allusion au récent procès de l'ex-ministre hongrois des Affaires étrangères, Laszlo Rajk, que Budapest accusait d'avoir comploté avec la Yougoslavie et les Etats-Unis l'assassinat des gouvernants communistes magyars, le maréchal a remarqué que ce procès s'est déroulé exactement comme l'accusation aurait pu le rêver. "Je ne parviens pas à comprendre comment on peut pousser des prévenus à s'accuser eux-mêmes d'autant de crimes et avec un tel luxe de détails; mais il est certain que nos ennemis recourent à des méthodes "monstrueuses" d'interrogatoire."

La F.A.T. défend son droit de réclamer en tout temps des hausses de salaire

Le président Green repousse les recommandations de la Commission Dougherty — La Fédération américaine du travail compte 8,000,000 de membres

Saint-Paul, Minn., 4 (A.P.) — En ouvrant par son discours-programme le congrès annuel de la Fédération américaine du travail, le président de cet organisme, M. William Green, a défendu le droit des ouvriers des Etats-Unis à continuer de réclamer des augmentations de salaires. Certaines rumeurs voulant qu'une partie de l'administration de Washington songe à appliquer à toute l'industrie de nos voisins les recommandations d'une commission présidentielle d'enquête sur les aciéries, M. Green y a coupé court en affirmant que la F.A.T. ne renoncera jamais à l'espoir d'une hausse possible des salaires en échange de la seule concession de pensions de retraite, même défrayées par les patrons seuls.

La Commission Dougherty avait affirmé, à propos du différend de l'acier, qu'une augmentation générale des salaires risquait de mettre en péril toute l'économie américaine. Le président Green s'est fait applaudir en ripostant qu'à son avis les salaires industriels peuvent être relevés sans entraîner forcément une hausse des prix de vente des produits et qu'il ne peut être question que des commissions gouvernementales déterminent elles-mêmes le niveau des salaires aux Etats-Unis.

"Il n'y aura jamais, a-t-il ajouté, de circonstances qui puissent nous forcer à sacrifier formellement notre droit de réclamer des augmentations de salaires. Les travailleurs ont droit à leur part des profits de leurs patrons et cette part doit être équitable."

M. Green explique, par ailleurs, que le présent congrès de la F.A.T., à Saint-Paul, Minn., aura surtout pour tâche de préparer une campagne politique en prévision des élections de l'an prochain au Congrès.

Dans son rapport présidentiel, il a signalé que le nombre des membres de la fédération s'élève maintenant à 8,000,000, dont 7,241,000 ont acquitté toutes leurs cotisations syndicales jusqu'à date et se conforment à tous les règlements de l'organisme.

On discutera d'un système national de pensions

Lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la Constitution

Ottawa, 4 (C.P.) — Un système national de pensions de vieillesse sera au nombre des sujets qui alimenteront les discussions lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la Constitution.

Le ministre de la santé, M. Martin, a déclaré hier soir aux Communes que la discussion sera inévitablement soulevée à la conférence sur l'attitude des provinces devant l'idée de donner au gouvernement fédéral le pouvoir de préparer un tel système. Le besoin d'une entente fédérale provinciale résulterait du fait que présentement le gouvernement fédéral n'a pas le pouvoir de présenter un tel programme.

Ces déclarations de M. Martin ont été faites durant le débat sur une résolution présentée par M. Angus MacInnis, député de Vancouver-Est, demandant au gouvernement fédéral de coopérer avec les provinces pour la préparation d'un programme national de sécurité sociale. Cette résolution n'ayant pas été adoptée lors de l'ajournement de la Chambre, elle a été inscrite au bas du feuilleton de la Chambre et probablement qu'elle ne reviendra pas avant la fin de la session.

M. Pierre Sorel, 15 ans, mérite un prix d'héroïsme

Ottawa, 4. (C.P.) — Le quartier général de l'armée annonce que M. Pierre Sorel, 15 ans, de Richelieu, a mérité le prix d'héroïsme des cadets de l'armée canadiennee.

Le jeune Sorel s'est distingué à l'occasion du sauvetage de M. Gilles Beaulieu, 8 ans, qui allait se noyer dans les eaux de la rivière Richelieu, le 9 juin dernier. M. Pierre Sorel est membre du corps des cadets no 1195, de l'école supérieure Saint-Stanislas, à Montréal.

C'est la deuxième fois qu'un cadet de l'armée royale canadienne mérite le prix d'héroïsme. M. Donald Topham, 14 ans, de Peachland C.-C., avait le premier mérité le prix. Il avait également sauvé de la noyade un tout petit.

Ce prix d'héroïsme, décerné à un cadet, peut-être mérité par n'importe lequel des cadets des trois services, — l'armée, la marine et l'aviation, — qui met sa propre vie en danger pour sauver quelqu'un d'autre.

UNE RECEPTION AUX REAL ESTATE BOARDS

Lundi, 24 octobre, la ville de Montréal donnera une réception à l'hôtel de ville en l'honneur des délégués au congrès de la "Canadian Association of Real Estate Boards".

En dehors de la Soviétie on ne semble pas très pressé de reconnaître Mao-Tsé Tung

Réunion de Bevin, Acheson et Schuman, jeudi prochain — La Yougoslavie réservcrait son attitude

Londres — A la suite de la Russie, la Roumanie et la Bulgarie ont reconnu le nouveau gouvernement communiste chinois. On s'attend à ce que les autres satellites de Moscou fassent le même geste sous peu.

La Russie a été le premier pays à reconnaître le régime de Mao-Tsé Tung, en rompant ses relations, dimanche, avec le gouvernement nationaliste.

La Grande-Bretagne a fait savoir qu'elle était prête à discuter de la reconnaissance de la république populaire de Chine, avec les autres membres du pacte de l'Atlantique et les nations du Commonwealth. Il est probable que la question sera étudiée jeudi par MM. Ernest Bevin, Dean Acheson et Robert Schuman.

* * *

Canton — Le gouvernement nationaliste a accusé aujourd'hui l'U.R.S.S. de se servir des communistes chinois pour faire de la Chine un Etat vassal de Moscou. Le président intérimaire de la Chine nationaliste a déclaré: "Les bandits chinois sous la direction des Russes sont devenus une pièce du bloc communiste international".

Le ministre des affaires étrangères, George Yeh, a dit à Lake Success: "La reconnaissance par la Russie du gouvernement fantoche de Peiping n'est pas seulement un acte d'agression contre la Chine, mais aussi une menace pour la paix et la sécurité en Extrême-Orient".

A Lake Success, les représentants des différents pays qui ne sont pas dans la zone d'influence soviétique, laissent entendre que leurs gouvernements respectifs ne se hâtera pas de reconnaître le nouveau gouvernement chinois. Partout on se demande quelle sera l'attitude des Etats-Unis.

* * *

Londres — Lorsque les trois ministres des affaires étrangères d'Angleterre, des Etats-Unis et de France se rencontreront jeudi pour discuter du problème soulevé par la victoire des communistes chinois, ils devront tenir compte d'une politique suggérée en avril dernier par les Etats-Unis. Cette politique veut que les puissances de l'ouest présentent un front commun dans toute transaction avec les rouges chinois. La Grande-Bretagne et la France ont admis ce point de vue.

Si les puissances de l'ouest présentent un front commun, Mao-Tsé-Tung sera peut-être amené à considérer et à reconnaître certains engagements internationaux pris par l'ancien gouvernement nationaliste.

On dit dans différents milieux que le maréchal Tito ne s'empresserait pas de reconnaître le gouvernement communiste de Chine.

LES ETUDES SUR LE TRANSPORT ET SUR LA CIRCULATION

Les trois comités de la commission municipale d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport à Montréal tiendront des séances cette semaine, soit demain, jeudi et vendredi.

La commission elle-même se réunira en assemblée plénière au cours de la semaine prochaine. Elle émettra alors un communiqué touchant le progrès réalisé au cours de ses récentes délibérations.

La commission des vingt et un a constitué trois comités, l'un s'occupe des finances, le deuxième de la circulation, et le troisième, du transport.

"PEUR D'AIMER"

Le "Devoir" commencera demain la publication de "Peur d'aimer", un feuilleton contemporain d'Hélène d'Hercheu.

Un institut du cancer à Laval

Québec, 4 (D.N.C.) — Un Institut du cancer est fondé à l'Université Laval. Le secrétaire général de Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent, a annoncé hier soir la fondation du nouvel Institut, qui a pour but principal de coordonner tout le travail effectué à l'Université et dans les hôpitaux universitaires de la région de Québec dans le domaine de la lutte contre le cancer.

Le nouvel Institut aura à sa tête un bureau de direction de six membres. Le doyen de la Faculté de médecine de Laval, le Dr Charles Vézina, présidera ce bureau de direction, qui se compose des Drs Edouard Morin, Henri Lapointe, Lea Payeur, Rosaire Gingras et Carlton Auger, tous professeurs à la Faculté de médecine.

Un incendie très spectaculaire rue Saint-Jacques

Un incendie a pris naissance, tôt ce matin, dans l'appartement No 4 de la conciergerie sise à 716 ouest, rue Saint-Jacques.

Le feu s'est déclaré dans un sofa, dans le logis de M. Louis Tessier.

Les sapeurs, dirigés par le chef de section, M. Fred Gilmore, ont réussi à confiner le feu aux étages supérieurs de ce vieil édifice de 4 étages.

Les appartements No 2 et No 3 ont été endommagés par l'eau, ainsi que la Canadian Simplex Sales Co., dont les bureaux sont installés au rez-de-chaussée.

L'incendie a été de courte durée, mais par contre spectaculaire.

Me Gérard Lévesque est candidat libéral officiel dans Kamouraska

M. Emile Naud candidat indépendant dans Laurier — Que feront les conservateurs?

Saint-Pascal, comté de Kamouraska, 4. — Me Gérard Lévesque a été élu hier candidat libéral officiel à l'élection complémentaire du 24 octobre pour le comté de Kamouraska. Un autre aspirant à la candidature, le Dr Adélard Lapointe, s'est rallié à la candidature de M. Lévesque au deuxième tour du scrutin.

Cette convention, qui a eu lieu hier après-midi, était sous la présidence du solliciteur général, l'hon. Hugues Lapointe. On remarquait à ses côtés M. Wilfrid Hamel, organisateur libéral du district de Québec.

Me Lévesque, qui a son bureau à Québec, est natif de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



M. ERNEST LEE, directeur provincial de l'éducation physique et de la récréation en Colombie canadienne depuis 1946, qui a été nommé directeur national de l'aptitude physique au ministère de la Santé nationale et du bien-être social, et président du Conseil national d'aptitude physique. Il est entré en fonction le 1er octobre.

Candidat indépendant dans Montréal-Laurier

M. Emile Naud, ex-conseiller municipal, a annoncé hier qu'il briguera les suffrages comme candidat indépendant dans le comté de Montréal-Laurier.

M. Naud fera la lutte à M. J.-Eugène Lefrançois, candidat libéral officiel, et à M. Pierre Gélinas, candidat ouvrier-progressiste.

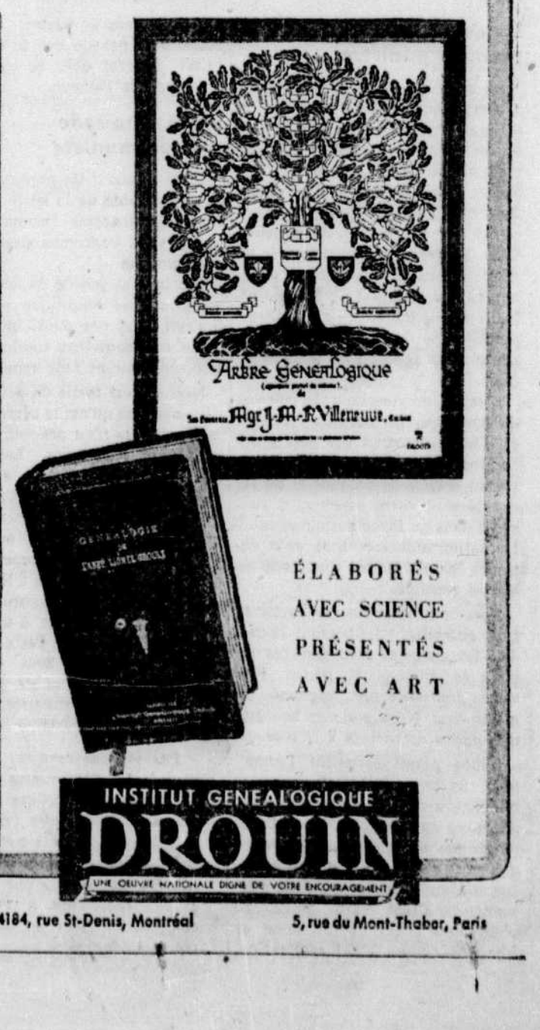
M. Naud a expliqué que le but de sa candidature était de protester contre ce qu'il a appelé "une convention préparée d'avance" et aussi contre le geste de l'ancien député du comté, M. Ernest Bertrand, qui a quitté son siège immédiatement après les élections pour devenir juge.

Chez les conservateurs

Il semble que les progressistes-conservateurs n'aient pas l'intention de laisser les candidats libéraux être élus par acclamation dans les cinq comtés du Québec où il y aura élections complémentaires le 24 octobre. Ils seraient déjà décidés à présenter des candidats dans Kamouraska et Gatineau. Pour ce qui est des trois comtés de Montréal, Laurier, Mercier et Jacques-Cartier, la question est encore à l'étude.

Les conservateurs ont déjà annoncé leur candidat dans Toronto-Greenwood et ils s'apprêteraient à en nommer un dans Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick.

DEUX DOCUMENTS PRÉCIEUX INDISPENSABLES À TOUTE FAMILLE



ÉLABORÉS AVEC SCIENCE PRÉSENTÉS AVEC ART

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

UNE OEUVRE NATIONALE DIGNE DE VOTRE ENCOURAGEMENT

4184, rue St-Denis, Montréal — 5, rue du Mont-Thabor, Paris

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue) $8.00, Montréal et banlieue, $11.00; Etats-Unis et Empire britannique, $10.00; Union postale, $12.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : BElair 3361*

MARDI, 4 OCTOBRE 1949

Il est toujours temps de se reprendre...

En marge d'une annexe de la "Légende dorée"

L'événement du jour, à Montréal du moins, ce devrait être la campagne en faveur de Sainte-Justine.

Tous les lecteurs du *Devoir* — et les anciens plus que les autres—savent quel intérêt notre journal, depuis toujours, porte à cette oeuvre. Il en a vu les très modestes débuts, il est né peu de temps après elle, il en a suivi tous les progrès, dans la mesure du possible il s'est efforcé de les faciliter et de les hâter.

L'un de nos camarades, que nous avions surnommé *le ministre de la Charité* et qui portait aux enfants un intérêt passionné, le très regretté Louis Dupire, s'est particulièrement occupé de l'oeuvre. Il en avait connu les promoteurs, dont certains, heureusement, après quarante ans, sont encore avec nous, il savait la noblesse de leur dessein et l'étendue de leurs sacrifices, la ténacité, le mérite et la fécondité de leurs efforts.

Aussi bien, parmi les multiples témoignages que déposèrent sur sa tombe, si prématurément, si inopinément ouverte, ses innombrables obligés, n'y en a-t-il pas eu de plus touchant que celui de Sainte-Justine.

Un lit y rappellera, à perpétuité, pour les petits et leurs parents, pour tous ceux qui aiment les enfants, le souvenir du journaliste qui fit tant pour eux.

Il continuera de la sorte, même au delà de la mort, d'alléger des souffrances, de sauver de jeunes existences.

Et son âme généreuse en sera sûrement à jamais réjouie.

●

La tradition, nos lecteurs le savent aussi, ne s'est heureusement pas perdue.

Les camarades de Louis Dupire se sont efforcés de poursuivre son oeuvre. Ils n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient voulu, mais ils ont essayé de n'être pas trop indignes de leur magnifique camarade.

Cette année, c'est une femme, Mademoiselle Germaine Bernier, qui a ouvert chez nous la traditionnelle campagne en faveur de Sainte-Justine. Elle l'a fait, il y a quelque huit jours,—c'était le 24 septembre dernier — dans un article qui aurait fait la joie de Dupire et que peu d'autres auraient pu écrire.

Elle y a mis tout son coeur de femme, toute sa connaissance du milieu montréalais et du sort qu'il fait aux petits malades, particulièrement à ceux des familles pauvres. Elle a montré comment il devient de plus en plus difficile de donner à domicile aux enfants malades les soins essentiels et comment se multiplient pour les petits les risques d'accidents, comment donc s'impose, avec une rigueur toujours plus grande, la nécessité d'un hôpital comme Sainte-Justine.

Notre vaillante camarade a mis dans cet article, assurément l'un des meilleurs qu'elle ait écrits, plus que cela: son sens aigu de la réalité, sa connaissance des conditions matérielles où vit Sainte-Justine, la somme toujours croissante de ses inévitables dépenses, le chiffre forcément plus qu'insuffisant, à raison de la qualité de ses patients et d'une grande partie de leurs parents, de ses ressources normales. Elle a démontré avec une émouvante éloquence la nécessité de l'appel à la charité publique, d'une campagne comme celle qui se déroule présentement dans notre ville.

Elle a illustré par des chiffres qui ne peuvent laisser personne indifférent l'immensité des services rendus par Sainte-Justine, elle a, de la sorte, laissé deviner les bienfaits, presque inimaginables, dont nous lui sommes tous redevables.

Aussi bien, pourrions-nous nous contenter de référer nos lecteurs à cet article du 24 septembre, de les prier de le relire.

On ne fera pas mieux.

●

Mais, outre qu'un article échappe parfois au lecteur le mieux disposé, il faut ne jamais oublier le mot fameux de Napoléon: *la répétition est la plus puissante des figures de rhétorique;* il faut user de la répétition sous toutes ses formes, par le rappel d'un texte plein comme celui de septembre dernier, par le rappel de sa substance tout au moins, ainsi que nous venons de le faire.

Puis, nous voudrions recommander à nos amis la lecture d'une pièce qui ne risque pas, comme une page de journal, de s'envoler, d'être balayée par le vent, qui peut être facilement conservée et consultée à loisir. Nous entendons parler du rapport annuel de Sainte-Justine, le quarantième de la série. On devrait assez aisément encore pouvoir se le procurer, à l'Hôpital même.

De prime abord, ce document peut paraître assez sec, assez rébarbatif même. Des colonnes et des colonnes de chiffres et de noms, des rapports officiels, etc. Mais quand on y regarde d'un peu près, avec quelque attention, de quelle vie s'anime, de quelle éloquence ardente, communicative, se parent ces pièces qui semblaient d'abord inertes et froides! On ne se lasse point de les parcourir et de les méditer.

Mlle Bernier a donné les principaux chiffres du dernier rapport; mais leur éloquence, déjà si considérable, comme effet de masse, s'accroît encore quand on les regarde en détail.

Ces colonnes de termes médicaux, étrangers aux profanes pour la plupart, d'allure si singulière, révèlent des souffrances qui auraient pu entraîner la mort, souvent, de lamentables et douloureuses infirmités la plupart du temps et qui, grâce à la science et au dévouement, à la charité sous l'une de ses formes les plus hautes, ont été supprimées ou atténuées.

Ce rapport permet aussi les plus instructives comparaisons. Il montre d'où l'on est parti, combien dure fut la route, et laisse deviner l'immense somme des bienfaits que l'Hôpital, au cours de ses quarante années et plus, a semés le long du chemin.

Vraiment, c'est un dossier à feuilleter avec soin, à conserver dans un coin sûr de sa bibliothèque, à revoir souvent.

●

On y verra des chiffres qui ne révèlent pas, heureusement, que l'énormité des dangers et des souffrances qui menacent les enfants, mais laissent deviner aussi les puissances de générosité et de sacrifices que recèlent encore les âmes chrétiennes.

A la vérité, ce n'est pas trop de dire que l'on pourrait, dans le voisinage même de la *Légende dorée*, classer ce document de physionomie si purement administrative.

A le lire, à le méditer — car il mérite les deux — certains seront sûrement enclins à se dire: *Mais, ai-je fait tout ce que je pouvais, tout ce que je devais? Ai-je pleinement répondu à l'appel des petits et de leurs amis?*

Il est toujours temps de se reprendre.

Omer HEROUX

Qu'est-ce que la Confédération ?

LORD CARNAVON, qu'on a appelé le législateur de l'Acte de 1867, l'a définie en ces termes lors de la seconde lecture du bill à la Chambre des lords :

"The Quebec Resolutions, with some slight changes, form the basis of a measure that I have now the honour to submit to Parliament. To those resolutions all the British Provinces in North America were, as I have said, CONSENTING PARTIES, and the measure founded upon them must be accepted AS A TREATY OF UNION".

Lord CARNAVON (1867)

LETTRES AU DEVOIR

LE LIVRE DE M. HUBERDEAULT

Côte-des-Neiges,
28 septembre 1949.

Monsieur Gérard Filion,
Directeur,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Monsieur le Directeur,

Je ne voudrais pas vous tenir responsable de tous les "mots" contenus dans votre journal; je sais trop parfaitement combien la contradiction vous répugne et jusqu'à quel point vous servez la justice. Je m'empresse donc d'attirer votre attention sur une légère incorrection dans l'une de vos manchettes du 23 courant, première page, relative à l'achat d'un ouvrage par la CECM.

Le titre se lisait comme suit: "La CECM achète l'ouvrage d'un instituteur CHASSE par ses confrères de l'Alliance". L'expression "chassé" pourrait être vraisemblable si on ne relevait au corps même de l'article, la déclaration suivante: "M. Huberdeault a fondé un groupement rival..." Il semble qu'un soupçon de logique incline le lecteur le plus difficile, à conclure: si M. Huberdeault s'est ainsi positivement séparé de l'Alliance, cette dernière se donne un peu trop facilement le change et frappe à vide par l'exclusion.

Il faut bien admettre que cette légère imprécision est pardonnable de la part d'un journaliste qui se voit forcé de relater une autre contradiction beaucoup plus flagrante. En effet, le rédacteur termine son article en rappelant que "l'une des suggestions les plus intéressantes (au cours de cette assemblée de l'Alliance), est la formation d'une association de maîtres et de parents". Or, l'ouvrage dont il est question dans le premier paragraphe de ce compte rendu, se trouve précisément être une thèse qui traite du problème des "relations de la famille et de l'école". L'auteur est assurément condamnable d'avoir interverti les termes "Parents et Maîtres".

A coup sûr, le rédacteur du *Devoir* n'était pas au courant que le même Président de l'Alliance dont il rapporte les paroles "on n'a pas le droit de prendre l'argent de l'éducation pour se moquer des instituteurs", est le même homme qui écrivait à propos du même livre: "L'Alliance assure M. Huberdeault de sa plus entière collaboration dans la diffusion du volume qui ne pourra nous faire à tous que du bien". (Signé: Léo Guindon, président. — le 21 sept. 48; évidemment avant la grève).

Quant à moi, Monsieur le Directeur, veuillez croire que j'apprécie hautement la publicité que m'a value ce rapport en première page de votre journal. Comme je n'ignore pas le grand soin que vous apportez toujours à votre journal en sorte de lui conserver une renommée de plus intègre probité, je me suis cru autorisé à vous demander de rendre publique une correction qui s'impose.

Bien reconnaissant,

Jean HUBERDEAULT,
5181 rue Decelles.

QUESTION A M. JEAN VINCENT ET AUX LECTEURS

1er acte. A la suite d'un naufrage, trois voyageurs se réfugient sur une île déserte. Un mari, son épouse et l'amant de cette dernière. D'un commun accord, les deux hommes décident de se partager la femme, c'est-à-dire, qu'ils vivront alternativement avec elle chacun une semaine.

2ème acte. Facile à deviner: des situations cocasses s'ensuivent qui menacent de tourner au parfait imbroglio. Sur les entrefaites, survient un troisième mâle, — en l'occurrence, un indigène des alentours, — qui a tôt fait de ligoter les deux amis mais qui, bon prince, accepte de leur laisser la vie sauve à condition qu'on lui permette de violer l'épouse; ce à quoi consentent sans trop d'amertume, pour ne pas dire davantage, Monsieur et Madame!.

3ème acte. Un navire paraît à l'horizon: nos rescapés reverront la civilisation. Tout est bien qui finit bien. L'amant, quant à lui, a tiré de cette aventure une leçon dont il entend bien profiter dès son retour en Europe: on éprouve de vrai plaisir avec une femme mariée que quand son mari ignore qu'il est cocu!

Ceux qui se sont rendus à l'Arcade, cette semaine, ont sans doute reconnu là les grandes lignes de "La petite hutte" d'André Roussin que, dans le *Devoir* de lundi, le 26, M. Jean Vincent, après force éloges, et à ma grande surprise, "conseille sans ambages d'aller voir". Un des plus grands succès parisiens de ces dernières années, a-t-on affirmé.

Pour ma part, je demanderais bien volontiers à M. Marc Antony, le directeur du "Paris Theatre Guild" si, en fait, c'est ce qui a été présenté de mieux ou à peu près sur la scène, en son pays, de 1947 à 1949; et s'il est tellement difficile en puisant dans le répertoire moderne de trouver assez d'oeuvres théâtrales à la fois bien construites et convenables sur tous les rapports pour remplir le programme d'une maigre saison de douze pauvres petites semaines. Malheureusement, le mutisme sans défaillance qu'il a opposé à ma récente protestation (suivie d'une lettre personnelle) à propos de "Bonne chance, Denis!" ne me permet guère d'entrevoir la possibilité d'une réponse de sa part.

En conséquence, je me retourne vers M. Jean Vincent, le critique dramatique du *Devoir* et par ricochet vers les lecteurs et pose la question suivante. Connaissant les idées maîtresses des trois actes que j'ai résumés plus haut, est-il possible de soutenir que "La petite hutte", même si elle est écrite sur un ton léger et jouée allégrement, constitue — et j'emploie à dessein les termes mêmes du programme vendu à l'Arcade — *"une comédie d'une rare qualité, . . . une comédie de réaction dont chaque personnage (sous les dehors d'une apparente immoralité) est d'une honnêteté absolue"?*

Qu'on me prouve que tel est le cas et je m'engage à bouleverser ciel et terre pour devenir le plus zélé et le plus fanatique propagandiste de la troupe de la rue Ste-Catherine est.

Sinon, je commencerai à croire, à regret, que dans l'oeuvre de déchristianisation du monde que, pourtant tous s'accordent à déplorer, le théâtre d'aujourd'hui joue, à sa façon, un rôle aussi néfaste que les modes indécentes, les magazines suggestifs, les journaux à sensation et que sais-je encore. Et en tant que fervent de la chose dramatique, je murmurerai: "Hélas!"

Léonce TREPANIER
6764 rue Chambord.
27 septembre 1949.

DOLLARS CANADIENS ET BLACK MARKET AU CANADA

M. Le Directeur
Le Devoir

19 sept. 1949

Ceci fait suite à votre récente étude de l'Impôt sur le Revenu et les injustices envers les familles nombreuses et pauvres.

Les restrictions actuelles sur le change étranger allouent à tout résident canadien une somme annuelle de $150. en argent américain pour les adultes et $100. chacun pour les enfants. Pour une famille moyenne de 5 enfants, cela fait donc une allocation de $800. par an. Cela semble beaucoup et nul doute que le gouvernement canadien est très généreux... du moins si l'on en juge du point de vue de la classe riche. Permettez-moi cependant d'y voir sous un autre angle; celui de la classe pauvre...

Tout le monde sait sans doute que bon nombre d'articles fabriqués aux Etats-Unis se vendent à environ la moitié du prix des articles de même qualité achetés au Canada. Par exemple, le prix des réfrigérateurs de marques connues commence à environ $165. et $189. pour des modèles de 7 pi. cu. contre environ $369. pour des modèles connus au Canada. Les laveuses commencent à $68. alors qu'il n'y en a pas de comparables au Canada pour le double de ce prix. Aux Etats-Unis il y a des petits radios qui se vendent à $8. et $10., alors que la même remarque que pour les laveuses s'applique ici.

Sans doute la classe riche n'a pas beaucoup d'objections de payer des prix exorbitants pour se procurer ces articles qui ne sont en réalité qu'une infime partie de son budget, puisque cette même classe riche ne craint pas d'aller dépenser les $800. ou plus d'argent américain qui lui sont alloués, sur les plages d'Old-Orchard, Maine ou Kenny Bunk ou ailleurs, en luxes de toutes sortes pour ne pas dire gaspillages. La famille pauvre, elle, n'a pas les moyens de se permettre de tels luxes (elle n'y tient pas d'ailleurs) mais elle aimerait à se servir de son allocation de dollars américains pour se procurer un réfrigérateur ou un appareil de radio, ou une laveuse, etc., etc. à prix abordable, aux Etats-Unis ou ailleurs, et tout en payant les frais de douane et taxes, économiser encore, au delà de 50% dans bien des cas. Mais voilà, le gouvernement canadien ne permet pas l'importation de ces appareils autrement que par des "contrôles" et quotas qui ne sont accessibles qu'à certains gros importateurs qui "contrôlent" ces importations et ne laissent pas bénéficier le peuple des réductions de prix sensibles qui pourraient avoir lieu.

On dira sans doute à la famille pauvre qu'elle peut faire un séjour d'au-delà de 48 heures aux Etats-Unis et qu'au retour elle pourra apporter pour $100. de "petits" effets tels que vêtements, souvenirs etc. en franchise. Mais il lui faut faire un séjour de 48 heures outre-frontière et dépenser en frais de voyage et hôtel une somme considérable. Quel est donc le but de cette loi qui exige qu'on doit demeurer à l'étranger au-delà de 48 heures avant de se prévaloir du privilège de l'exemption?... Pourquoi faut-il aussi que tous nos bagages nous accompagnent?

Pour ce qui est de l'argent américain, est-il beaucoup plus ruineux pour le pays qu'un Canadien aille dépenser $165. pour l'achat d'un réfrigérateur ou d'un appareil de radio aux Etats-Unis que s'il dépensait le même montant follement sur les plages ou dans les hôtels et les grills; surtout dans un temps ou il y a pénurie de tous ces articles au Canada et qu'on en profite pour exiger des prix de marché noir? Pourquoi le gouvernement canadien n'enseigne-t-il pas aux Canadiens à se procurer des marchandises utiles et nécessaires avec les dollars américains qui sont très rares, paraît-il, plutôt que leur permettre de dépenser tant d'argent en voyages et séjours aussi inutiles qu'exorbitants. Je ne parlerai pas ici des voyages en Floride pour supposées causes de santé, car j'y reviendrai peut-être sous peu.

Je me contenterai de vous parler de certains "big-shots" d'une certaine nationalité, que les moeurs n'étouffent pas, qui se permettent d'amener leur servante passer une "petite" fin de semaine à leur chalet, aux Etats-Unis. Il va sans dire que la petite servante ne manque pas d'apporter son allocation de $150 en argent américain en bonne et due forme. Et la petite servante reviendra au Canada le lendemain, poche-nette de ses fonds américains, au bénéfice de notre gros "big-shot." La semaine suivante, ce sera le tour d'un ouvrier ou d'une ouvrière de l'usine appartenant à notre "big-shot", de traverser la frontière (légalement) avec son allocation de fonds américains et encore une fois les $150. de fonds américains iront au bénéfice de notre cher "big-shot" que toujours les moeurs et les scrupules n'étouffent pas; et ainsi de suite jusqu'à ce que le montant traversé outre-frontière soit suffisant pour payer toutes les dépenses et tous les caprices de Mr "Big-Shot" et de toute sa famille, pour leur séjour qui durera toute la belle saison. Et c'est ainsi que l'argent américain (qui est rare, paraît-il) sort du pays pour toutes sortes de luxes alors que le citoyen pauvre se voit refuser l'achat à l'étranger des choses les plus essentielles, lesquelles se vendent au Canada à des prix de marché noir.

Pour ce qui est de l'exemption de $100. pourquoi cette loi ne s'étend-elle pas jusqu'à couvrir les meubles ou autre objets volumineux? Pourquoi faut-il que les bagages nous accompagnent au lieu de les faire expédier par malle ou express? Le gouvernement américain est bien plus généreux sous ce rapport puisqu'il permet une exemption de $100. tous les mois au lieu de tous les 4 mois et il est permis à 3 ou 4 Américains de joindre leur exemption de $100. chacun et ainsi de pouvoir emporter un article de $300 ou $400, ce qui nous est refusé à nous. Aussi les Américains peuvent recevoir leurs achats par malle ou express. Ne croyez-vous pas qu'il soit temps que le gouvernement amende cette loi de manière que le pauvre homme ne soit pas obligé d'aller dépenser des sommes considérables afin de pouvoir bénéficier de la loi de l'Exemption, et ainsi donner une chance égale à toutes les classes de la société ? . . . Ou bien faut-il croire que ce sont certains manufacturiers canadiens qui dictent au gouvernement sa ligne de conduite afin de pouvoir maintenir les prix de leurs produits au niveau du marché noir, et nous empêcher de nous procurer ces mêmes produits aux Etats-Unis à des prix raisonnables.

Je vous remercie, M. Filion, pour l'hospitalité de vos colonnes et nul doute que d'autres lecteurs ne manqueront pas de donner leur opinion sur ce sujet.

VIVE LA REPUBLIQUE!

Ti-GEORGES

L'Eglise devant le communisme et le capitalisme

Lettre des cardinaux français

La *Croix* du 15 septembre donne le texte de la *Lettre des cardinaux français sur le décret du Saint-Office condamnant l'adhésion et la collaboration des catholiques aux partis communistes.*

Dans une première partie, les cardinaux donnent "le sens du décret" : le communisme, rappellent-ils, est matérialiste et antichrétien, c'est une idéologie intrinsèquement athée. Il persécute l'Eglise d'une façon systématique partout où il est puissant (exemple du cardinal Mindzenty). Il s'en prend même aujourd'hui à l'unité de l'Eglise : en Europe centrale, il veut soustraire les catholiques "à la communauté catholique pour les faire passer au schisme". Le sens *religieux* du décret est donc clair : aucune visée politique ne s'y rattache. "Son seul but est de défendre la foi chrétienne contre les dangers trop réels qui la menacent."

Dans une deuxième partie, les cardinaux français précisent "la portée du décret et son application"

"Tels sont, nos très chers frères, le sens et la portée du décret que le Saint-Office a rendu contre le communisme. Un catholique ne doit pas se laisser entraîner à lui donner une autre signification s'il veut rester vraiment docile à la pensée de ses chefs religieux.

L'Eglise ne s'engage pas dans une "croisade" anticommuniste

Un catholique se gardera donc bien de dire que, au milieu du conflit qui met aux prises puissances communistes et puissances anticommunistes, l'Eglise vient de s'engager dans les rangs de l'un des deux partis. L'Eglise se refuse à entrer dans une "croisade" où s'entremêlent tant de rivalités et d'intérêts d ordre temporel et économique: elle sait qu'elle y compromettrait la pureté de sa mission qui est essentiellement spirituelle. Pas plus aujourd'hui que durant la dernière guerre mondiale, l'Eglise ne veut que les condamnations d'ordre doctrinal qu'elle peut avoir à porter contre l'idéologie dominante d'un Etat constituent une arme qu'elle remettrait à l'un des combattants pour en user contre son adversaire.

L'Eglise ne prend pas parti pour le capitalisme

En face du décret du Saint-Office, un catholique ne tombera pas dans cette illusion trop fréquente d'imaginer que le jugement défavorable porté par le Saint-Siège sur une doctrine signifie une approbation donnée à la doctrine opposée. En condamnant l'action des partis communistes, l'Eglise ne prend pas parti pour le régime même du capitalisme, c'est-à-dire dans la valeur absolue qu'il confère à la propriété sans référence au bien commun et à la dignité du travail, un matérialisme rejeté par l'enseignement chrétien. Quels que soient leur rang dans la société et leur puissance dans la vie économique des nations, les catholiques que leur égoïsme de classe ou leur attachement aux richesses de la terre entraîne à se refuser à toute transformation des structures sociales ne sont certainement pas dans l'esprit de Jésus-Christ. Ils se font, sans s'en douter, les complices des adversaires de son Eglise et servent de fourrier à la révolution communiste.

Tous en condamnant le communisme athée, l'Eglise partage les angoisses et les aspirations du monde ouvrier et, fidèle à sa doctrine, elle veut fermement servir la cause de la promotion ouvrière

Nous comprenons bien la souffrance qu'ont pu ressentir les travailleurs devant la condamnation du communisme. Nous savons qu'ils voyaient surtout en lui un parti agissant et résolu à supprimer les injustices sociales dont ils souffrent et à donner aux ouvriers leur place d'hommes libres, dans la profession comme dans la cité. Aussi sommes-nous très émus de leur peine et avons-nous à coeur de leur ôter la douloureuse impression que l'Eglise resterait insensible à leurs angoisses et à leurs aspirations. Il n'en est rien. Après comme avant le décret du Saint-Office, l'Eglise, dans le conflit social, prend nettement parti pour eux. Voilà plus de cinquante ans que les Papes ne cessent d'enseigner que la conditions des ouvriers dans le régime actuel du travail n'est pas juste. Elle ne l'est pas dans l'organisation capitaliste; elle ne l'est pas davantage dans l'organisation communiste qui ne fait que concentrer entre les mains d'un Etat tout-puissant les privilèges qu'il enlève au capitalisme privé. L'homme ne peut être un instrument de profit, ni au service d'intérêts privés, ni au service de l'Etat. Il doit jouir de sa liberté personnelle, voir respecter sa dignité de travailleur et avoir sa juste part de la prospérité qu'il contribue à créer.

C'est pourquoi l'Eglise ne cesse d'encourager les prêtres et les militants ouvriers chrétiens qui, dans les mouvements d'Action catholique et les organisations syndicales chrétiennes, sont au contact des besoins spirituels et matériels du monde du travail et qui, comme l'écrivait peu de temps avant sa mort le cardinal Suhard, notre collègue de très vénérée mémoire, "partagent ses inquiétudes, ses soucis et aussi ses espérances".

Loin de se laisser intimider par les attaques dont le décret du Saint-Office pourra être l'objet, qu'ils soient bien convaincus de ceci et qu'ils le disent hardiment : l'Eglise, par sa fermeté vis-à-vis de l'erreur communiste, veut être le meilleur allié des travailleurs dans l'effort qu'ils poursuivent pour réaliser leur idéal de la promotion ouvrière. En effet, il ne saurait y avoir de véritable valeur humaine, ni de dignité du travailleur dans une société où n'existe pas la liberté. Mais sans Dieu, principe et fin de l'homme, la liberté n'est qu'un vain mot. L'athéisme, qui est à la racine du communisme et que l'on trouve comme un ferment actif dans toutes ses réalisations économiques et sociales, amène logiquement un écrasement de l'homme. En fin de compte, le communisme athée ne peut offrir à l'humanité d'autre idéal qu'une fourmilière où l'individu est déterminé à un travail dont il ne voit ni le pourquoi, ni le comment, ni les fins.

Lorsque l'erreur communiste aura perdu l'emprise qu'elle exerce aujourd'hui sur un trop grand nombre d'esprit, l'humanité reconnaîtra que l'Eglise de Jésus-Christ, dressée héroïquement contre ses persécuteurs, aura sauvé la vraie notion de l'homme et de sa dignité.

Le décret du Saint-Office, parce qu'il défend la vérité, constitue pour les chrétiens, et avec eux pour tous les hommes, un acte décisif de libération.

Nous vous renouvelons, Nos très chers frères, l'assurance de Notre paternel dévouement en Notre-Seigneur.

Paris, le 8 septembre 1949, en la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge,

† Achille, cardinal Liénard, *évêque de Lille;*
† Pierre-Marie, cardinal Gerlier, *archevêque de Lyon;*
† Jules, cardinal Saliège, *archevêque de Toulouse;*
† Clément, cardinal Roques, *archevêque de Rennes.*

BLOCS-NOTES

La demeure du premier ministre

La crise du logement a d'étranges conséquences. C'est ainsi que le premier ministre du Canada doit se contenter d'un appartement de cinq pièces. Cette absurdité a fait l'objet de quelques reportages. Puis elle a donné lieu, vendredi soir, à une proposition du ministre C. D. Howe: celle que l'Etat fournisse désormais aux premiers ministres fédéraux — à M. Saint-Laurent aussi bien qu'à ses successeurs — une demeure qui soit un peu plus en accord avec leurs fonctions.

C'est là, croyons-nous, le langage du bon sens. Le premier ministre est l'homme chargé des plus grandes responsabilités au Canada. Il a besoin parfois de solitude et de recueillement — et comment y parvenir dans un logement minuscule? La nation a intérêt à ce qu'il obtienne les meilleures conditions de travail possible.

Fort heureusement, les partis se sont entendus en Chambre là-dessus: les chefs se sont déclarés en plein accord avec M. Howe. Plusieurs journaux ont exprimé le même avis. Nous sommes heureux de joindre notre voix à la leur.

L'idée paraît recueillir l'unanimité. La personnalité du premier ministre actuel — *a family man*, aiment à rappeler les journalistes de langue anglaise: et qu'est-ce qu'une famille sans une maison?—, son évident désintéressement personnel facilitent sans doute ce plein accord. On devrait donc se hâter de passer à sa réalisation. Les Canadiens se sentent mal à l'aise, à la pensée que le chef de l'Etat fédéral doit se contenter d'un abri de fortune.

Pas de croisade anticommuniste

On lira dans cette page une tranche importante de la lettre que les cardinaux français viennent de consacrer à l'excommunication du communisme.

Sur le sens positif du décret romain, aucune équivoque possible: il s'agit, pour des motifs religieux, d'une condamnation absolue. C'est à la fois clair et sans appel.

Mais s'il est facile de définir positivement ce qu'est le décret, il est moins simple d'en prévenir les exploitations partisanes. Les cardinaux ont donc éprouvé le besoin de déclarer tout net: *"L'Eglise ne s'engage pas dans une "croisade" anticommuniste"*. Elle ne prend point parti pour un groupe d'Etats contre un autre groupe d'Etat, elle n'adhère pas, même spirituellement si l'on peut dire, à un Pacte de l'Occident ou à un Pacte de l'Atlantique. Elle sait tout ce qui grouille d'intérêts et de passions dans ces traités militaires. Et la remarque est importante:

Pas plus aujourd'hui que durant la dernière guerre mondiale, l'Eglise ne veut que les condamnations d'ordre doctrinal qu'elle peut avoir à porter contre l'idéologie dominante d'un Etat constituent une arme qu'elle remettrait à l'un des combattants pour en user contre son adversaire

Le décret du Saint-Office n'est pas un cadeau du catholicisme à la Propagande de Washington!

"Dans la notion même du capitalisme"

Les cardinaux français vont plus loin. Ils ne s'en tiennent pas à la question politique. Ils jugent le régime social. Ils écrivent: *"L'Eglise ne prend pas parti pour le capitalisme"*.

Là-dessus, ils commentent fortement:

Il faut bien que l'on sache qu'il y a dans la notion même du capitalisme, c'est-à-dire dans la valeur absolue qu'il confère à la propriété sans référence au bien commun et à la dignité du travail, un matérialisme rejeté par l'enseignement chrétien.

Cela nous rappelle les déclarations de l'*Osservatore romano* sur le même sujet, et qui ont scandalisé tant de gens (qu'on se reporte au texte, d'une extrême vigueur, qu'a reproduit l'*Action nationale* de juillet). Ainsi, pour les cardinaux français, *il y a dans la notion même du capitalisme un matérialisme rejeté par l'enseignement chrétien.* Les cardinaux ne jugent point la technique du régime, ils en condamnent l'esprit: *la valeur absolue qu'il confère à la propriété sans référence au bien commun et à la dignité du travail.*

Car "la condition des ouvriers dans le régime actuel du travail n'est pas juste". Elle ne l'est pas davantage en régime communiste: l'abus change de source, mais il demeure. Il faut à l'heure actuelle travailler à la vraie promotion ouvrière. Il ne le faut pas seulement en France. Et la lettre des cardinaux français rejoint le message de plusieurs évêques canadiens.

André L.

L'ACTUALITE

Bergère XXe siècle

Le temps où les princes épousaient les bergères est bien loin. D'abord les princes sont devenus rares et s'il reste des bergères elles doivent se préoccuper beaucoup plus de contrat collectif et de sécurité sociale que des princes charmants. Mais même dans la dure réalité de l'ère atomique, les idylles des contes anciens peuvent survenir ailleurs qu'au cinéma.

A preuve le grand mariage de la semaine dernière où un prince anglais a épousé une jeune réfugiée viennoise. Le comte de Harewood, neveu de George VI, qui occupe le onzième rang dans la ligne de succession au trône, a épousé Marion Stein. En 1938, la famille Stein quittait l'Autriche juste avant l'annexion hitlérienne; et voici que la fillette, qui prenait alors la route de l'exil pour échapper au nazisme, entre dans la plus huppée des rares familles royales qui ont survécu à la Grande Guerre II. Leurs Majestés sont venues d'Ecosse tout exprès pour la cérémonie, qui groupait 900 invités choisis parmi la plus exclusive aristocratie anglaise.

Si les bergères d'autrefois représentaient le dernier échelon de l'échelle sociale, l'on pourrait difficilement trouver aujourd'hui un sort plus pitoyable que celui de ces fugitifs qu'on a fini par nommer des personnes déplacées. Mais les contes ne poussent jamais les choses trop loin — pour ne pas effrayer les enfants sages à qui on les raconte — de sorte que les malheurs de la famille Stein durent être moins tragiques que ceux des fugitifs de date plus récente. Il serait d'ailleurs très facile de mettre ce conte en opérette, puisque le père une fois réfugié à Londres trouva du travail dans une maison d'édition musicale et que le comte de Harewood est critique musical d'une publication londonienne et président du London Opera Club.

Vous pensez bien qu'avec un pareil sujet, les impérialistes n'ont pas manqué leur chance, car ce mariage d'une roturière avec un prince du sang apporte une excellente propagande pour le Royaume-Uni, notamment aux Etats-Unis où l'Angleterre travailliste reçoit souvent une publicité adverse.

Malheureusement cet effort de propagande a été un peu éclipsé. La veille même de ce grand mariage, les journaux de New-York rapportaient fort irrévérencieusement que le marquis de Milford-Haven, cousin de George VI, et l'un des plus beaux "partis" de la noblesse anglaise, annonçait son prochain "mariage" avec une divorcée étasunienne. Ce marquis, qui s'appelle aussi David Michel Mountbatten, était le témoin de son cousin le prince Philippe au mariage de ce dernier avec la princesse héritière, et il a été la dernière saison le plus fréquent danseur de la princesse Margaret Rose.

Or pour comble de malheur, la divorcée que le marquis va épouser s'appelle Mme Romaine Dahlgren Pierce SIMPSON. Eh oui, son précédent mari portait le même nom que l'ancien époux de Wallis, la trop célèbre duchesse de Windsor pour laquelle Edouard VIII abandonna la couronne.

Après une aussi déplorable nouvelle, la société londonienne a voulu tirer parti au maximum de l'idyllique et charmant mariage Harewood-Stein. Mais les mauvaises nouvelles font toujours plus de bruit que les bonnes. Et même dans le compte rendu de ce beau mariage, la dépêche de l'A. P. notait que Mlle Stein est la première roturière à entrer dans la famille royale... depuis Wallis.

SANSOUCY

Centenaire encore active

Placentia, Terre-Neuve (C.P.) — Une bonne portion de l'histoire peut rester dans une mémoire pendant cent ans. C'est le cas de Mme Margaret Mooney, de Placentia, qui, à l'occasion de son centième anniversaire récemment célébré, a pu encore rappeler de façon vivante plusieurs scènes du passé de Terre-Neuve.

En politique, enthousiaste de la Confédération, elle a été une grande admiratrice du premier ministre Smallwood.

Dans le vieux temps, dit Mme Mooney, quand un homme entrait dans la baraque à votation, il devait crier le nom de l'homme pour qui il votait. Cette coutume n'a pris fin qu'avec la création de la commission gouvernementale en 1933.

Un autre incident qui demeure clair dans son esprit: dans sa place à cette époque, quatre ou cinq hommes de Placentia ont construit une chaloupe de course, l'ont portée sur leurs dos pendant une marche de 90 milles jusqu'à Saint-Jean et ont gagné la course.

Mme Mooney rappelle qu'elle avait mis la main à la décoration de ce bateau pour l'occasion.

Mme Mooney lit et écrit toutes ses lettres elle-même, lave sa vaisselle et, comme elle dit, fait le pain avec les meilleures cuisinières, les "jeunes" aux alentours de 75 ou 80 ans.

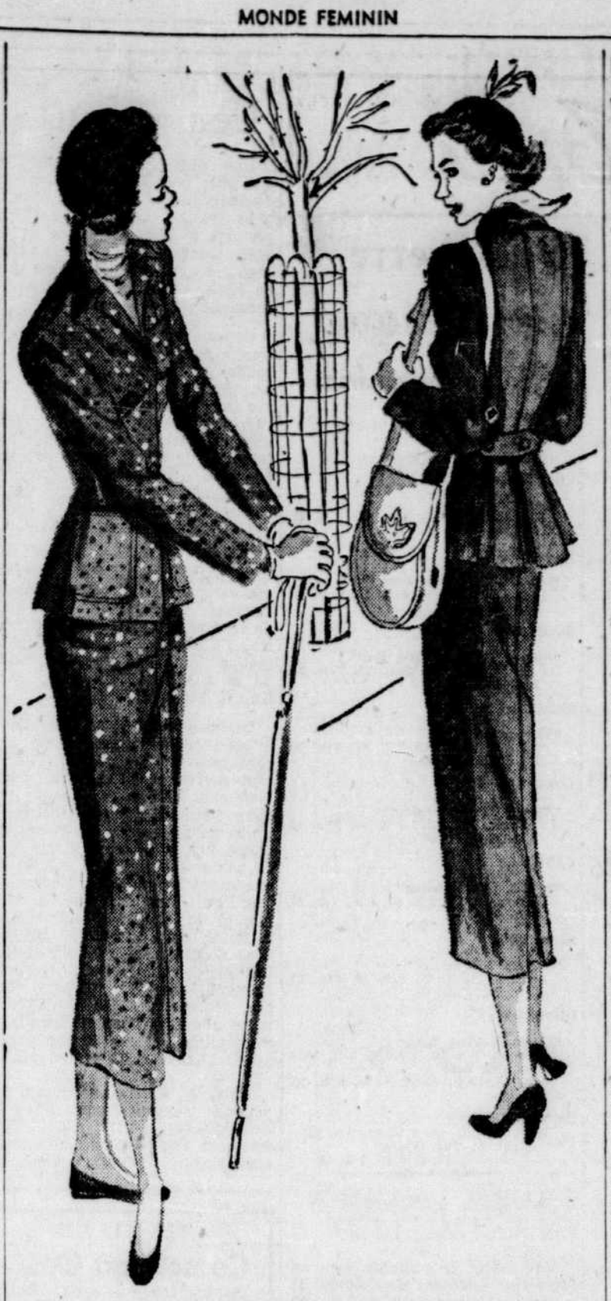
L'ECOLE DES PARENTS OUVRE SA SAISON

Le R. P. L.-M. Régis, O.P., directeur de l'Institut d'études médiévales, donnera mercredi, le 5 octobre, à 8h. 30, la première conférence de l'année à l'Ecole des Parents du Québec. Ce cours intitulé: "Comprendre est une victoire" sera exposé à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier.

Le programme a pour thème générale: "Comprendre pour aimer". Le Révérend Père fera une synthèse des sujets traités au cours de l'année et démontrera que cette victoire qu'est la compréhension a pour fruits l'amour, la bonne entente, l'accord, l'entraide.

SAMARITAIN INCONNU

Nottingham, Angleterre (C.P.) — Mme E. Cotten avait perdu la facture de son compte de gaz et l'argent pour le payer. Deux jours plus tard elle a reçu la facture officiellement acquittée.



Jamais le tailleur ne s'est présenté en autant de versions et avec autant de détails piquants. La jaquette plus longue permet d'ajouter des poches et la ceinture qui coupe la ligne du dos fait jeune.

Pour servir votre santé

Votre médecin est le meilleur juge

(Collaboration spéciale au *Devoir*)

Je regrette, madame, d'avoir à vous dire que je ne saurais vous approuver. Voyons, je passe mon temps à vous conseiller de voir le médecin, le spécialiste ou le dentiste, et vous me demandez de critiquer le praticien qui vous a examinée consciencieusement et qui vous a prescrit un régime sensé.

Vous trouvez votre médecin trop sévère et vous me demandez mon opinion, avec l'idée que je vais vous donner raison.

Regardons les faits objectivement. Vous reconnaissez vous-même que vous êtes malade depuis trois ans et que vous vous êtes soignée vous-même avec des remèdes de votre choix. Au bout de trois ans, comme vous n'alliez pas mieux, vous avez pris enfin la décision de consulter votre médecin.

Vous avez été examinée suivant toutes les règles de l'art médical par un homme qui connaît son affaire et qui possède une vaste expérience. Vous ne sauriez me contredire sur ce point. Quel a été le diagnostic du praticien? **Ulcère de l'estomac qui aurait dû être traité depuis longtemps.**

Sur l'ordonnance, que vois-je? Un des meilleurs remèdes qui existent pour le traitement de l'ulcère de l'estomac. Et sur la feuille de régime? Les aliments qui conviennent le mieux au repos dont votre muqueuse stomacale a besoin.

Et vous osez vous adresser à un hygiéniste pour qu'il s'insurge contre la thérapeutique qui, au point de vue scientifique, s'applique parfaitement à votre cas.

Non, non, madame, non, je me garderai bien de critiquer mon confrère, parce que ce serait manquer de chic et m'engager dans une voie injuste.

Je ne me gênerais pas pour fustiger un charlatan qui vous aurait exploitée mais, de votre propre avis, votre médecin est sans reproche, sauf que son régime est trop sévère. Mais est-ce la faute de la Faculté, si vous avez attendu trois longues années pour avoir recours à elle?

Si vous allez voir un autre confrère, le régime sera le même, à peu de choses près. Un troisième médecin consulté vous prescrira à peu près le même régime au coin de la même sévérité.

Ayez donc la sagesse d'accepter votre sort en douceur et en toute résignation. Autrement, vous ne guérirez pas et vous aurez à affronter des complications graves: hémorragies, perforation de l'estomac avec danger de mort rapide, évolution de l'ulcère vers le cancer!

Ce n'est pas un épouvantail que l'hygiéniste agite devant vous. Vous le savez, puisque votre médecin vous a lui-même mise en garde contre ces accidents!

Alors, soyez sage, raisonnable et suivez votre régime à la lettre; soumettez-vous de bonne grâce aux injections intramusculaires dont l'efficacité thérapeutique a été éprouvée.

Et ceci m'amène à parler des relations cordiales qui doivent régner entre le médecin et son client. A quoi bon aller consulter un praticien si l'on n'a pas l'intention de prendre les remèdes qu'il nous prescrit ou de suivre le régime qu'il nous indique? Il faut que des liens de confiance se tissent entre le malade et l'homme qui le soigne.

Certes, si le client s'aperçoit qu'il s'est trompé et qu'il s'est adressé à un charlatan, je conçois qu'il a le droit d'être mécontent et de l'envoyer à la balade, mais ce n'est pas ce qui arrive dans la majorité des cas.

A tout événement, il y a assez de médecins dans la province pour choisir celui qui vous convient le mieux. Et, Dieu merci, nous avons encore l'aubaine d'avoir le choix libre de notre médecin.

Mais, au nom du gros bon sens, si on a l'impression très nette d'avoir été servi comme il faut et d'avoir été examiné consciencieusement, qu'on fasse confiance à l'homme qui a mis son art, sa science et son expérience à notre service. Acceptons le diagnostic, le traitement et le régime. **C'est la seule et unique façon intelligente de nous acheminer vers la guérison.**

Que de gens, hélas, vont consulter le praticien comme en s'acquittant d'une corvée. Ils suivent à peu près et le traitement et le régime ou bien ils ne le suivent pas du tout et ils en veulent ensuite au médecin, si la guérison est longue à venir. **C'est de l'enfantillage.**

En conséquence, madame, j'espère que vous aurez le bon esprit de vous soumettre à un régime dur, sévère, rigoureux, mais n'oubliez pas que vous êtes responsable de ce qui vous arrive.

Vous ne seriez pas obligée de vous priver des mets que vous aimez tant, si vous aviez vu le médecin, il y a trois ans. Mais vous avez agi à votre tête et voici l'heure de la pénitence. Vous guérirez si vous êtes raisonnable. Si vous manquez de bon sens, au point de ne pas accepter le traitement et le régime, ne comptez pas sur l'hygiéniste pour approuver une conduite qui aurait la réprobation de tous les honnêtes gens du Canada et de tous les pays.

Adrien PLOUFFE

Plus de fruits et de légumes

Une bonne nouvelle pour la ménagère, ceux qui sont au régime végétarien et le public en général, a été celle de la levée des restrictions sur les fruits et les légumes frais importés des Etats-Unis, surtout à cette époque-ci où déjà nos propres légumes frais commencent à se faire rares. La saison des tomates fraîches, des concombres, de la laitue, des radis, etc., n'est pas longue chez nous; c'est une chance de pouvoir importer de si près, en somme, fruits et légumes frais, tout l'automne et une partie de l'hiver.

Parmi les fruits qui nous viendront de l'exportation, reverrons-nous ces belles et bonnes grosses oranges si agréables à manger, tendres, juteuses et sucrées? Et faciles en plus à sectionner?

Depuis tant d'années, on n'a que ces petites oranges dures, dont certaines catégories ont un goût si amer qu'il n'est même pas plaisant d'en prendre le jus seulement.

Ce n'est pas ce genre d'oranges qui peut nous démontrer de façon convaincante que les épreuves chimiques améliorent la qualité des fruits.

Il n'y a pas longtemps un bulletin a été publié sur le c'est un mystère que même les orangers d'expérience ne cas des oranges à l'écorce teinte de vert. Il paraît que peuvent pas expliquer.

La teinte verte apparaît subitement sur certains fruits et pas sur d'autres du même arbre et de la même branche. Tout ce que l'on peut affirmer, et qu'il est bon de savoir, c'est que ces fruits dont l'écorce est colorée de vert autant que de jaune sont tout de même bons pour la consommation, l'épreuve chimique ayant assuré leur pleine maturité.

Légumes et fruits sont nécessaires à la santé, en plus d'être agréables à manger. Mais bien des gens n'y pensent pas; c'est un fait curieux et ils ont tort. Les enfants devraient être habitués à en manger dès leurs jeunes ans et même si le prix des légumes surcharge le budget alimentaire, c'est de l'argent bien placé et l'on devrait faire en sorte qu'ils aient toujours droit de cité sur notre table. Rien ne repose des rôtis et des sauces comme une bonne salade arrosée de citron, plusieurs fois par semaine.

Les légumes sont si précieux parce que: les sels minéraux qu'ils contiennent participent à la formation des os et des dents; certains légumes corrigent l'acidité du sang; les vitamines fournies par les légumes aident à la croissance et sont particulièrement nécessaires aux enfants; les matières fibreuses des légumes facilitent l'élimination; on les appelle quelquefois "les balais de l'intestin"; les vitamines contenues dans les légumes et les fruits crus, et dans les légumes verts, aident à prévenir et à corriger le rachitisme.

Comme on le voit, c'est une nouvelle d'importance que celle de la levée des restrictions sur l'importation des légumes et des fruits.

Germaine BERNIER

Carnet mondain

COCKTAIL

La section de journalisme de la faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, a reçu chez Mlle Laurie Beausoleil, des représentants des quatre sections de la faculté, à l'heure du cocktail, dimanche. Mentionnons parmi les personnes présentes: Mlles Rolande Coderre, Juliette Parent, Denyse Godbout, Cécile Maillet, Gabrielle Mondoux, Gabrielle Chalut, Yolande Perron, Françoise Montpas. MM. Ted Beausoleil, Yves Beausoleil, Claude Genest, Gaston Miron, Albert Fowlie, Robert Coallier, Gaston Miron, Gérard Shanks, Rémy Pouliot, Théo Catrantzos, Gilles Boyer, Roger Prud'homme, Bernard Lattero.

CHEZ LES COMPAGNONS

M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie, M. Jean Désy, assisteront à la représentation de "La Dame de l'Aube", chez les Compagnons, demain soir, mercredi, à titre d'invités d'honneur. M. Désy sera accompagné de quelques invités de marque.

RECEPTION

Le recteur de l'Université McGill et Mme Cyril James, ont offert un souper-buffet, dimanche soir, à leur résidence, en l'honneur de M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères de France, et du groupe qui l'accompagne en Amérique. Mentionnons parmi les personnes invitées: l'ambassadeur de France et Mme Guérin, le consul général de France et Mme Triat, M. Jean Basdevant, conseiller à l'ambassade de France et Mme Basdevant, tous d'Ottawa; M. et Mme Bernard Clappier, le colonel Gilbert Andrier, attaché militaire, M. Jean Sansfield Macdonald, du ministère des Affaires étrangères.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Jean-Gérard Lamontagne sont partis hier soir pour un séjour à New-York et Atlantic City.

* * *

Mme Arthur Gariépy, de Notre-Dame de Grâce, et Mme W. Armstrong, d'Ottawa, sont à Atlantic City, pour une quinzaine de jours.

* * *

M. et Mme Claude Farjon, sont partis hier, pour Paris, où ils séjourneront jusqu'à la mi-novembre.

* * *

Le Dr Eudore Dubeau, président de la Société Belgique-Canada, et Mme Dubeau, sont revenus d'Ottawa où ils ont assisté à la réception offerte par l'ambassadeur de Belgique au Canada et la vicomtesse Alain du Parc, en l'honneur de M. Paul van Zeeland, ministre des Affaires étrangères de Belgique.

Pierre de naissance



Un cadeau de fête qui sera apprécié.

Choisissez parmi une variété de modèles et un choix de pierres pour chaque mois de l'année.

Consultez avec confiance les bijoutiers suivants :

MURRAY & O'SHEA
401 rue Ste-Catherine ouest
LA. 8770 MONTREAL

POMPONNETTE
J. BRASSARD Prop.
LANCASTER 6933
256 EST, RUE STE-CATHERINE
MONTRÉAL

W. A. Gervais
1305 Est, avenue Mont-Royal,
AM. 2403 près Chambord

M. W. RIOPEL
902 est, rue BELANGER
DO. 0640 près St-Hubert

Feuilleton du "Devoir"

Le Rossignol de l'ombre

par Isabelle SANDY

56. (Suite et fin)

Non, c'était autre chose qui lui manquait. Ce dialogue ramenait ma pensée par une pente naturelle vers le voyageur inconnu, ce Verlans d'avant la lettre, son double idéal, que je n'avais cessé de poursuivre et que je poursuivais jusqu'à son dernier jour dans l'Autre!

Il arriva un jour de fin mars cloisonné de givre et de violettes. Le givre fondit tôt, les violettes s'épanouirent. Cyrille Arsenc accompagnait ce Jean-Claude souriant et doux en lunettes noires, et me sembla-t-il, se dirigeant assez bien. Cuirassé de douce ironie, il dissimulait son émotion dont je mesurais l'intensité à la mienne. Peut-être craignait-il d'avoir à me réapprendre et avait-il par prudence assujetti sa cuirasse!

Le vieil homme prit possession de sa chambre et déclara s'y trouver si bien qu'il s'y reposerait l'heure du thé. Aimable et paternelle complicité! J'installai Verlans sur sa terrasse où attendaient des fauteuils de toile.

Il gardait son expression un peu tendue, un peu mystérieuse, qui m'intriguait sans m'alarmer car rien ne pouvait nous détacher l'un de l'autre; il était moi et j'étais lui, nous formions l'idéale unité humaine.

Soudain l'un des pigeons que Louisotte élevait pour moi se posa sur mon épaule. Verlans fut-il alerté par le bruit soyeux des ailes ou les dinstingua-t-il? D'une voix rêveuse il me dit:

— J'aime vous voir si près de la Nature, et entourée de bêtes familières.

— Vous en verrez d'autres, fis-je, les agneaux du voisinage me connaissent déjà comme autrefois et chaque soir un hérisson et ses petits viennent chercher des croûtes de pain disposées autour d'une écuelle d'eau remplie pour eux.

Sur la fin du jour, il voulut faire une promenade aux environs. Je sentais qu'il avait quelque chose à me dire, mais il recherchait l'ambiance, le cadre ou un appel de moi, qui ne comprenais pas. Cependant quelle calme splendeur autour de nous! C'était le soir: une immensité d'un bleu d'opale s'offrait aux jeux d'un pinceau qui après avoir souligné tous les reliefs, s'attardait sur les cimes éclatantes. Sur nos têtes des façons roux en quête de rapine tournoyaient: je distinguais les larges plumes écartées de leurs ailes comme des doigts que, selon la courbe du vol, le couchant teintait de sang.

Derrière leurs verres noires les yeux inconnus de Verlans s'efforcaient à suivre le mouvement des miens mais je n'osais plus lui dépeindre tel ou tel détail du paysage car pas une seule fois depuis notre réunion il ne m'avait parlé de son infirmité.

Par instants, lorsque mes paroles lui avaient semblé plus douces il baisait longuement ma main. Je voudrais pouvoir expliquer aux amoureux plus agités que nous ne le paraissions, que notre jeune et sain désir était sans doute aussi vivace que le leur, mais que nos souffrances passées leur imposaient une sourdine en l'intensifiant.

Mon ami me dit soudain:

— Est-ce que vraiment, *vraiment*, ma chérie, vous consentiriez à vivre toujours ici, vous jeune, belle, pleine d'avenir?

J'eus réellement envie de rire:

— Mais mon avenir, c'est vous Jean-Claude!

— Vous sacrifiez à..! à un demi-infirme votre jeunesse et votre art? Car vous avez reçu ce Luc Maudhuy, je pense?

— Je l'ai revu.. mais sans le décourager je ne lui ai rien promis de ferme.. Nous en parlerons, vous et moi, un jour... D'ailleurs Maudhuy a compris!

— Il a compris quoi? fit-il sur un ton de tendre ironie qui dénotait chez lui une certaine tension d'esprit.

— Il a compris que jamais, simplement..

— Bien!..

Pus il reprit comme nous regagnons la terrasse:

— Si vous y consentez, Marine, mon père adoptif va me donner la bague de fiançailles que je vous réservais..

Il se leva, revint aussitôt, passa à mon doigt un anneau enrichi d'un saphir.

— Mais il y a autre chose, fit-il à mi-voix tant il était ému, autre chose que vous avez cent fois méritée, Marine..

Et brusquement ôtant ses lunettes, il m'offrit la double pierre précieuse de ses yeux clairs, de ses yeux inconnus, sauvés de la nuit..

Je jetai un cri de joie et dus faire effort pour ne pas éclater en sanglots de bonheur!

— Mais pourquoi m'avoir caché cela..

— Pardonnez-moi, ma chérie, il fallait d'abord pour éprouver et décourager à jamais Mlle Duthoit! Ensuite parce que je n'étais pas encore bien assuré de ma guérison totale. Je ne l'ai pressentie que le jour de notre promenade dans la neige vous rappelez-vous? Quelles exigences de ma part et quelle patience de la vôtre!

"En vous mettant une dernière fois à l'épreuve je me donnais à moi-même des raisons majeures de ne jamais douter de vous, jamais quoi qu'il arrivât.. Je veux dire quoi que mon esprit inquiet imaginât un jour! Mais non, Marine, ne craignez plus, je suis guéri, je ne veux plus être un mauvais garçon qui doute de tout et dévaste son propre destin".

Pour alléger notre émotion par une note comique, il m'apprit que Gisèle lui avait dernièrement annoncé ses fiançailles avec un homme du meilleur monde qui aurait du bon sens pour deux.. Il s'agirait d'un quadragénaire dont la fortune égalait au moins celle des Duthoit.

—Cette lettre, sourit Verlans, est un modèle d'indélicatesse, d'astuce et d'incompréhension. Comment ne bénirais-je pas l'épreuve qui a fait reculer cette femme! Cette femme que j'ai un instant confondue avec vous, mon rossignol de l'ombre, mon rossignol d'amour..

"Vraiment?.. fit-il en riant.

Et comme le rire pétillait dans ses yeux de miracle, j'en étudiais amoureusement les reflets, afin de composer pour les heures sombres mon invisible capital de bonheur...

—Rossignol de l'ombre, rossignol de l'aube! disait-il à mi-voix.

Isabelle SANDY.

FIN

"PEUR D'AIMER"

Le "Devoir" commencera demain la publication de "PEUR D'AIMER" un feuilleton contemporain, d'Hélène d'Hercheu.

Chez les Ecrivains pour la Jeunesse

En la salle des cours de la Bibliothèque Municipale, les Ecrivains pour la Jeunesse se sont réunis, pour la première réunion de la saison. Devant une assistance nombreuse, Mlle Béatrice Clément, présidente, a souhaité la bienvenue et énuméré en suite les faits et des activités du groupe depuis sa fondation. La conférencière invitée était Mme Suzanne Paquette-Goyette, présidente de la Bibliothèque des enfants et directrice des cours de diction au Conservatoire Lassalle. Mme Goyette a commencé par avouer que c'était par égoïsme si elle était là car, dit-elle, je viens lancer un S.O.S. en faveur des textes dialogués qui, mis en mouvement, sont éducationnels. Oui, j'exerce des sketches, ajoute-t-elle, et il n'y en a pas ou presque pas. Jusqu'ici nous sommes obligés de nous servir des textes français; il y a beaucoup trop d'adaptation à faire. Nos enfants sont maintenant plus franchement canadiens que ceux d'il y a vingt ans et nous n'avons pas de pâture à leur offrir. Il faut cependant citer Marie-Claire Daveluy qui a écrit de bien jolies choses dans ce genre.

Mme Goyette conseille d'écrire des sketches simples, ayant un esprit local et d'éviter les allégories irréalisables.

L'invitée termine en disant son admiration pour "Les Ecrivains pour la Jeunesse" et elle ajoute aussi qu'il faut posséder un grand talent pour être capable d'écrire le langage des jeunes.

DESSERT DELICIEUX

Avez-vous déjà essayé une tarte chiffon aux raisins? Même le nom donne l'impression que c'est bon. C'est là une des nouvelles recettes émanant de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture. D'autres recettes comprennent la tarte aux raisins et le jus de raisins fait à la maison, ou une base pour les desserts fouettés, les "roly-polys," les glaces ou une sauce destinée à être servie sur le blanc-manger ou d'autres desserts légers.

Puis il y a la vieille recette toujours d'actualité: les confitures aux raisins; aucune ménagère n'a découvert de meilleur moyen de conserver les raisins canadiens si savoureux, si ce n'est la gelée de raisins.

Les économistes ménagères du Ministère signalant que la sécheresse de l'été n'a apparemment exercé que peu d'effet sur la récolte canadienne des raisins et qu'il devrait y avoir beaucoup de raisins sur les marchés et les tablettes des magasins cet automne.

LOURDE PERTE

D'après le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture, il se perd jusqu'à 30 p.c. d'oeufs de poulettes sur les parcours et c'est là une perte que l'industrie avicole ne peut pas se permettre.

On avait l'habitude de loger les poulettes, créatures timides qui aiment à cacher leurs premiers nids, avant qu'elles ne commencent à pondre. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Grâce aux éclosions plus hâtives, elles peuvent commencer à pondre deux mois ou plus avant d'être logées. Le Service recommande d'aménager des nids extérieurs près des hangars-abris.

Le Service déclare ce qui suit: "Il est déjà assez difficile de produire des oeufs, de sorte qu'il importe d'en prendre soin et de les conserver; toute perte d'oeufs, produit final, est déplorable."

ATTENTION... ATTENTION...

Aidez-nous à VOUS aider . . . Ecrivez-nous.

La CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DU QUEBEC

rouvre ses portes, le 10 octobre 1949, dans le journal "Le Devoir"

Tous les lundi, mercredi, vendredi et samedi, vous pourrez lire, en page féminine, les réponses à VOS embarras, à VOS problèmes d'ordre familial.

Nous attendons VOS demandes par le prochain courrier.



Elles ne sont pas trop VERTES!

Cet été les tomates rouges ont comblé nos potagers d'un éclat magnifique. Les ménagères canadiennes en ont profité et les ont servies généreusement sur leur table, sous forme de salades, de soupe, à l'étuvée, au gratin, farcies. En ce moment ce sont les tomates vertes que l'on trouve sur les marchés, et il faut les apprécier. Entendu que l'on ne peut les servir d'autant de façons que les rouges, mais elles ont leur place dans les marinades, les condiments et quelques mets de soupers.

Voici des recettes qu'on fera bien de réaliser, ajoutant ainsi à la réserve des mois d'hiver. Ces recettes sont le résultat d'expériences des économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture.

CONDIMENTS D'AUTOMNE

1½ lb. de tomates vertes (12 petites)
1½ lb. de pommes aigres (6 moyennes)
1½ lb. d'oignons moyens
1 piment rouge doux
2½ tasses de vinaige
2½ tasses de sucre
½ cuil. à thé de poivre de Cayenne
1½ cuil. à thé de gingembre
½ cuil. à thé de curcuma (Turmeric)
½ cuil. à thé de sel

Laver les tomates, enlever la tige et toute tache. Peler les pommes, enlever le coeur et les diviser en quartiers. Peler les oignons. Laver, enlever la queue et les graines de piment. Passer tomates, pommes, oignons et piment au hachoir se servant de la fine lame. Mêler vinaigre, sucre, poivre, gingembre, curcuma et sel et bouillir une minute. Ajouter les légumes hachés et les pommes et cuire une demi-heure. Empoter dans des bocaux stérilisés et chauds. Fermer hermétiquement. Quantité: 8 tasses.

MARMELADE AUX TOMATES VERTES

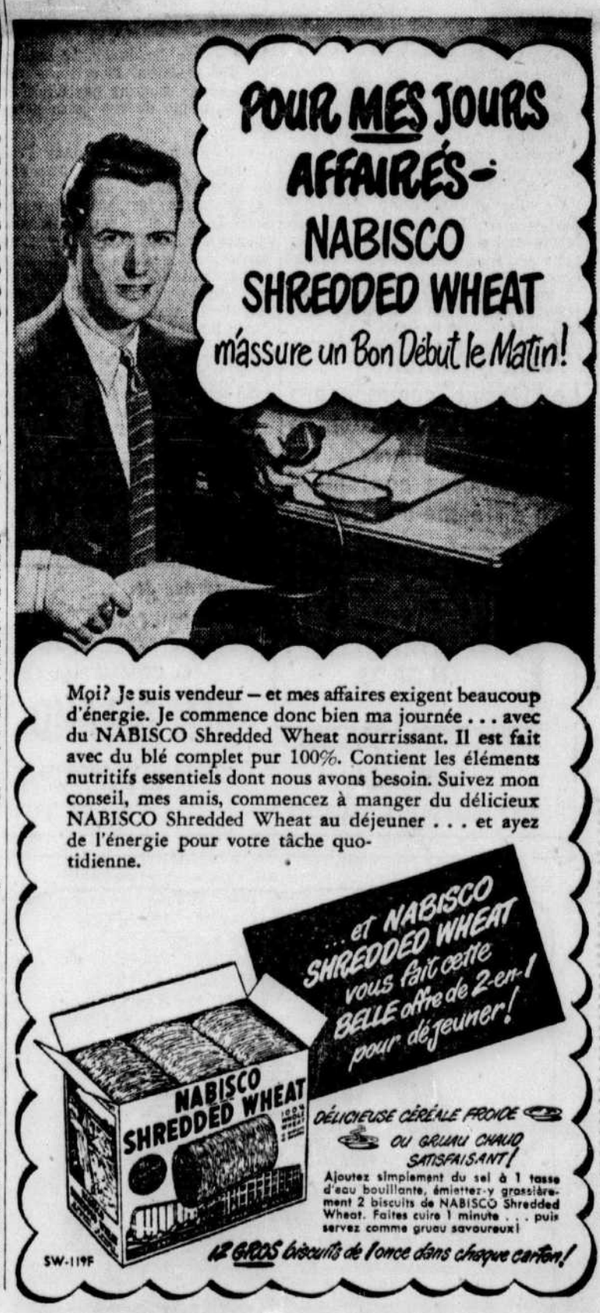
5 tasses de tomates vertes hachées
3 tasses de sucre
¼ de tasse de gingembre confit haché
1 citron, jus et zeste

Laver et peler les tomates, les passer au hachoir se servant de la grosse lame. Ajouter le sucre et laisser reposer toute la nuit. Le matin, amener au point d'ébullition et laisser bouillir lentement environ 35 minutes. Ajouter le zeste et le jus de citron ainsi que le gingembre et bouillir rapidement durant environ 20 minutes supplémentaires. Empoter dans des bocaux stérilisés et chauds. Fermer hermétiquement. Quantité: environ 4 bocaux de 8 onces.

TOMATES VERTES A LA SAUCE PIQUANTE

2 livres de tomates vertes
¼ de tasse d'oignon haché
1½ cuil. à table de moutarde sèche
3 cuil. à table de sucre
Pincée de poivre de Cayenne
Pincée de poivre
1 cuil. à thé de sel
½ cuil. à thé de cannelle
Pincée de clou de girofle en poudre
1 cuil. à thé de sauce Worcestershire
1½ cuil. à table de fécule de maïs
2 cuil. à table d'eau froide

Laver les tomates, enlever la tige et toute tache. Couper les tomates en quartiers. Ajouter les oignons. Mêler le sucre et les épices, ajouter au mélange de tomates et laisser cuire lentement environ 10 minutes. Délayer la fécule de maïs dans l'eau froide et ajouter au mélange. Cuire jusqu'à épaississement, durant 5 minutes, brassant de temps à autre. Quantité: 6 portions.



"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
1892 TRANCHEMONTAGNE
Cotons - Toiles - Lainages
C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE LTEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES EN GROS
BE. 4428
459 St-Sulpice MONTREAL

LES EXPOSITIONS

Un art à la fois discret et romantique, non sans charmes

Henriette Fauteux au "Arts Club"

Nous avions discuté ici de l'oeuvre d'Henriette Fauteux l'an dernier, au milieu d'un compte rendu d'exposition au secrétariat des Amis de l'Art, où elle partageait la vedette avec trois autres artistes. Nous avons plaisir à reparler d'elle seule aujourd'hui, à l'occasion d'une exposition de ses tableaux au "Arts Club," 2027 rue Victoria.

Le lieu, des salons en enfilade, à demi-sombres et du calme compassé qui sied à leurs propriétaires anglais, était parfaitement choisi pour la présentation de cet art discret et senti, qui s'essaie sans doute à l'occasion à l'élan romantique, mais semble mieux réussir dans l'emploi de la demi-teinte et du clair obscur.

Disons-le tout de suite: nous avons mieux apprécié certaines oeuvres comme "Squelette," un paysage auquel la simplicité de sujets et de moyens confère une atmosphère suggestive. Un critique (ou un simple chroniqueur comme nous) n'a pas à donner de conseils; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que toutes les toiles et tous les pastels sur bois d'Henriette Fauteux ainsi conçus nous ont plus intéressé que certains essais un peu trop élaborés à notre goût, certains paysages de plus grandes dimensions qui paraissent presque bariolés à cause de l'entassement de leurs éléments.

Ici une poussée de romantisme joue un assez mauvais tour à l'artiste. Nous admettons mieux les allégories comme "Pavots rouges" auxquelles la pousse la même veine romantique. D'une manière générale, le peintre ramène ici son art à des harmonisations de bleus, de bruns et de verts sombres qui tendent à alourdir l'effet. C'est d'un romantisme mélancolique, presque 1830 et qui fuit la lumière.

Mlle Fauteux se sent et se montre plus à l'aise dans le portrait. En ce domaine, son "Henri Hébert, sculpteur" est un pur triomphe. Il est difficile de mieux rendre le caractère de douceur légèrement ironique et désabusée de son grand confrère dans l'art. Cette exposition vaudrait d'être vue, ne fût-ce que pour cette seule oeuvre. Et elle vaudrait qu'on y revienne avec ses amis.

Plusieurs de ces portraits — il s'agit de ceux de jeunes filles — présentent des modèles fort voisins sinon exactement le même. A répéter sous divers angles et divers éclairages cette tête qui offre je ne sais quelle vague suggestion de jeune métisse, Mlle Fauteux se posait à elle-même un problème qu'elle a su résoudre, de créer la variété dans la quasi-similitude. C'est en ce sens que nous disions plus haut qu'elle réussit mieux dans la demi-teinte et dans les contrastes pas trop appuyés.

Certaines oeuvres, portraits et une couple de paysages, sont rendus dans des tons de jaune ocreux et de vert olive qui donnent une impressions de quasi-monochromie. C'est à sa façon un hommage à un ami et inspirateur probable qui doit être aussi un voisin sur les bords du lac Memphrémagog où ont été brossés ces tableaux: John Lyman.

En résumé, un art très largement personnel, dont la touche romantique est loin de déplaire et qui y gagnera encore à simplifier toujours plus ses procédés et ses matériaux; un art à applaudir.

Adrien ROBITAILLE

Les Cadets de l'air admis au St-Denis

Les Cadets de l'air, en uniforme, seront admis gratuitement au St-Denis, aujourd'hui, alors que le film "La Grande Volière", une évocation pittoresque de la vie des élèves-pilotes, vient de prendre l'affiche. En effet, "La Grande Volière" est un film plein d'entrain, de jeunesse, d'émotion, qui évoque la vie et les espoirs de ces jeunes gens qui ont résolu de se consacrer à une carrière des plus intéressantes, l'aviation. Au même programme, Luis Mariano, dans "Cargaison clandestine".

"PEUR D'AIMER"
Le "Devoir" commencera demain la publication de "Peur d'aimer", un feuilleton contemporain d'Hélène d'Hercheu.

Les Beaux-Arts

Au Champlain

La popularité des comédiens Lou Costello et Bud Abbott est vraiment tenace, car les films moins réussis qu'ils ont tournés récemment n'ont pas réussi à la diminuer! C'est un de leurs meilleurs films qui passe à l'écran du cinéma Champlain sous le titre "Les deux nigauds Cowboys". Son succès est tel qu'il sera gardé une deuxième semaine.

Costello, qui n'avait pas alors perdu de poids, a toute la rotondité voulue pour rendre hilarantes les scènes d'équitation et le rodéo auxquelles il participe. Le film comporte par ailleurs une intrigue sentimentale avec Dick Foran et Anne Gwynne. Mais ce sont les deux compères qui, en une suite de péripéties hautement fantaisistes, amusent l'assistance du début à la fin du film.

Anatole Kitain à Montréal le 27 pour le 100e anniversaire Chopin

Anatole Kitain, le distingué pianiste russe-américain, interprète renommé de da musique de Chopin, a été choisi pour donner à Montréal, au Ritz-Carlton, le 27 octobre prochain, le récital commémorant le 100e anniversaire de la mort de Frédéric-François Chopin, survenue à Paris en 1849.



On reconnait ici Guy Provost, l'Alexis du film "Un Homme et son Péché". Il sera ce soir l'un des principaux interprètes de la pièce d'Eloi de Grandmont "Un Fils à Tuer". Rappelons que la 1ère aura lieu à 9 h. au Gesù.

Il va sans dire que ce récital marquera d'une façon toute particulière les célébrations qui auront lieu dans la métropole à cette occasion. Il sera donné la veille de l'ouverture de la saison des Concerts symphoniques, qui eux aussi honoreront le grand compositeur polonais en inscrivant à leur programme la *Marche Funéraire* et le *Concerto no 1 en mi mineur*.

Le programme de M. Kitain sera exclusivement consacré à la musique de Chopin. Il comprendra un choix des oeuvres les plus caractéristiques et les plus variées du célèbre compositeur.

Montréal aura donc pour la troisième fois le plaisir d'entendre M. Kitain puisqu'il a été invité il y a deux ans à donner un récital à l'Université de Montréal et également à l'Auditorium du Plateau.

M. Kitain est né à St-Pétersbourg. Il est le fils du professeur Michel Kitain de l'Académie de musique de St-Pétersbourg. Il donna son premier récital à l'âge de 9 ans. Tout jeune encore, il vint s'établir à Paris et fut l'invité des orchestres Pasdeloup, du Conservatoire et autres. Il joua également avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dirigé par sir Thomas Beecham et l'Amsterdam Concertgebouw.

C'est en 1940 qu'Anatole Kitain, arrivant de Paris, fut pour la **première fois entendu en Amérique, au Carnegie Hall. Il fut immédiatement** acclamé comme un des plus grands virtuoses du piano et a, depuis, donné nombre de récitals et a été l'invité des plus grands orchestres symphoniques américains à plusieurs reprises.

NEW-YORK ACCLAME SUJATA ET ASOKA

La saison dernière marquait le début à New-York, au Ziegfield Theatre, des célèbres danseurs **hindous Sujata et Asoka, que** Montréal reverra en soirée, au His Majesty's, le dimanche, 16 octobre. A cette occasion, la critique newyorkaise ne manqua pas d'admirer l'art suprême de ces deux grands artistes.

Voici ce qu'écrivait dans le *N. Y. Times*, John Martin, une grande autorité sur la danse : "...Sujata et Asoka forment un couple formidable. Leurs costumes multicolores sont des merveilles. Leurs danses sont réglées avec la minutie du détail. Les mains de Sujata sont d'une sensibilité extrême. Voilà enfin un spectacle de danse hindoue d'une rare qualité."

Walter Terry, écrivait dans le *N. Y. Herald Tribune* : "Voici sans contredit deux des plus célèbres danseurs hindous. La réception dont ils ont été l'objet hier soir était amplement méritée. Espérons que ces deux artistes nous reviennent bientôt avec un autre récital de cette tenue. Ce fut un régal artistique..."



Voici une scène de "Aloma Princesse des Iles", que l'Electra présente en deuxième semaine. John Hall y tient le rôle principal.

Les "Sadler's Wells" sont arrivés à New-York; première le 8 oct.

La célèbre troupe des "Sadler's Wells Ballet" est arrivée hier à l'aéroport La Guardia, de New-York. Il ne s'agissait cependant que de l'avant-garde de la compagnie, avant-garde composée des cinq principaux membres, savoir: Ninette de Valois; prima ballerina Margot Fonteyn; le chorégraphe Frédérick Ashton; le premier danseur Robert Helpman; et l'administrateur général du Covent Garden, de Londres, M. David Webster.

Les "Sadler's Wells Ballet" donneront une série de représentations aux Etats-Unis et au Canada. Les 65 danseurs et les 10 techniciens de la troupe arriveront demain à New-York et la première représentation aura lieu le 8 octobre au Metropolitan Opera. Après quatre semaines de représentations à New-York, les "Sadler's Wells Ballet" entreprendront une tournée du continent nord américain qui les conduira notamment à Washington, Richmond, Philadelphie, Chicago, Toronto, Ottawa et Montréal, où ils donneront leur première représentation le 6 décembre, au His Majesty's.

Les Ballets de Winnipeg au Monument national en octobre

Le Ballet de Winnipeg, considéré à juste titre comme la seule troupe de ballet professionnelle au Canada, donnera trois représentations, en soirée, au Monument National, les 21, 22 et 23 octobre prochains. On se souvient que la saison dernière, la jeune troupe faisait un début sensationnel à Montréal.

Enlouragée par l'accueil chaleureux de la presse et du public, la jeune compagnie vient à nouveau offrir des ballets originaux aux auditoires montréalais. Le Monument National est une salle très appropriée pour la danse. Trudi Schoop, Mikhail Mordkin y ont déjà dansé sans compter Ruth St. Denis et Ted Shawh.

Au programme, on verra plusieurs nouveaux ballets dont la chorégraphie est due à Gweneth Lloyd, la directrice du Ballet de Winnipeg. Romance, un ballet romantique, sera dansé sur la musique de Glazounoff. Ballet Composite, avec musique de Brahms, sera également au programme. Les nouveautés seront Visages, un ballet canadien sur la musique de Walter Kauffman et Kaleidoscope, basé sur des airs de folklore de l'Europe Centrale.

Chapitre 13, musique de Robert Fleming, qui remporta un grand succès la saison dernière, sera repris à la demande générale. Les principaux danseurs de la troupe sont Jean McKenzie, David Adams, Arnold Spohr et Vila Busday.

Une visite au musée de l'homme

Quoi que puissent faire supposer les sentences de Paul Valéry, inscrites en lettres d'or aux frontons du Palais de Chaillot, la plupart des trésors que garde l'aile sud-ouest de ce reliquaire géant ne doivent rien à "la main prodigieuse de l'artiste". Ils nous rappellent, au contraire, que l'art en tant que tel, celui qu'on va chercher dans les autres musées, est une conception relativement moderne et localisée. L'artiste que l'on honore ici, un et pourtant divers, non moins admirable en lui-même que dans ses oeuvres, cet artiste anonyme c'est l'Homme, de tous les temps et de tous les lieux.

Relativement moderne, elle aussi, cette idée que l'homme, mesure de toutes choses, est à son tour susceptible de mesure, de description et de classement scientifiques, au même titre que ses frères inférieurs. Certes, l'antiquité a connu une espèce de géographie humaine. Puis, des siècles plus tard, les grandes découvertes ont stimulé une certaine curiosité de l'homme exotique: témoin ce magnifique manteau de plumes que le "cosmographe" Thevet rapporta d'Amérique, au XVIe siècle, pour les collections du roi de France, et que l'on retrouve aujourd'hui dans celles du Musée de l'Homme. Cependant cet ancêtre direct de notre Museum national d'Histoire naturelle, le "Jardin du Roi", compta pendant deux siècles beaucoup plus d'animaux étranges et de plantes médicinales que de vestiges et de documents humains.

Il faut attendre l'Exposition universelle de 1878 pour voir s'établir au palais du Trocadéro le premier musée d'ethnographie digne de ce nom. Un demi-siècle après, dans le même édifice, était fondé le premier Institut français d'ethnologie. En 1937 enfin, dans le nouveau Palais de Chaillot, qui remplaça, en le modernisant, l'ancien Trocadéro, au Musée d'ethnologie succéda sous son nom actuel le Musée de l'Homme.

* * *

Directement placé sous la dépendance du Museum — dont il est une des sections — laboratoire, institut et galerie d'exposition tout ensemble, le Musée de l'Homme présente l'originalité de rassembler dans une même enceinte et d'associer étroitement trois fonctions trop souvent séparées : la vulgarisation, l'enseignement, la recherche. Cette dernière, comme il se doit, commande tout. Le directeur-fondateur du Musée n'est autre que le docteur Paul Rivet, l'éminent américaniste, rénovateur et, à bien des égards, initiateur des études ethnographiques en France. Mais de la recherche érudite à l'éducation populaire il existe un incessant courant d'échanges et de services mutuels. Le nouveau et très actif sous-directeur du Musée, Claude Lévi-Strauss, m'a assuré qu'il faisait grand cas des collaborations bénévoles. Une part importante — et divertissante — de ses fonctions consiste à recevoir les ethnographes improvisés, qui viennent proposer telle pièce "rarissime" ou signaler l'existence d'un site inconnu. Il lui faut alors distinguer le document authentique du faux, dépister le mystificateur, ou éconduire avec douceur l'ingénu. Ainsi, affirme-t-il, il arrive une fois sur cent qu'on mette la main sur des pièces inestimables.

Un cas: pendant la dernière guerre, un voyageur rapatrié crut devoir signaler au Musée ce fait scandaleux. Un gendarme parisien — moins sans doute par vandalisme que par manque de combustible — brûlait chaque jour dans son fourneau domestique d'anciens bois sculptés qu'il avait rapportés de Nouvelle-Calédonie. Une enquête fut aussitôt ordonnée. Et comme les sculptures trouvées dans le bûcher incriminé s'avérèrent d'une haute époque et d'une grande beauté, un poids égal de bois à brûler fut offert au fonctionnaire iconoclaste, qui se félicita du troc.

Le public, en général, ignore les liens directs qui unissent l'établissement national avec les divers instituts ethnographiques disséminés dans l'Union française, comme celui de Nouméa en Océanie, de Dakar, pour l'Afrique noire... Il ignore aussi que les collections exposées dans ces claires vitrines hermétiques, aux armatures de métal, ne représentent qu'une faible fraction, souvent renouvelée, du fonds existant. En réalité les galeries ouvertes aux visiteurs n'occupent qu'un tiers de la surface totale du Musée. Le reste consiste en immenses magasins, où chaque ossement fossile, chaque pierre éclatée ou taillée, chaque débris de lampe ou d'urne cinéraire, a sa fiche signalétique. Jouxtant ces arcanes, les "tchèques", bibliothèque, photothèque, cinémathèque, et même discothèque : le Musée édite lui-même, depuis peu, ses enregistrements folkloriques. Cette partie secrète du Musée, c'est bien là le cerveau, le moteur de la recherche, l'organe qui dirige, encourage et contrôle le travail des explorateurs, par-delà des milliers de lieues; qui incite tant de jeunes chercheurs à l'émulation des époux Schaeffner, des Leroi-Gourhan, Leiris, Griaule, etc.

* * *

Quant au musée proprement dit, ce qui fait affluer encore, en cet été finissant, sur les pentes de Chaillot, tant de visiteurs étrangers, c'est surtout l'exposition, ouverte en 1947, des "Chefs-d'oeuvre de l'Amérique précolombienne". On ne saurait en décrire ici les étonnantes richesses. Cependant notons ce détail que parmi tant d'admirables documents que le Musée possède sur la statuaire aztèque ou maya, les plus précieux ne sont pas toujours des originaux, mais certains *moulages* exécutés, au siècle dernier, par des explorateurs français sur des pièces qui, exhumées, se sont depuis lors irrémédiablement perdues ou détériorées. Voilà de quoi troubler plus d'un antiquaire.

Après l'Amérique, à leur tour l'Asie, l'Afrique et l'Océanie nous proposent maintes "choses rares et choses belles" dans la longue enfilade des salles qui leur sont respectivement consacrées. Seule l'Europe est absente, mais on m'assure que ses collections, à elle aussi, seront bientôt réinstallées. Pauvre Europe! c'est décidément la partie du monde la plus difficile à remettre en ordre . . .

Cette observation mélancolique me ramène à quelques années en arrière, aux temps où ce Musée représentait en France un des foyers les plus actifs de la résistance à la barbarie. Il imprima le prémier journal clandestin. Trois de ses collaborateurs ont péri: deux, fusillés; le troisième — une femme — en déportation. Rien de surprenant quand on songe avec quelle vigueur l'école ethnographique française réagissait contre les postulats monstrueux et invérifiés du racisme. Tant il est vrai que la science de l'homme insuffle une force nouvelle à la notion, tant soit peu galvaudée, d'humanisme.

(S.I.F.) Michel BERVEILLER

Gazette artistique

Horaire des cinémas

"Cargaison Clandestine"
12 h. 30, 3 h. 45, 6 h. 45, 10 h.
"La Grande Volière"
2 h., 5 h. 10, 8 h. 25.

CINEMA DE PARIS :

"Les Condamnés"
11 h. 50, 2 h. 20, 4 h. 45, 7 h. 25, 9 h. 50.

CHAMPLAIN :

"Les Deux Nigauds Cow Boy"
12 h. 54, 3 h. 03, 3 h. 12, 7 h. 21, 9 h. 31.

ELECTRA :

"Aloma, Princesse Des Iles"
1 h. 15, 3 h. 20, 5 h. 25, 7 h. 30, 9 h. 40.

PALACE :

"The Fallen Idol"
10 h. 35, 12 h. 50, 3 h. 05, 5 h. 20, 7 h. 35, 9 h. 55.

LOEW'S :

"Top O' The Morning"
10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 45.

CAPITOL :

"I Was A Male Bride"
10 h., 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h., 7 h. 20, 9 h. 40.

PRINCESS :

"Mighty Joe Young"
10 h. 20, 12 h. 40, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 30, 9 h. 45.

ORPHEUM :

"My Own True Love"
11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30.
"Alias Nick Beal"
9 h. 55, 12 h. 55, 3 h. 55, 6 h. 55, 9 h. 55.

IMPERIAL :

10 h. 10, 1 h. 30, 4 h. 50, 8 h. 05.
"A Night At The Opera"
11 h. 50, 3 h. 10, 6 h. 30, 9 h. 45.

CHARLES LAUGHTON EN RECITAL, LE 29

Une soirée inoubliable sera offerte aux amateurs de théâtre, dimanche soir prochain, à 8 h. 30, alors que la célèbre vedette de la scène et de l'écran, Charles Laughton viendra au His Majesty's, inaugurant ainsi une nouvelle formule de divertissement.

Après un récital en Californie, un critique écrivait: "La salle est tombée comme sous l'emprise d'un charme quand le grand acteur est paru en scène. Il fit couler des larmes et éclater des rires, tenant toujours dans sa main un auditoire ravi de 3,800 personnes. Pendant deux heures, le spectacle s'est continué. C'est l'une des plus émouvantes soirées auquelles il nous ait été donné d'assister."

A Portland, Oregon, où Charles Laughton a également été acclamé, un critique écrivait: "Jamais dans l'histoire, depuis la fameuse tournée de Charles Dickens, un seul homme a réussi ce tour de force de tenir un auditoire en haleine pendant toute une soirée. C'est presque un miracle."

Dimanche soir prochain, Charles Laughton sera à Montréal et son programme comprendra des monologues et aussi la reprise des meilleurs rôles qu'il a tenus à l'écran. On entendra des pages de Shakespeare, Guy de Maupassant, Dickens et des extraits de la Bible.

Les talents de chez nous

Une des plus importantes et des plus populaires émissions radiophoniques du Canada français "Les talents de chez nous", reprendra à tous les postes du réseau français de Radio-Canada, jeudi, 6 octobre, à 8 h. La série de 1949 comprendra 26 émissions consécutives.

Comme on le sait, cette émission a pour but principal de faire connaitre aux auditeurs du Québec nos jeunes talents et de donner aux artistes nouveaux la chance de percer et de se tailler une carrière. Cette année, "Les talents de chez nous" est une émission commanditée par la compagnie Borden's, qui désire rendre ainsi hommage aux aptitudes musicales des jeunes Canadiens français.

La partie musicale du programme est sous la direction d'André Durieux. Roger Baulu est maitre de cérémonies et Gérard Berthiaume, l'annonceur. Omer Renaud réalise l'émission, qui est irradiée de la scène de *l'Ermitage*, rue Guy, à Montréal.

Les candidats qu'on entendra à la première émission de jeudi soir sont tous de Montréal, à l'exception de Fernand Thibault, jeune violoniste de Rouyn dont la carrière tient de l'extraordinaire. M. Thibault qui est âgé de 24 ans, ne commença à jouer le violon qu'à 17 ans et bien qu'il ne connût aucunement la musique. Encore aujourd'hui, il ne peut lire la musique et doit jouer de mémoire. Il a fondé un ensemble musical avec d'autres jeunes de l'Abitibi. Les autres artistes sont: Germain Prégent, chanteur, Thomas Massey, trompette, Hébert Charbonneau, chanteur, Marcel Gravel, accordéoniste, et Micheline Noël, jeune chanteuse de treize ans.

Tous les artistes débutants qui désirent s'inscrire pour "Les talents de chez nous" n'ont qu'à écrire à Radio-Canada, Montréal, aux soins de l'émission. Les auditions ont lieu tous les vendredis soir, de 8h. à 10 heures. Les candidats sont jugés par un jury composé de MM. André Durieux, Omer Renaud, et J.-F. Pelletier, de l'agence de publicité Young & Rubicam. André Durieux entreprend de temps à autre, des tournées en province pour choisir les candidats de l'extérieur. A chaque émission, on décerne au gagnant un beau récepteur de radio, et les autres artistes reçoivent chacun un prix en argent.

Le public peut assister gratuitement à l'émission, à l'*Ermitage*, rue Guy, en demandant des billets à la compagnie Borden's, chambre 400, 407 McGill, Montréal.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
Au service des
● PROPRIETAIRES
● ENTREPRENEURS
● COMMUNAUTES
BEN BELAND
Accessoires électriques en gros
7152 boul. SAINT-LAURENT Tél. : GR. 2465



"Le whisky de tout repos"
WHISKY CANADIEN
King's Plate
Seagram
Le prix lui aussi est "de tout repos"

PREMIERE
Ce soir au Gesù
1200, rue Bleury — MA. 3236
HUGUETTE OLIGNY
JEAN-LOUIS ROUX
GINETTE LETONDAL
et GUY PROVOST
Jouent la pièce d'Eloi de Grandmont
UN FILS À TUER

CINEMA de PARIS
"Les CONDAMNÉS"
avec YVONNE PRINTEMPS, PIERRE FRESNAY, ROGER PIGAUT

ST DENIS À L'AFFICHE
LE PRINCE CHARMANT DE LA CHANSON
Luis MARIANO
dans CARGAISON CLANDESTINE
avec KATE DE NAGY • PIERRE RENOIR
CLAUDINE DUPUIS
Albert PRÉJEAN
dans LA GRANDE VOLIÈRE

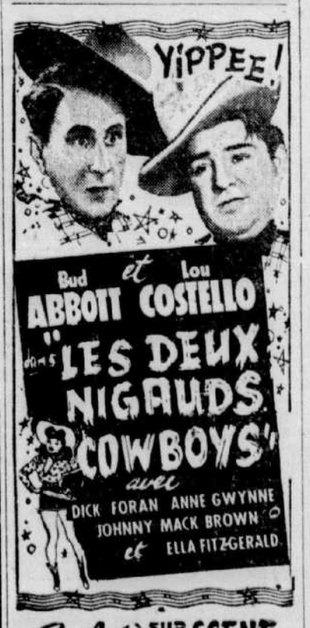
"L'événement de l'année"
CHARLES LAUGHTON
EN PERSONNE
Une soirée où le plus grand acteur de caractère au monde dramatisera et fera la lecture de passionnantes pages de théâtre.
His Majesty's, Dim. 9 octobre
Billets 1.13 à 3.00 — UN SOIR SEULEMENT — En vente chez Lindsay et Morgan, rayon des livres.

Seule représentation cette saison
SUJATA and ASOKA
Dances of INDIA and TIBET
Danses de l'INDE et du TIBET
"Tout à fait ravissant" — N.Y. Times
"Divertissement spectaculaire" — Pat Pearce, Herald
"Un spectacle excitant et enchanteur" — Dance News
His Majesty's, Dim. 16 octobre
Billets 1.13 à 3.00 — UN SOIR SEULEMENT — En vente chez Lindsay et Archambault.

ARCADE
France-Film présente le PARIS THEATRE GUILD dans
"LA MAISON MONESTIER"
de Denys Amiel
MATINEE : mardi, jeudi et dimanche
PRIX : .50, .60, 1.00.
SOIREE : 1.10 et .68 taxes incluses.

Les Compagnons
CE SOIR dans
La dame de l'aube
et les 5 - 6 - 7 - 8 octobre.
Billets $1.50 et $1.00
Billets chez les Compagnons, Archambault, Robert Dufault, Lindsay (ouest).

Variétés Lyriques
MONUMENT NATIONAL
CE SOIR
ANDALOUSIE
avec
Rudy Hirigoyen
Rideau : 8.24 P.M.
Bureau fermé de 6 à 7.15 P.M.
Aussi les 5 - 6 - 8 - 9 - 11 - 12 13 - 15 - 16 - 18 octobre.
PLateau 9161



Bud et Lou ABBOTT COSTELLO
"LES DEUX NIGAUDS COWBOYS"
avec DICK FORAN ANNE GWYNNE JOHNNY MACK BROWN et ELLA FITZGERALD
En plus SUR LA SCÈNE CE SOIR
L'Emission radiophonique JULIETTE BELIVEAU
2ème SEMAINE
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E. . . FA. 1565

Paramount presents
BING CROSBY ANN BLYTH BARRY FITZGERALD HUME CRONYN
in Top O'the Morning
2e SEMAINE
LOEW'S

The four award thriller!
the fallen idol
starring Michèle MORGAN
RALPH RICHARDSON
BOBBY HENREY
Palace A L'AFFICHE

CARY GRANT ANN SHERIDAN
in I Was A Male War Bride
Capitol A l'affiche

2e SEMAINE
MIGHTY JOE YOUNG
The Strange Story of a Girl and a Gorilla
TERRY MOORE • BEN JOHNSON
RKO Princess
FREE PARKING DAILY 6 P.M. to MIDNIGHT SUNDAY 12 NOON to MIDNIGHT

GROUCHO • CHICO • HARPO
MARX BROTHERS
A NIGHT AT THE OPERA
A L'AFFICHE
MICHAEL WILDING ANN NEAGLE
Piccadilly Incident
Imperial

RAY MILLAND AUDREY TOTTER THOMAS MITCHELL
"ALIAS Nick Beal"
FREE PARKING DAILY 6 P.M. to MIDNIGHT SUNDAY 12 NOON to MIDNIGHT
also "MY OWN TRUE LOVE"
Orpheum A L'AFFICHE

GROUCHO • CHICO • HARPO
MARX BROTHERS
A NIGHT AT THE OPERA
A L'AFFICHE
MICHAEL WILDING ANN NEAGLE
Piccadilly Incident
Imperial



2ème SEMAINE
ELECTRA

RADIO

Mardi, 4 octobre

SOIREE

6.00 P.M.
CJAD-Nouvelles.
CBF-Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Elle et lui.
CKVL-Chansonnette.
CHLP Revue nouvelles.
6.05 P.M.
CJAD-Ballroom.
6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
6.30 P.M.
CBF-Revue Actualité.
CBM-Contes.
CKAC-Sports.
CHLP-Chansonnettes.
CKVL-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
6.45 P.M.
CBM-Western Five.
CBF-En dînant.
CKAC-Nouvelles.
7.00 P.M.
CBF-Un homme.
CBM-Variétés.
CKAC-Sélections.
CHLP-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
7.15 P.M.
CKAC-Michel Noël.
CBF-Métropole.
CBM-Gisèle.
CJAD-Dow Award Show
CHLP-Heure familiale.
7.30 P.M.
CBF-Les propos de Barry
CBM-Nations Unies.
CKAC-La rue des pig...
CKVL-Chansonnette
CHLP-Blanc et Noir.
CJAD-The Star Sings.
7.45 P.M.
CBF-Chansons...
CBM-Points of View
CKAC-Faubourg à m'las.
CHLP-Vedettes can.
CJAD-Sport.
8.00 P.M.
CBF-Les Harmonites.
CBM-Bernie Braden.
CKAC-Juliette Béliveau.
CKAC-Paris chante
CKVL-Jacques Normand.
CHLP-S. S. Montréal.
CJAD-Breakfast.
8.15 P.M.
CBF-Vocalise.
CBM-Gisèle.
8.30 P.M.
CBF-Monsieur Gustave.
CBMScience Reporter.
CKAC-Mine d'or.
CKVL-Moules de demain
CJAD-Adventure of Ph...
CBM-John Sturgess
CHLP-Concert d'été.
9.00 P.M.
CBF-La fonde du bonh.
CBM-Quizz.
CKAC-En chantant ...
CJAD-Winner Take All
CKVL-Les succès de la...
CHLP-Mayfair to orch..
CJAD-Inner Sanctum.
9.30 P.M.
CBM-Cavalcades.
CGF-Don Quichotte.
CKAC-Le ralliement du...
CKVL-Une chanson.
CHLP-Opérette.
CJAD-Dick Hispanes.
9.45 P.M.
CJAD-Calvade.
10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Bob Hope.
CKAC-Moment musical.
CHLP-Montréal la nuit.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Paris Swing.
10.15 P.M.
CBF-L'Unité dans...
CBM-Revue...
CJAD-Concert Hall.
10.30 P.M.
CBF-Pianiste.
CBM-Fibber McGee.
CKAC-Dyck Haymes.
CHLP-Heure de la danse
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
10.45 P.M.
CBF-Film Leclerc.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Sportcast.
CKVL-Paris Swing.
11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CKAC-SPORTIFS.
CBM-Radio-journal.
CHLP-Montréal la nuit
CKVL-Here Come the...
CJAD-Sports.
11.15 P.M.
CBM-Revue de l'act...
CKAC-Chanteur de genre.
CJAD-Music.
11.30 P.M.
CBF-Especially for you.
CKVL-Nouvelles.
CKAC-Orchestre.
CBM-Leicester.
CHLP-Au cabaret dans..
MINUIT
CHLP-Nouvelles.
CKVL-All nite record
CJAD-Fermeture.
CKAC-Nouvelles.
12.15 A.M.
CKAC-Orchestre.
1.00 A.M.
CKAC-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKVL-Record Man.
CKAC-Bulletin.

Mercredi, 5 octobre

5.00 A.M.
CBM-Réveil.
CKVL-Bonjour.
6.00 A.M.
CBF-Opéra de quat'sons.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Messe du jour.
CJAD-Nouvelles.
6.15 A.M.
CBM-Réveil.
CKVL-Prière.
CKAC-Eveil.
CJAB-Farm & Home
6.30 A.M.
CBF-Nouvelles.
CKAC-Eveil agricole.
CJAD-Debout Montréal.
CFCF-Maurice Bédard.
6.45 A.M.
CBF-Musique.
CJAD-Prog. S.-Coeur.
6.50 A.M.
CHLP-Ouverture.
7.00 A.M.
CBF-Opéra de Quat'sous
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-On prend le café
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Le Carrousel.
7.15 A.M.
CBF-Elévations.
CBM-L'heure du réveil.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.
7.30 A.M.
CBF-Opéra.
CHLP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
7.45 A.M.
CKAC-L'Oratoire.
CBM-Musique.
CJAD-Musique.
8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CJAD-Musique.
CFCF-Toast & Coffee.
CHLP-Impromptu.
8.30 A.M.
CBF-Rythme.
CBM-Fanfares.
CFCF-Mélodies
CHLP-Musique.
8.45 a.m.
CFCF-Musique.
9.00 A.M.
CBF-Nouvelles
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualités.
CKVL-Roger Baulu.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Madame, bonjour
9.15 A.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM Musique.
CJAD-Time Was.
CFCF-Breakfast Club.
9.30 A.M.
CBM-After Breakfast.
CBF-Le p'tit train.
CKAC-Blanches et noires
CHLP-Tohama.
9.45 P.M.
CBM-Musique.
CKAC-Fleurs et chard...
10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Actualités.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Le grand prix...
CFCF-Fred Waring...
CHLP-Au bal musette.
10.15 A.M.
CBF-M'Amie d'Amour.
CBM-Kindergarten.
CJAD-Make Believe...
CHLP-Canzone.
CKAC-Ici F. Robidoux.
CKVL-Pgm Catelli.
10.30 A.M.
CBF-Madame est servie.
CBM-Allison Grant.
CKVL-Chansons.
CFCF-Kate Aitken.
CHLP-C.H.L.P. 1-4-1-0.
10.45 A.M.
CBF-Qu'est-ce qui ne...
CBM-Emission éducat.
CFCF-Musique
11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Actualités.
CKVL-Chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Breakfast in H...
CHLP-Buffet.
11.15 A.M.
CBF-Kindergarten.
CBM-Grande Soeur.
CJAD-Kate Aitken.
CKAC-Le panier de
11.30 A.M.
CBF-Les joyeux troub...
CBM-Allison Grant.
CKAC-Le jockey.
CJAD-Record Shops.
CFCF-Musique
11.45 A.M.
CBM-Song Shop.
CJAD-Round-Up time.
MIDI
CBF-Jeunesse Dorée.
CBM-Road of Life.
CKAC-Bon appétit.
CKVL-Chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CKVL-Nos artistes.
CHLP-Fantaisie féminine.
12.15 P.M.
CBF-Rue principale.
CBM-Grande Soeur.
CKAC-Bon appétit.
CJAD-Quiz
12.30 P.M.
CBF-Réveil rural.
CBM-What's Your Beef?
CKAC-Coin du disque.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Claudia
12.45 P.M.
CBM-Laura Limited.
CKAC-En par. les mag...
CJAD-A. Richard Shop..
CFCF-Magasinage.
1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-journal.
CKAC-Buenos Amigos.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouv. et musique
CHLP-Radio-journal.
1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Tante Lucie.
CBM-Happy Gang.
CHLP-Heure féminine.
CJAD-Concert Pop.
CFCF-House Party
CHLP-Heure féminine.
1.30 P.M.
CBM-Emission rurale.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-Vos chansons...
CFCF-Jumpin' Jacks.
1.45 P.M.
CBF-A l'enseigne des...
CBM-Rita Martin.
CFCF-Rythme moderne
2.00 P.M.
CBF-Grande Soeur.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Actualités.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Here Comes the...
CFCF-2 O'clock Caller
CHLP-Comédie musicale.
2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne
CBM-Happy Gang.
CJAD-Easy Aces.
CFCF-Ethel et Albert
CKAC-Amours délices.
CHLP-Comédies mus.
2.30 P.M.
CBF-L'ardent voyage.
CBM-Encores.
CKAC-Un peu de tout.
CJAD-You and...
CHLP-Votre goût...
2.45 P.M.
CBM-Rita Martin.
CBF-Lettre a une Canad
CKAC-Rêverie...
CJAD-Mason's Show.
3.00 P.M.
CBF-Pèlerinage des mal.
CBM-Brave voyage.
CKAC-Actualités, etc.
CKVL-Yours for the ..
CJAD-Nouvelles.
3.15 P.M.
CBM-Commentaire.
CKAC-Rendez-vous.
CJAD-Beat the Clock.
CFCF-Nancy Craig.
3.30 P.M.
CBF-Les chefs-d'oeuvre..
CBM-Pepper Young.
CJAD-Make Believe...
CHLP-Swing.
3.45 P.M.
CBM-Right to Happines
4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aux..
CBM-Life Can be Beaut.
CKAC-Actualités.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Nos artistes.
CFCF-Tello-Test
CHLP-Fantaisie Swing.
4.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKVL-Oncle Troy.
CJAD-Club 800
CFCF-Guiding Light
CKAC-Enchantement.
4.30 P.M.
CBF-L'heure du thé.
CBM-Pepper Young's.
CHLP-Chansonnettes
CKVL-Chansonnette
CFCF-Young Dr. Malone
CKAC-Thé dansant.
4.45 P.M.
CBF-Brave voyage.
CBM-Happiness.
CFCF-Rosemary
5.00 P.M.
CBF-Faire-part
CBM-Jack Berch.
CKAC-Nouvelles, etc.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Coquetel musical.
5.15 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Chansons.
CJAD-Musique.
CKAC-Chansons.
5.30 P.M.
CBF-Faire-part
CBM-Claire Wallace.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Today's Story
CHLP-Chansonnettes.
5.45 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Musique.
CKAC-Jean-Claude et..
CJAD-Ballroom.
CFCF-Uncle Troy.
CHLP-Radio-journal

SUR NOS ONDES

MARDI, 4 OCTOBRE

CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'oeuvre de la musique. — Pièces en trio pour violon, alto et violoncelle, Pierné; par le trio Pasquier. Variations symphoniques "Istar", D'Indy; par l'orchestre symphonique de San-Francisco, direction: Pierre Monteux. "Protée", suite symphonique, Milhaud; par l'orchestre symphonique de San-Francisco, direction: Pierre Monteux.

CBF, 10 h. 30 p.m.: Helmut Blume, pianiste canadien d'origine allemande, participera à la série des récitals de piano que le réseau français de Radio-Canada présente le mardi soir, à 11 h. Le 4 octobre, Helmut Blume jouera la sonate en fa mineur de Brahms, que les critiques n'hésitent pas à placer au même rang que les symphonies. Albert Chamberland assure la mise en ondes de ces récitals.



MERCREDI, 5 OCTOBRE

CBF, 3 h. 30 p.m.: Concerto pour violon et orchestre, Walton; interprète: Jascha eHifetz; Orchestre symphonique de Cincinnati, direction: Eugène Goossens.

CBF, 8 h. 30 p.m.: Un grand reportagetage de Radio-Canada nous racontera l'histoire d'une automobile, depuis la mise au point du dessin jusqu'à la livraison au client. Radio-Canada a envoyé une équipe à Windsor, Ontario, pour interroger sur place les ingénieurs et ouvriers de l'automobile. Le réalisateur Eugène Cloutier, l'annonceur Jean-Paul Nolet, et l'opérateur Marcel Emard ont visité les usines Ford où ils ont pu transporter leur micro dans touts les services.

CONVERSATION ANGLAISE

Ce soir, à 8 h., au Monument National, ouverture des cours de conversation anglaise. L'inscription se fait au secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste, 1182, boulevard St-Laurent.

Le métro de Paris a un déficit de 3 milliards de francs

En 1948, le réseau routier du métropolitain a transporté 898,809,261 voyageurs contre 783,768,708 en 1947. Les recettes se sont montées à 6,391,704,148 francs et les dépenses à 9,459,078,202 francs, ce qui laisse un déficit de 3,067,284,054 francs. En 1947 le déficit avait été de 1,342 millions 685,310 francs.

"PEUR D'AIMER"

Le "Devoir" commencera demain la publication de "Peur d'aimer", un feuilleton contemporain d'Hélène d'Hercheu.

BULGARIE-YOUGOSLAVIE

L'accord de 1947, sur les frontières, a été dénoncé hier

Londres, 4 (A.P.) — La radio Sofia annonce que la Bulgarie a dénoncé hier, un accord sur les frontières, accord qu'elle avait conclu en 1947, avec la Yougoslavie.

Le réseau radiophonique a ajouté que le ministre des Affaires étrangères de la Bulgarie a remis une note à l'ambassadeur de la Yougoslavie à Sofia, note disant que la Bulgarie "ne peut plus se considérer comme liée" par cet accord sur les frontières, qui permettait aux Yougoslaves et aux Bulgares de passer librement d'un pays à l'autre.

La radio ajoute que cette note accuse également les Yougoslaves d'utiliser la liberté de frontière pour envoyer des espions et des éléments hostiles en Bulgarie.

LE RICHELIEU DONNE $5,000 AUX GUIDES

Dimanche matin, le club Richelieu-Montréal Inc. rendait visite aux Guides catholiques du diocèse, à leur camp Ville-Marie de Sainte-Famille de Montcalm. A cette occasion le club montréalais remit aux Guides un chèque de $5,000 pour les aider à disposer de la dette hypothécaire sur leurs importants établissements. M. le chanoine Raoul Drouin dit la messe en plein air sous une tente convertie en chapelle, et Mgr Albert Valois, P.A., V.G., prononça le sermon. Plus d'une centaine de personnes participèrent à la manifestation. Etaient présents: les commissaires Deschamps et Latreille, le président général M. J.-Emile Boucher; le président du club, M. Lucien Bélair; M. le curé Avila Gariépy, de Saint-Emile. Un choeur de chant, composé de guides, fit les frais du chant durant l'office.

"La seule lumière vers laquelle on doive orienter la vie économique est la doctrine sociale de l'Eglise"

(Mgr Garant)

Trois-Rivières, 4. (D.N.C.) — Parlant au club Radisson à l'occasion du banquet de la Fédération Patronale des barbiers-coiffeurs de la province de Québec qui tient ici sa troisième assemblée annuelle, Son Exc. Mgr Garant, évêque auxiliaire de Québec a déclaré: "Vous savez que le monde économique traverse actuellement une crise comme il n'en a jamais connu. Des bouleversements économiques s'en viennent. Déjà, l'économie semble se transformer, évoluer. Si nous ne voulons pas que cette évolution cause la perte de la société, il faut l'orienter. Et je crois que vous ne serez pas surpris de m'entendre dire que la seule lumière vers laquelle on doive orienter la vie économique est celle de la Doctrine sociale de l'Eglise." Plus loin, l'évêque auxiliaire de Québec a déclaré qu'il est important de remettre l'amour entre les hommes, de faire en sorte que l'homme triomphe de l'égoïsme qui le tue comme il tue la société humaine.

Mgr Garant a parlé à la suite de son honneur le maire J.-A. Mongrain qui a souhaité la bienvenue à Son Excellence et aux congressistes en leur disant qu'ils devaient se sentir chez eux dans notre ville parce que Trois-Rivières est une ville hospitalière. Il rendit un hommage tout particulier au conférencier, affirmant que c'est un évêque d'action qui constituait une inspiration pour tous.

La troisième assemblée annuelle de la Fédération Patronale des barbiers-coiffeurs de la province de Québec Inc. s'est ouverte samedi soir par l'enregistrement des délégués à l'édifice des Syndicats ouvriers nationaux catholiques, sur la rue Royale. Hier avant-midi, une messe était célébrée spécialement pour eux au sanctuaire national de Notre-Dame du Cap par S. Exc. Mgr Garant lui-même.

Dimanche après-midi, on s'est réuni à la salle des syndicats pour entendre les rapports des activités de l'année écoulée et prendre connaissance de la correspondance. Les séances les plus importantes se sont déroulées alors qu'on a étudié les résolutions et qu'on a procédé au choix des officiers. Hier matin, à neuf heures, une messe de requiem fut célébrée à la cathédrale pour le repos des âmes des membres décédés au cours de l'année écoulée depuis la dernière assemblée générale.

Plus de cinquante délégués venus de tous les coins de la province de Québec assistent à ce congrès.

Le banquet de dimanche soir où Son Exc. Mgr Garant était l'invité d'honneur groupait quelque deux cents délégués et invités. On remarquait à la table d'honneur, autre Son Exc. et S. H. le maire J.-A. Mongrain, MM. les abbés Lachance, aumônier du syndicat de Québec et Edouard Duval, aumônier du syndicat des Trois-Rivières; MM. Joseph Légaré, président de la Fédération; Paul Picard, trésorier de la Fédération et représentant du président local retenu chez lui par la maladie; H.J. Alain, directeur de l'Ecole Technique; Delphis Lachance, maître de cérémonie Mmes Donat Richard, présidente du syndicat des coiffeuses des Trois-Rivières, Paul Picard et H.-J. Alain et Mlle Luce Jacques, première vice-présidente de la Fédération.

Outre Mgr Garant et le premier magistrat de notre ville, MM. Picard et Légaré ont aussi pris la parole. Ce dernier présenta le conférencier qui fut remercié par Mme Ricard.

Une course qui tourne au tragique

Québec, 4 (D.N.C.) — La course d'automobiles de promenade disputée dimanche après-midi sur la piste de Sainte-Monique les Saules, a été marquée d'un tragique accident, qui a coûté la vie à l'un des intrépides automobilistes, un jeune homme d'environ 25 ans, bien connu pour ses exploits au volant. Il s'agit d'André Brochu, domicilié à Québec, au no 140 Benoit XV.

La tragédie est survenue au cours de la course de vingt-cinq milles, à laquelle une dizaine d'automobilistes prenaient part. Pour sa part, Brochu évoluait à très grande allure sur la piste d'un mille, lorsque soudainement sa voiture vint en collision avec celle de Maurice Charron, de Saint-Hyacinthe.

C'est en tentant de se doubler l'un l'autre que Brochu et Charron, les deux plus dangereux coureurs, se heurtèrent. Sous la violence du choc, les deux véhicules devinrent hors de contrôle et allèrent capoter un peu plus loin. Celui de Brochu fit plusieurs tours sur lui-même.

Cependant, les deux chauffeurs s'en tirèrent indemnes. C'est en quittant la piste que Brochu, croyant que la course avait été interrompue par cet accident, traversa sans regarder auparavant; il fut happé par le véhicule d'un des concurrents et fut projeté à plusieurs pieds dans les airs.

La Sûreté provinciale a subséquemment ouvert une enquête afin d'établir les circonstances qui ont entouré cette tragédie.

Le travail perd sa valeur s'il n'est orienté vers Dieu

Trois-Rivières, 4. (D.N.C.) — "A quelque profession ou métier que vous apparteniez, si votre travail n'est pas orienté vers Dieu, il perd sa grande valeur" a déclaré hier Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier au cours du sermon de circonstance qu'il a donné en présence de milliers de personnes venues de notre ville et de la ville voisine au Sanctuaire National de Notre-Dame du Cap.

A l'occasion du passage de la châsse des Saints Martyrs Canadiens. Son Exc. a bien voulu prononcer lui-même le sermon et prodiguer à la foule des pèlerins le message d'amour et de piété envers la Vierge du Rosaire et nos pionniers de la foi en terre canadienne.

"C'est aujourd'hui un jour de fête intime au Sanctuaire dédié à la Mère de Dieu. Vous êtes venus en grand nombre dire votre amour et votre confiance à votre Reine du Ciel et vous voulez implorer les bénédictions divines pour cette vie et pour l'autre.

"Profitez de cette solennité anticipée pour mettre en honneur la récitation du Rosaire et donner la réponse de l'Eglise au salut de l'envoyé du ciel. Récitez-le avec ferveur en l'adresse de Celle qui est remplie de grâces et qui est la Médiatrice entre Dieu et le terre.

"Le passage bienfaisant des reliques de trois de nos Saints Martyrs Canadiens est pour nous une autre source de joie.

"Nous saluons en eux ceux qui ont tracé chez nous le chemin de la foi ceux qui ont forgé en notre terre un amour qui ne meurt pas. Chantons au ciel ceux qui sont élus, ils moissonnent maintenant dans la gloire ce qu'ils ont semé dans les pleurs. Il se dégage de leur exemple des leçons de constance, de fidélité et de foi dans un témoignage qui ne dément jamais."

DOUBLE JUBILE AUX TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 4. (D.N.C.) — L'année 1952 marquera pour les Trois-Rivières un double jubilé très important.

Il y aura en effet 300 ans en 1952 qu'un de nos pionniers s'éteignait, laissant derrière lui le souvenir d'un grand fondateur. Il s'agit du Père Jacques Buteux qui arriva dans notre ville en 1634. Il mourait au cours d'un voyage d'évangélisation, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les chutes de Shawinigan.

L'année 1952 marquera aussi le centenaire de la fondation du diocèse des Trois-Rivières.

L'année 1952 marquera aussi le centenaire de la fondation du diocèse des Trois-Rivières.

ANNIVERSAIRE RELIGIEUX AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 3 (D.N.C.).—S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier a chanté une messe pontificale à la cathédrale, pour célébrer l'anniversaire de la dédicace de cette église.

C'est le 29 septembre 1858, qu'avait lieu la consécration de la cathédrale. L'officiant avait été S. Exc. Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Cloa. Neuf évêques assistèrent à la cérémonie. Parmi eux se trouvaient LL. EE. NN. SS. Ignace Bourget et J. Guigues, premier évêque d'Ottawa.

Moscou décide de créer sans délai une "république d'Allemagne-Est"

Il convoque à Berlin les gouvernants des 5 provinces allemandes occupées par son armée — Le chancelier a déjà été choisi: ce sera Walter Ulbricht

Berlin, 4 (A. P.). — D'après les plus récentes informations sérieuses en la matière, la Russie semble avoir donné l'ordre à ses séides allemands de former au plus tôt une "République démocratique de l'Allemagne de l'Est", même sans attendre d'avoir recouru à une élection-prétexte pour couvrir ce geste devant l'opinion mondiale. On assure en effet que les premiers ministres des cinq provinces de la zone russe d'occupation viennent d'être convoqués à une conférence urgente à Berlin avec le Conseil économique de la zone et le Conseil du peuple allemand. L'ambassadeur soviétique Vladimir Semionoff et le major-général Sergei Toulpanoff, chef de la section politique dans l'armée rouge d'occupation, présenteraient alors la liste des ministres qu'ils veulent voir inclus dans le gouvernement du futur Etat. Le chancelier en serait Walter Ulbricht, présentement président du Conseil du peuple allemand. L'ex-fugitif de la justice américaine Gerhart Eisler, maintenant directeur de l'information au Conseil économique de la zone, a eu des commentaires ironiques et à demi-réticents sur ces développements.

Par ailleurs, les journaux allemands à la dévotion de Moscou reprennent leur campagne pour la création d'une république de l'Allemagne orientale et assurent que Moscou n'y mettra aucun obstacle. Il est de fait qu'hier le Kremlin reprochait aux Trois Grands d'avoir constitué une république de l'Allemagne-Ouest et laissait entendre qu'il prendrait promptement les décisions exigées par cette nouvelle situation.

Les vocations sacerdotales

Depuis le début de l'année, le grand mouvement national de prières pour les prêtres, connu sous le titre de "Année du sacerdoce," a suscité l'enthousiasme partout. L'accueil que les jeunes des écoles sous le patronage de la J.E.C., les communautés religieuses et les malades ont fait à notre appel a permis de dépasser nos espérances. Si bien qu'à date les bulletins retournés nous ont fait atteindre, au cours des deux premiers trimestres, les chiffres imposants que voici: (recension du 30 septembre) messes entendues: 3,787,608; communions: 2,930,877; heures d'adoration: 1,038,654; chapelets: 5,756,896.

Les prêtres ont besoin de prières. Les prêtres ont également besoin de relève. C'est une chose évidente, à constater le petit nombre de prêtres qui travaillent à la vigne du Seigneur en proportion des fidèles auxquels ils doivent dispenser leur ministère.

Les missions en ont un besoin urgent. Partout. Ainsi, en Afrique continentale française, il y a un prêtre pour 1443 catholiques; en Afrique anglaise, 1 pour 1474; au Congo, 1 pour 1812; en Uganda, 1 pour 2311; en Indonésie, 1 pour 1299. Sans compter tout le travail des conversions à faire, puisque la majorité de ces pays est encore païenne.

Si nous passons aux pays d'Europe, la disproportion continue toujours. Heureux encore quand la situation ne s'aggrave pas sous les coups des persécutions.

En Amérique du Sud les proportions touchent à la catastrophe. Ainsi il n'est pas rare de rencontrer des paroisses où un seul prêtre doit voir aux besoins spirituels de 40,000 ou 50,000 fidèles. Par exemple citons: en Bolivie, aucun prêtre indigène et seulement 65 prêtres pour 178,000 fidèles; au Paraguay, 11 prêtres pour 13,140; en Guyanne française, 22 prêtres pour 25,000; en Guyanne anglaise: 35 prêtres pour 53,000; en Guyanne hollandaise: 43 prêtres pour 34,700.

Nulle part le nombre de prêtres ne répond aux besoins des âmes. Il en est de même ici. Au Canada, pour être moins extrêmes, les besoins de relève ne sont pas moins urgents. Depuis plusieurs années, Nos Seigneurs les évêques ont lancé le cri d'alarme, suscité les oeuvres de vocation. Tout cela est nécessaire. Mais sans la prière le succès sera certainement moins complet. Prions tous ensemble pour l'éclosion de vocations nombreuses.

Le Secrétariat Eucharistique, 4450, rue St-Hubert, Montréal 34, fournira, sur demande et gratuitement, les feuillets de contrôle pour "L'ANNEE DU SACERDOCE."

Les lauréats de l'Association forestière

Dans le but de stimuler l'intérêt des propriétaires de lots boisés et d'érablières dans l'amélioration de cette source importante de revenus pour les cultivateurs, l'Association forestière ouvre chaque année, des concours dans différentes régions de la province. Cette année, le concours pour la section de la terre à bois fut ouvert dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le gagnant est M. William Larrivée, de Grand-Métis, comté de Rimouski; MM. Christin Hautcoeur, de Sainte-Thérèse de Gaspé, François Robichaud, de Saint-Charles de Caplan, et Achille Charest, d'Amqui, se sont classés en second lieu. Un chèque de $100 et un trophée seront remis à M. Larrivée, et des certificats de distinction seront attribués aux trois autres gagnants lors du congrès de l'Association forestière québécoise, qui débute aujourd'hui au Château Frontenac. Le deuxième de ces concours est ouvert aux propriétaires d'érablières et c'est la région des Cantons de l'Est qui a bénéficié de ce prix cette année. Le lauréat est M. Charles-Léon Meunier, de Saint-Charles, comté de Saint-Hyacinthe, et les trois autres gagnants sont MM. Alfred Dion, de Compton; Sylvanie Vel, de Sainte-Anne de Stukely, et Eugène Talbot, de Sainte-Cécile, comté de Frontenac. Un prix de $100 sera donné par l'Association forestière et un trophée sera offert par l'Association des producteurs de sucre d'érable du Québec, à M. Meunier lors du déjeuner de clôture du congrès, en présence du premier ministre de la province. Les trois autres gagnants recevront chacun un diplôme de distinction.

AU KIWANIS ST-LAURENT

Le prochain déjeuner causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, Inc., aura lieu mercredi, le 5 octobre 1949, à 12.30 p.m. en la salle de bal de l'Hôtel Ritz-Carleton.

Le conférencier invité sera M. Charles H. Peters, vice-président de la "Gazette." Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Newspapers and Freedom."

De graves inondations en Italie — 20 morts — Des millions de dégâts

La liste des victimes n'est pas complète

Naples, 4. (C.P.) — On annonce qu'une série de graves inondations occasionnées par des orages ont causé la mort d'au moins 20 personnes en Italie du Sud et en Sardaigne. Dans la seule ville de Benveno, 11 personnes ont été noyées à la suite de l'éboulement de leur maison sous la pression de l'eau.

Les dégâts et pertes de vie sont également élevés dans la région située au sud de Salerme. Toutes les communications routières et ferroviaires ont été coupées au sud de Naples. Des avions patrouilleurs de l'aviation italienne ont rapporté qu'ils avaient aperçu des paysans se débattant dans les eaux. Les rivières des environs, notamment la Sabato, sont sortis de leur lit et inondent plaines et forêts.

Enfin, les dégâts matériels sont très élevés. Plus de 1,500 personnes sont sans abri. Les récoltes sont également fort endommagées. C'est par milliers que l'on compte le nombre des maisons détruites. Les eaux ont, dans l'ensemble, causé des dégâts dans la moitié sud de la péninsule italienne.

ELECTIONS CHEZ LES DENTISTES DES TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 4 (D.N.C.) — Le Dr Réal Lamothe, du Cap de la Madeleine, a été élu président de la Société dentaire des Trois-Rivières.

Les autres officiers sont: le Dr Fernand Beaudoin, des Trois-Rivières, vice-président; le Dr Louis Bourget, du Cap de la Madeleine, secrétaire; le Dr Roland Baribeau, des Trois-Rivières, trésorier. Les directeurs sont les docteurs Maurice Lafontaine, de Drummondville, gouverneur du Collège et représentant la société; Edgar Larouche, de Victoriaville; Maurice Morin, de Plessisville; Hermann de Chatillon, de Nicolet; J.-O. St-Cyr, de Thetford les Mines; L. Ringuette, de La Tuque; Antonio Jacob, de Shawinigan; Gilles Ricard, de Grand-Mère.

Les gouverneurs au Collège sont les docteurs M. Lafontaine, de Drummondville; Robert Trudel, de Louiseville, et Conrad Godin, des Trois-Rivières.

COLLISION ENTRE DEUX CHALUTIERS

Prince-Rupert, C.C., 4. (A.P.) — Deux petits bateaux sont venus en collision dimanche soir, au large de l'île William, à 30 milles à l'ouest de Prince-Rupert. Les membres de l'équipage des deux embarcations s'en sont tirés sans blessure.

Ce sont deux chalutiers: le "Row City" et l'"Inver Can I".



SCELLÉ À VIDE—TOUJOURS FRAIS

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
Rx service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT


PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251



La poignée de main que Jean Raymond n'oubliera jamais

• JEAN RAYMOND traversait une ville universitaire, et c'est par hasard qu'il était entré dans un certain restaurant plutôt que dans un autre.

Ayant reconnu le garçon de table, il décida de finir son repas avant de se présenter.

"Tu ne me reconnais pas, Lucien, mais j'ai bien connu ton père. Je suis Jean Raymond." Il y eut un moment d'hésitation et Jean continua: "J'ai été un peu surpris de te voir ici . . ."

"Je vais vous expliquer," dit Lucien. "Je travaille ici pour payer mon cours à l'Université. Papa est mort l'an dernier. Il a laissé suffisamment d'assurance-vie pour prendre soin de maman et d'une partie de mes dépenses. Cela, avec ce que je gagne ici, me permet de continuer mes études."

"Je suis vraiment heureux d'apprendre cela," dit Jean, "car c'est moi qui ai vendu cette assurance-vie à ton père."

"Comme je vous en suis reconnaissant," dit Lucien. "Sans cet argent, je ne sais pas ce que nous aurions fait, maman et moi." Tendant la main à Jean, il ajouta, "permettez-moi de vous en remercier."

Visiblement ému, Jean s'était levé.

"Cela fait partie de mon travail," reprit-il. Serrant vigoureusement la main de Lucien, il ajouta: Au revoir, mon ami . . . et bonne chance!

Ayant repris le volant de sa voiture, Jean éprouva une vive satisfaction à la pensée qu'il avait contribué au bonheur de deux êtres humains. Il se rappelait encore tout le mal qu'il avait dû se donner pour décider le père de Lucien à augmenter son assurance-vie.

Il doit y avoir des milliers de cas comme celui-ci, pensait-il, où le représentant d'assurance-vie a sauvé la situation, si l'on peut dire.



Un homme qui rend service à ses concitoyens

Quand votre agent vous vend de l'assurance-vie, il contribue en même temps à améliorer votre communauté. Car une partie importante de chaque dollar d'assurance-vie est mise à l'oeuvre, sous forme de placements, pour construire des écoles, des ponts, des routes, des installations industrielles et que d'autres projets encore de nature à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie.

Vous participez à ces améliorations qui sont rendues possibles grâce aux efforts de votre précieux concitoyen — le représentant d'assurance-vie moderne!

L'ASSURANCE-VIE . . . *Gardienne des foyers canadiens*

Un message des compagnies d'assurance-vie dont le nombre dépasse la cinquantaine au Canada

L-5988

L'industrie de la soierie beaucoup plus active en France cette année

La valeur des exportations a été de 1,431 francs au cours du premier semestre de l'année

L'approvisionnement des industries de la soierie en soie grège, après avoir été particulièrement difficile depuis 1940, jusqu'au milieu de l'année 1948 a continué de s'améliorer au cours du premier semestre 1949. Du 1er janvier au 30 juin, le montant des importations s'est élevé à 550 tonnes, alors qu'il n'avait été que de 617 tonnes pour l'ensemble de l'année 1948.

Le Japon a repris sa place de principal fournisseur (492 tonnes), et les importations italiennes, qui avaient représenté environ 200 tonnes pour l'année 1948 sont tombées à 34 tonnes; l'Italie se trouve d'ailleurs à peu près éliminée du marché mondial depuis le retour de la concurrence japonaise; la sériciculture et la filature de soie qui s'étaient développées à la faveur de la disparition momentanée de la soie japonaise, connaissent maintenant une crise extrêmement grave, à tel point que les filatures italiennes se sont récemment vues contraintes de travailler des soies japonaises à façon pour le compte de l'étranger. En outre, 28 tonnes ont été importées de Chine, mais la situation politique de ce pays rend les importations de plus en plus difficiles.

Pour le second semestre 1949, il semble que les arrivages de soie grège se maintiendront à un niveau sensiblement égal à celui des six premiers mois. Les achats se font d'ailleurs désormais, suivant un plan établi à l'avance en fonction des besoins du marché, ce qui doit assurer un rythme plus régulier dans l'approvisionnement.

Les industries de la soierie ont pu retrouver ainsi, grâce à cette amélioration des arrivages, une activité plus normale qui s'est traduite par un accroissement sensible des exportations.

Au cours du premier semestre, la valeur des exportations d'articles entièrement en soie naturelle a atteint 1,431 millions de francs, soit un chiffre presque égal à celui réalisé pendant toute l'année 1948 (1,6 milliard). Ce chiffre ne comprend pas les articles de soieries dans lesquels la soie naturelle n'entre que pour une faible part, mais qui font également l'objet de substantielles exportations, ni les exportations invisibles dont la valeur, bien que difficile à chiffrer, n'est cependant pas négligeable.

On peut espérer que les exportations se maintiendront à ce niveau élevé jusqu'à la fin de l'année. Toutefois il convient de mentionner une reprise d'activité des tissages japonais, qui laisse présager un prochain retour de leur redoutable concurrence en ce qui concerne les prix.

Les profits des détaillants seraient plus élevés aux Etats-Unis au cours du dernier trimestre de l'année

La plupart des hommes d'affaires américains se montreraient plus confiants dans les résultats qui seront obtenus au cours du dernier trimestre de l'année, indique aujourd'hui une autre enquête de Dun & Bradstreet. Selon le rapport émis, il y aurait augmentation des ventes, particulièrement des ventes des magasins à rayons dans plusieurs régions des Etats-Unis.

L'enquête préliminaire, conduite en date du 27 septembre auprès d'un nombre considérable de détaillants, a révélé qu'au moins 61% de ces derniers comptaient sur une augmentation de leurs chiffres d'affaires au cours du dernier trimestre de l'année. Au mois d'août dernier, Dun & Bradstreet avait également conduit une enquête auprès des détaillants. A cette date, plus de 54% des hommes d'affaires interrogés prévoyaient une légère diminution de leurs ventes.

En ce qui concerne les profits de cette dernière période de l'année, l'enquête de septembre indique qu'au moins 54% des détaillants interrogés prévoient une augmentation de leurs profits au cours du dernier trimestre de l'année. En août dernier, seulement 45% des détaillants prévoyaient une augmentation des profits.

L'enquête conduite par Dun & Bradstreet révèle également que les hommes d'affaires d'outre-frontière ont gardé à peu près la même opinion en ce qui concerne les prix, les inventaires et l'emploiement. La plupart croient que leur personnel ne montrera pas de fortes variations d'ici la fin de l'année. Environ 25% toutefois croient qu'ils devront congédier quelques-uns de leurs employés d'ici la fin de l'année.

50% des entreprises comprises par l'enquête de septembre auraient des inventaires un peu inférieurs à ceux de l'an dernier à la fin de décembre, du moins en ce qui concerne leur valeur. 94% des hommes d'affaires interrogés croient que leurs prix de vente ne montreront aucune tendance à la hausse d'ici la fin de décembre. La plupart prévoient même certaines réductions de prix.

La reproduction de cette prière a été payée par une Amossoise en action de grâce pour faveurs "extraordinaires" reçues de MARIE REINE DES COEURS dont le sanctuaire est situé à St-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm, avec promesses de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A

Marie, Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaitre sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donner tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g.
Montréal, 9 mai 1938.

Le salaire horaire moyen des ouvriers montrerait une augmentation de 4.8 cents

Selon les résultats d'une enquête conduite par le Board of Trade de Montréal auprès de 218 entreprises industrielles canadiennes

Une enquête conduite par le Board of Trade de Montréal auprès de 218 entreprises industrielles, comptant un total de 68,907 employés vient d'être terminée. Cette enquête qui portait surtout sur le gain horaire et les bénéfices reçus par les ouvriers a donné les résultats suivants:

81% des employés travaillant pour les entreprises comprises dans l'enquête sont membres d'unions ouvrières et sont rémunérés selon des conditions fixées par un contrat de travail.

Le salaire minimum horaire pour les ouvriers non spécialisés est de 75.7 cents pour les hommes et de 57 cents pour les femmes. Le salaire horaire moyen est de $1.019 et de 74.5 cents respectivement. Ces chiffres représentent une augmentation de 4.8 cents pour les hommes et de 6 cents pour les femmes comparativement à la période de douze mois, terminée le 31 décembre dernier.

L'enquête révèle également que 95% des employés bénéficient de deux semaines de vacances payées, que 13% des entreprises comprises dans le rapport ne paient pas de congés statutaires et que 87% paient des congés qui varient de 1 à 11 par année.

62% des ouvriers travaillent pour des entreprises où un fonds de pension est établi; 74% bénéficient de l'assurance-maladie; 84% possèdent de l'asurance-groupe et 88% ont certains frais d'hospitalisation payés par les compagnies 4% seulement des employés travaillent pour des entreprises où certains programmes de répartition des profits entre patrons et ouvriers sont en vigueur.

NOMINATION DE M. A. GORDON HUSON

M. A. Gordon Huson, jusqu'à tout récemment préposé à l'information économique à l'ambassade d'Angleterre à Washington, a été nommé conseiller en matière d'information au bureau du haut commissaire du Royaume-Uni et directeur du bureau d'information du Royaume-Uni à Ottawa, succédant ainsi à M. G. C. Vincent, qui s'est démis de ces fonctions. M. Huson, actuellement en Angleterre, est attendu à Ottawa au début de novembre. Dans l'intervalle, M. P. H. Bennett, directeur adjoint, dirigera le bureau d'information.

Enregistrements des véhicules-moteurs

L'enregistrement des véhicules automobiles au Canada touche un nouveau sommet en 1948 soit 2,031,000 contre 1,836,000 l'année précédente, c'est-à-dire une augmentation de 195,000 ou 10.6%. L'avance se manifeste dans chaque province et territoire. La hausse se répète pour la troisième année consécutive; en 1947, le gain sur l'année précédente était de 13%; en 1946, de 7.8% sur 1945, le minimum atteint durant la période de guerre. L'augmentation cumulative de 3 ans depuis la guerre s'élève à 534,000, soit 35%.

En 1948, l'enregistrement de tous les genres de véhicules automobiles est plus élevé, sauf dans le cas des autobus. Les voitures de tourisme passent de 1,370,000 à 1,497,000 soit une différence de 9%; les véhicules commerciaux montent de 26,000 à 485,000, soit un gain de 11%. Les motocyclettes sautent de 26,129 à 33,934 et les tracteurs de 5,264 à 7,584. Les autobus tombent à 4,246 (contre 6,826); les autres genres de véhicules automobiles atteignent 2,484 contre 1,764. Les permis de conduire sont au nombre de 2,095,000 contre 1,993,000; les licences de chauffeur 746,700 (695,500).

D'après l'enregistrement des véhicules de tous les genres, le Canada compte en moyenne un véhicule par 6.34 personnes, en 1948, contre un par 6.85 l'année précédente et un par 7.60 en 1946. En comptant seulement les voitures de tourisme, la moyenne s'établit à une voiture par 8.6 personnes contre une par 9.2 en 1947 et une par 10.0 en 1946.

Les transactions à la Bourse et au Curb de Montréal en septembre

Le volume des transactions sur la Bourse et le Curb de Montréal a augmenté considérablement dans les sections "industriels" et "mines" durant le mois de septembre, spécialement après la dévaluation de la monnaie vers la mi-septembre. Le virement des actions "industriels" se totalise à 1,112,630 actions comparé avec seulement 622,996 actions en août et 706,382 en septembre, l'an passé. C'est le plus haut total atteint de tous les mois de septembre depuis 1946.

Le marché des mines pour cette même période se chiffre à 5,329,316 actions pour le mois précédent et 3,328,140 actions en septembre 1948. Ce total est le plus haut atteint depuis novembre l'an passé et exception faite du mois de septembre 1947 alors que le total était de 5,705,984 actions, c'est le plus haut mois de septembre jamais vu depuis treize ans.

Le total combiné pour le mois fut de 6,441,946 actions comparé à 2,916,510 actions en août et 4,034,522 actions en septembre dernier.

Le total cumulatif des "industriels" pour les neuf premiers mois donne un chiffre de 7,038,807 actions contre 8,669,152 actions en 1948 alors que les transactions minières donnent un total de 28,949,874 actions contre 28,290,902 actions, l'an passé.

Le tableau suivant met en relief les totaux du mois de septembre ainsi que les totaux cumulatifs pour les neuf premiers mois jusqu'en 1933:

	Totaux de septembre		*Totaux cumulatifs annuels*	
	Industriels	*Mines*	*Industriels*	*Mines*
1949	1,112,630	5,329,316	7,038,807	28,949,874
1948	706,382	3,328,140	8,669,152	28,290,902
1947	745,084	5,705,984	8,415,178	29,381,249
1946	1,465,663	3,968,493	12,906,672	35,735,200
1945	899,797	2,334,172	7,753,521	30,209,419
1944	397,508	474,488	4,752,791	5,957,543
1943	362,442	341,639	4,658,496	3,394,734
1942	121,816	95,761	1,333,882	1,042,635
1941	302,826	555,252	1,707,701	2,160,990
1940	207,713	170,547	4,014,066	4,946,551
1939	1,994,683	1,555,863	6,090,073	12,159,621
1938	945,233	1,599,361	6,003,905	18,018,247
1937	1,429,523	2,648,632	12,812,662	38,164,025
1936	1,187,494	7,323,026	7,931,190	49,345,059
1935	404,580	774,069	4,060,734	12,640,164
1934	267,379	865,356	8,956,596	18,382,073
1933	713,221	1,041,284	10,179,501	16,841,423

L'industrie de la construction

L'indice des prix de gros pour les matériaux de construction a montré une légère tendance à la baisse au cours des mois de juillet et août indique aujourd'hui le bureau fédéral des Statistiques. Selon le rapport, la baisse aurait été plus forte pour les matériaux de construction générale que pour les matériaux destinés à la construction résidentielle.

L'indice pour les matériaux de construction générale est tombé de 200.7 en juillet, à 198.1 en août, soit 7.3 points au-dessous du sommet atteint cette année, en mars. Le plus haut sommet a été de 205.9, en octobre 1948. L'indice est fondé sur la moyenne des prix en 1926, considérée comme étant 100.

L'indice pour les matériaux de construction «d'habitation, fondé sur la moyenne des prix de 1935-39 considérée comme 100, est tombé de 228.8 en juillet, à 226.5 en août; c'est la plus forte baisse mensuelle depuis un trimestre; en février dernier, l'indice était à son plus haut sommet, à 230.4.

Les indices pour six des neuf principaux articles dans les matériaux pour maisons d'habitation sont inchangés, alors que deux sont plus bas et qu'un autre a monté. Le bois de construction, qui compte pour 43 pour 100 de tout le groupe, est tombé de 323.6 à 319.7 et l'indice pour les autres matériaux tombait de 174.8 à 174.6. L'indice pour l'équipement électrique est passé de 161.4 à 165.3.

IMPORTATIONS DE PRUNES ET DE POIRES

Ottawa, 4. (C.P.) — Le gouvernement canadien vient de hausser les droits d'entrée sur les importations de prunes et de poires des Etats-Unis. Cette mesure a été prise à la suite de l'abolition en fin de semaine des contrôles sur les importations de fruits.

Plusieurs détaillants avaient espéré augmenter leurs ventes de ces fruits par suite d'approvisionnements plus faciles et plus grands. La hausse des droits d'entrée produirait un effet contraire en provoquant une certaine augmentation des prix. Les deux articles ci-haut mentionnés portaient déjà un droit d'entrée de 10%. Les nouveaux droits prévoient une augmentation de ½ cent la livre pour les poires et de 3/5 de cent la livre pour les prunes dans la valeur fixée pour le calcul des droits d'entrée. Le gouvernement canadien a déclaré que cette augmentation était permise par les accords de Genève qui permettent une augmentation ne dépassant pas un sou la livre pour les importations de cette catégorie.



SOIXANTE-QUINZE MILLIEME MAISON DE LA L.N.H. — Le parachèvement du bungalow de cinq pièces de l'ancien combattant du C.A. R.C. Paul Bergman, de Winnipeg, fut l'objet d'une cérémonie spéciale le 30 septembre. Cette maison construite par Walter Bergman, entrepreneur en construction, de Winnipeg, et père du propriétaire, est en effet la soixante-quinze millième unité construite avec l'aide financière de la Loi nationale sur l'habitation. Quelque 20,000 autres maisons financées de la même façon sont présentement en voie de construction. Au nombre des centaines de personnes présentes pour recevoir le jeune couple et leur fille, Denise, on remarquait: l'hon. Roland Fairbairn McWilliams, C.R., lieutenant-gouverneur du Manitoba; le maire Garnet Coulter, C.R., de Winnipeg, qui présenta les clefs de la maison à la famille Bergman; Mme Monica McQueen, de Winnipeg, membre du bureau des directeurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et le major général Hugh A. Young, C.B., C.B.E., D.S.O., d'Ottawa, vice-président de cette compagnie de la Couronne.

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.
Admiral	4	6
Alb. Pac.	18½	19¾
Anaconda	9	10
Ang. Cdn.	400	413
Atlantic	68	72
Brit. Dom.	21	22½
Cal. Edm.	380	
Calmont	33	35
Calm. Led.	8	9¼
Coastal	22	23
Command	20	
Commoil	36	
Commonwealth	70	
Cons. Led.	13	
Dalhousie	37	38
Davies	20	
Eastcrest	5½	6½
East Led.	20½	21½
Federated	45	70
Foothills	255	280
Globe	55	58½
Hanna	11	11½
Highwood	6½	7½
Home Oil	11¼	
Led. West	65	66
Led. Calm.	10½	11
McD. Seg.	9½	10½
Mercury	10½	11½
Mill City	6	10
Model	29	31
National	40	42
Okalta	168	175
Pac. Pete	190	300
Phillips	4¼	4½
Princess	27	37½
Roxana	38	40½
Royal Can	6¾	7
Royallte	775	810
Share	7	7¼
Spooner	20	24
Sunset	17	17½
Superior	37	38
Turner	12	20
United	8½	8¾
Vulcan	21	26

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 Ch.f	10 Ind	10 Util	10 Etr
Ferm. hier	90.7	102.6	104.2	69.8
Ferm. ant.	90.7	102.6	104.2	70.0
Haut 1949	92.9	104.2	104.4	70.7
Bas 1949	88.4	101.6	1020.	69.7
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9

Curb de Montréal

Fermeture des cours le 3 octobre

	Ouv.	Haut	Bas	11 am
Atlas Steels	8	8	8	8
Brown Co. pr	83	83	83	83
Can. Malting	47	47	47	47
C. I. L.	21	21	21	21
Can P. & P. Inv	105	105	105	105
Can Vickers	76	76	76	76
Catelli	40	40	40	40
Cons. Paper	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Donnacona	15½	15½	15½	15½
Ford A	24¼	24¼	24¼	24¼
Lowney	14	14	14	14
MINES				
Anacon	41¾	43	41¾	41½
Ascot	55	55	55	55
Base Metals	33	33	33	33
Bobs Lake	6	6	6	6
Bouzan	7½	9	7½	8¼
Candego	14	13	14	14⅞
Centremaque	5	5	5	5
Cortez Explor	5	5	5	5
Donalda	70	74	70	70
Duvay	11	11	10	10
Eldona	62	62	61	62
El Sol	11	11	10	10
Formaque	6	6	6	6
Sher. Gordon	292	292	290	290
Sladen Hal	80	80	80	80
Trésor	10	10	10	10
United Asbs.	59	60	59	60
Up. Canada	340	350	340	350
HUILES				
Anglo Can	415	415	415	415
Dalhousie	44	44	43	43
Gaspe	155	155	151	151
Home Oil	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞

Bourse de Toronto

Fermeture des cours le 3 octobre

	Haut	Bas	Ferm.
Anaconda	43	41	41
Angio Cdn.	415	410	415
Base Metals	33	33	33
Bell Tel.	43	42¾	43
Brazilian	18⅞	18⅝	18⅝
Buff. Ank.	214	214	214
Can. SS. Pfd.	35	34¾	35
Cdn. Brew.	23⅛	23	23⅛
Cdn. Malartic	70	70	70
C. P. R.	15⅝	15⅝	15⅝
Castle Treth	185	181	181
Chesterville	200	200	200
Cochenour	271	270	270
Davies Pete	27	27	27
Decalta	14½	14	14
Dome	19¼	19	19¼
Donalda	74	67	70
Eldona	67	62	62
El Pen-Ray	18½	17	17
Gunnar	22	22	22
Hard Rock	30	30	30
Joliet	56	53	55
Leitch	120	120	120
MacLeod	150	149	149
Madsen	300	299	300
Nat. Hose B	19¾	19¼	19⅜
Negus	214	214	214
New Jason	53	52	52
New Thurbois	10¼	10	10
Okalta	180	174	174
Orange Crush	107	100	100
Pac. Pete	300	295	295
Pamour	119	118	119
Pickle Crow	210	210	210
Preston	172	172	172
Que. Labrador	22¾	22	22
Royallte	840	830	840
Senator	37½	37	37
Sherritt	295	285	286
Sladen	80	79	79
Starratt	65	65	65
Sylvanite	184	184	184
United Keno	292	292	292
Upper Canada	345	340	340
Wekusko	9½	9½	9½
Weston P	98	98	98
Curb			
Brown Co.	83	83	83
C. I. L.	21¼	21¼	21¼
Cdn. Marconi	195	190	195
Cons. Paper	17	17	17
Dalhousie	44	43	43
Foothills	285	285	285
Int. Paper	62¼	62	62

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch.f	15 Util	60 Sto
Ferm. hier	92.0	35.2	41.5	65.6
Ferm. ant.	91.0	34.6	41.5	64.9
Haut 1949	93.2	39.5	41.7	68.2
Bas 1949	84.7	33.5	39.1	60.7
Haut 1948	98.7	45.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3

Moyenne à la Bourse de Montréal

	10 Ut	20 In	10 Pa	10 Ob
Ferm. hier	73.0	124.8	311.95	67.41
Ferm. ant.	72.8	124.6	310.62	67.42
Sem. préc.	71.5	118.7	272.55	64.52
Mois préc.	71.5	115.6	273.56	64.15
Ann. préc.	75.7	130.1	361.31	58.11
Max. 1949	73.9	132.4	343.31	69.50
Min. 1949	70.0	109.3	251.34	60.17

CONGE A LA BOURSE

Il n'y aura pas de séance à la Bourse et au Curb de Montréal lundi le 10 octobre 1949, fête d'action de grâce (fête légale).

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 12,700 actions industrielles et de 138,500 actions minières lundi dernier en comparaison de 23,900 actions minières vendredi dernier en comparaison de 91,500.

	Ouv.	Haut	Bas	11 am
Abitibi Paper	15¾	15¾	15¾	15¾
Do priv	19	19	19	19
Acadia A	22¾	22¾	22¾	22¾
Algoma Steel	49½	49½	49½	49½
Argus	6½	6½	6½	6½
Asbestos	23½	23½	23½	23½
Bell Tel.	42¾	42¾	42¾	42¾
Brazilian	18⅝	18⅝	18¾	18⅝
B A Bank Note	13¼	13¼	13¼	13¼
B A Oil pr	25½	25½	25½	25½
B C Forest	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Bruck Mills A	15½	15½	15½	15½
Can N Power	10½	10½	10½	10½
Can Breweries	23¼	23¼	23	23
Can Car A	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
Can Celanese	21¾	21¾	21¾	21¾
Can Locom.	28	28	28	28
Can Pac Rly	15¾	15¾	15¾	15⅝
Dist Seagrams	18½	18½	18½	18½
Dom Bridge	38¾	38¾	38¾	38¾
Dom Steel B	16	16	16	16
Dom Stores	30	30	30	30
Dom Textile	10½	10⅝	10½	10⅜
Eddy Paper A	15⅜	15⅜	15½	15½
Electrolux	14	14	14	14
Fam Players	14	14	14	14
Mtl. Telegraph	50	50	50	50
Nat. Breweries	39¾	40	39¾	40
Nat Steel Car	20	20	20	20
Noranda	60	60¼	60	60¼
Page Hersey	49	49	47½	47½
Powell River	40	40	40	40
Power Corp.	14½	14½	14½	14½
Que Power	17	17	17	17
Viau pr	101	101	101	101
BANQUES				
Montréal	26½	26½	26½	25½
Nova Scotia	37	37	37	37
Royal	25⅞	25	25⅞	25
Toronto	38	38	38	38

Rendement des valeurs

Cours fournis par L.-J. FORGET & CIE, 471, St-François-Xavier, Montréal.

	Taux du div	Prix app	Ren %
Agne wSurpass	.60	9	6.65
Aluminium	2.00	61	2.91
Bathurst A	1.50	19	7.90
B C Power A	1.00	25½	6.36
B A Oil	1.00	25	3.90
Beld Corticelli	6.00	160	3.65
Bell Tel	2.00	43½	4.60
Brazilian	2.00	21	9.50
Can Forg A	1.50	25	5.80
C & D Sugar	1.00	21	4.76
Can Malting	2.00	44	4.54
Can Steam	1.00	14	7.15
Can Brew	2.00	22	9.09
Can Cottons	2.80	46	6.06
Can Celanese	1.20	22	5.45
Can Bronze	1.24	20	6.20
Cons Glass	1.50	23	6.50
Crown Corp	2.00	37	5.40
Dom. Bridge	1.20	37	3.32
Dom Fdries	1.40	22½	6.20
Dom Glass	1.00	38	2.29
Dom. Tex.	.60	11½	5.20
Fam Players	1.00	14	7.15
Foundation	1.40	25½	5.47
Imperial Oil	.50	18½	2.70
Imp Tobacco	.40	14	2.86
Int. Nickel	2.00	32	6.72
Lake Woods	1.60	23	6.94
Labatt	1.00	18½	5.40
Lang J A	1.00	18	5.50
Laura Secord	.80	14	5.71
McClaren Paper	2.00	34	5.99
Molson	1.00	40	2.50
Nat. Stl. Car	1.50	19½	7.67
Noranda	4.00	58½	6.81
Oglivie	1.00	23	4.35
Ott L H & P	.55	24	2.29
Penmans	3.00	56	5.35
Powell River	2.00	38½	5.13
Quebec Pow.	1.00	16½	6.05
St Law Flour	1.60	21	7.50
Shawinigan	1.20	24¾	4.86
Steel of Can	3.00	83½	3.60
Southam	1.00	19	5.25
So Can Pow	1.20	18	6.55
Wabasso	1.00	14	7.15
Walker G	2.00	29	6.89
Wilsil	1.00	13	5.51
Banques			
Can Nationale	.80	20	4.00
Commerce	.80	24¾	3.22
Montréal	.80	26	3.04
Dominion	1.00	26½	3.78
Nouv.-Ecosse	1.30	34½	3.47
Royale	1.00	25½	3.91
Toronto	1.20	35½	3.39
Stocks privilégiés			
Belt Corticelli	7.00	165	4.32
Can Bronze	5.00	102½	4.88
Can Cement	1.30	28½	4.55
Can. Steam.	2.50	35	7.14
Can Cottons	1.20	27	4.45
Can Indust.	7.00	171	4.10
Dom Glass	1.40	33	4.25
Dom. Textile	7.00	170	4.15
Gat. Power	5.00	103	4.85
G S Wares	5.00	100	5.00
Howard S. P.	2.00	44	4.51
Imp Tobacco	1.00	25	4.00
Ind Accept	5.00	98	5.10
Massey Harris	1.20	24½	4.90
Nat Brew	1.75	42	4.16
Sher. Williams	7.00	138	5.80
Penmans	6.00	145	4.14
Power Corp.	6.00	110	5.45

Moyenne à la Bourse de Toronto

	20 Ind	30 Or	15 Mtl	10 P O
Ferm hier	131.44	103.31	102.14	49.90
Ferm ant.	129.74	103.24	102.33	49.27
Haut 1949	133.63	113.78	110.34	58.43
Bas 1949	158.93	87.96	77.94	39.73
Haut 1948	191.44	104.68	113.93	61.76
Bas 1948	149.13	79.16	77.67	28.68

Steel of Can	3.00	82	3.65
Sou. Can. Pow.	6.00	110	5.45
Tuckett Tob	7.00	160	4.37
Mines			
Cons. Smelt.	3.00	99½	3.13
Dome	1.17	19½	6.05
Hudson Bay	4.00	45	8.90
Lake Shore	.72	13	4.80

Pertes nombreuses en place locale

Toronto, 4 (C.P.) — Le marché fut quelque peu à la baisse ce matin à la bourse de Toronto. Donalda, qui avait enregistré de forts gains hier, a perdu plusieurs points ce matin. Les valeurs industrielles ainsi que les métaux usuels enregistrèrent aussi des pertes substantielles. Brazilian Traction, International Paper, C.P.R., Consolidated Smelters furent à la baisse. Calmont et Okalta furent quelque peu à la hausse dans le secteur des pétroles de l'Ouest.

* * *

4 (C.P.) — Les tendances du marché furent peu définies ce matin à la bourse de Montréal. Gains: Dominion Bridge, Imperial Oil, Noranda, Sisk's Breweries. Pertes: Canada Steamships, C.P.R., General Steel Wares et Bank of Commerce.

Moyenne à la Bourse de Toronto

	20 Ind	30 Or	15 Mtl	10 P O
Ferm hier	131.44	103.31	102.14	49.90
Ferm ant.	129.74	103.24	102.33	49.27
Haut 1949	133.63	113.78	110.34	58.43
Bas 1949	158.93	87.96	77.94	39.73
Haut 1948	191.44	104.68	113.93	61.76
Bas 1948	149.13	79.16	77.67	28.68

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par M. Aldéric Gobeille, no 7190 avenue Grand, pour permission d'emmagasiner et vendre de l'huile à chauffage dans 2 réservoirs de 15,000 gallons chacun, sur les lots de subdivision nos 58 et 59, du lot no 642 de la division cadastrale de la Paroisse de Saint-Laurent, Quartier Saint-Jean, no voisin de 7190 avenue Grand.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 4 octobre 1949.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Tremblay & Tremblay, no 2336, rue Moreau, pour permission d'établir une cour à bois de construction, sur les lots de subdivision nos 101 à 106 incl., du lot no 21 de la division cadastrale de la Paroisse de la Longue-Pointe, Quartier Mercier rue Lacordaire, côté est, entre l'avenue Souligny et la rue de Toulouse.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU
Montréal, le 4 octobre 1949.

Petites Annonces

CHAMBRE A LOUER

Chambre à louer, 4293 Saint-Hubert. CHerrier 8743.

CHAMBRE A LOUER

Chambre studio ensoleillée, Sherbrooke et St-Hubert. Douche, eau chaude à l'année. Usage de la cuisine, facultatif, $8.00, pour 15 octobre. Ecrire à case 63. 6-10-49

CHAMBRE A LOUER

A 8859 Basile-Routhier, grande chambre moderne, devant de maison, bien éclairée avec calorifères, non meublée. DU. 2604 5-10-49

DIVERS

Biphosphate de chaux (Calcium) médicinal. Solution efficace contre le ramollissement et la carie des os. Stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie. Recommandé pour enfants de tous âges, personnes faibles, convalescents. Facilite dentition. $1. la bouteille; 3 bouteilles $2.50 franco. Frères Maristes, Iberville, Qué. 10-10-49

LOGEMENTS A LOUER

Cité Ste-Rose, 150, boulevard Ste-Rose. Arrêt autobus, transport facile trains, seulement 10 milles Montréal. Logements modernes chauffés, eau chaude année. 3, 4 pièces: 58.00; 68.00. 6-10-49

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent).
1 cent le mot; 25c minim

Le Montréal bat l'Indianapolis - Dauthuille est favori

Nos Royaux ont eu raison des Indiens d'Indianapolis dans la troisième joute

Dan Bankhead a tenu les visiteurs à cinq coups espacés pendant que les joueurs de Hopper frappaient seulement trois fois en lieu sûr — La série se terminera sur le losange des Indiens de l'Association Américaine

RESULTAT DE LA PARTIE : 3 A 1

Les partisans du Montréal, au nombre de dix mille environ, qui ont été témoins de la troisième partie de la petite série mondiale, disputée hier soir, au Stade de l'avenue De Lorimier, ont été agréablement surpris de voir nos favoris l'emporter sur les Indiens d'Indianapolis par le compte de 3 à 1 après avoir été vaincus lors des deux premières rencontres en notre ville. Le Montréal conserve encore l'espoir de répéter son exploit de l'an dernier alors qu'il l'emporta sur le Saint-Paul, qui était alors finaliste de l'Association Américaine.

Les protégés du gérant Lopez mènent par deux victoires contre une défaite mais comme la série doit se terminer sur le terrain des Indiens les Royaux de Clay Hopper semblent n'avoir que peu de chances de remporter la palme mais les surprises étant toujours possibles les partisans du Montréal croient que cette victoire aura pour effet d'inspirer une plus grande confiance à nos favoris et qu'ils réussiront à connaître d'autres succès dans cette série qui doit décider de la suprématie dans les circuits mineurs.

La partie d'hier a donné lieu à un intéressant duel de lanceurs et encore une fois les artilleurs des Indiens se sont révélés supérieurs à nos lanceurs car Mel Queen, qui a débuté pour les visiteurs et qui est resté au monticule jusqu'à ce qu'il soit retiré pour faire place à un frappeur de relève à la septième manche, n'a donné que trois coups sûrs aux locaux pendant que Johnson, qui termina la partie, a tenu les protégés de Clay Hopper en échec dans les deux dernières manches alors que les Indiens frappaient cinq fois en lieu sûr contre les balles de Dan Bankhead, qui a lancé la partie entière pour les vainqueurs.

Les deux lanceurs débutants étaient, à juste droit, considérés comme les meilleurs artilleurs de leurs clubs respectifs et pendant quatre manches aucun point n'a pu être enregistré. Queen donna quatre buts sur balles et retira quatre joueurs au bâton tandis que le lanceur de couleur du club montréalais donna quatre passes gratuites au premier but mais obtint six retraits au bâton. C'est donc dire que Bankhead se révéla l'égal sinon le supérieur à son rival et il méritait de remporter la palme. Chet Johnson officia dans les deux dernières manches et il tint les Royaux en respect.

Les protégés de Buzz Bavasi enregistrèrent tous leurs points à leur cinquième apparition au bâton alors que Schmees, Bridges et Atwell croisèrent le marbre pendant que Cassini, le deuxième-but des visiteurs, enregistra l'unique point des perdants à la sixième manche sur le coup de Lea Fleming.

Les Indiens furent quelque peu erratiques hier soir et les bévues commises par Beard et Fernandez permirent au Montréal d'obtenir un point non mérité mais comme nos hommes surent grouper leurs coups dans la cinquième ils réussirent à l'emporter.

Bankhead fut dans l'embarras à la sixième manche mais un double jeu exécuté par Morgan à Bridges à Connors sortit le noir de cette impasse.

De nouveau à la neuvième, les amateurs locaux furent tenus en haleine lorsque les visiteurs mirent deux coureurs sur les buts mais de nouveau un double jeu fut exécuté et les Indiens durent baisser pavillon et encaisser leur première défaite de la série.

Les deux clubs sont partis tôt ce matin à destination d'Indianapolis où doivent être disputées les autres joutes de la série. La quatrième joute aura lieu demain soir. Clarence Podbielan sera probablement au monticule pour les Royaux tandis que Joe Muir, qui a gagné la première joute pour le gérant Lopez, tentera d'enregistrer sa deuxième victoire de la petite série mondiale.

INDIANAPOLIS

	AB	P	CS	R	A
Beard, c.c.	3	0	0	3	0
Cassini, 2b	4	1	1	2	3
Fernandez, 3b	4	0	0	0	0
Fleming, 1b	4	0	1	9	0
Weatherly, c.d.		0	1	1	0
Kalin, c.g.	2	0	0	3	0
Conway, a.c.	4	0	0	1	4
Kluttz, r	3	0	2	4	2
Queen, l	1	0	0	1	0
aBell	1	0	0	0	0
Johnson, l	0	0	0	0	0
bLint	0	0	0	0	0
cTurner	1	0	0	0	0
Totaux	31	1	5	24	9

MONTREAL

	AB	P	CS	R	A
Jethroe, c.c.	3	0	0	4	0
Gionfriddo, c.g.	4	0	1	1	0
Morgan, a.c.	4	0	0	1	4
Connors, 1b	3	0	0	9	0
Wahl, 3b	2	0	0	1	1
Schmees, c.d.	2	1	0	1	0
Bridges, 2b	3	1	1	3	6
Atwell, r	3	1	1	7	0
Bankhead, l	2	0	0	0	1
Totaux	26	3	3	27	12

a-Frappa pour Queen à la 7e.
b-Courut pour Kluttz à la 9e.
c-Frappa dans un double-jeu pour Johnson à la 9e manche.

Indianapolis	000001000—1
Montréal	00003000x—3

Sommaire — Erreurs: Beard, Fernandez, Wahl. Points produits par: Atwell, Gionfriddo, Fleming. Coups de deux buts: Weatherly Cassini. Buts volés: Gionfriddo, Beard, Cassini, Wahl. Sacrifices: Queen, Bankhead. Doubles-jeux: Morgan à Bridges à Connors (3). Laissés sur les buts: Montréal 5, Indianapolis 8. Buts sur balles contre: Bankhead 4, Queen 4, Johnson 1. Retirés au bâton par: Bankhead 6, Queen 4, Johnson 1. Coups sûrs contre: Bankhead, 5 en 9 manches; Queen 3 en 6 manches; Johnson 0 en 2. Lanceur gagnant: Bankhead. Lanceur perdant: Queen. Arbitres: Ryan, Padden, Donatelli et Moore.

JOUTE DECISIVE A DRUMMONDVILLE

LE FARNHAM A REUSSI A EGALER LES CHANCES HIER SOIR EN L'EMPORTANT SUR LES CUBS PAR LE COMPTE DE 2 A 1

Le Farnham a triomphé du Drummondville au compte de 2 à 1, hier, pour ainsi égaliser les chances de la série finale de cinq de neuf pour le championnat de la Ligue Provinciale. Les deux clubs ont maintenant chacun quatre victoires à leur crédit. La cinquième et décisive joute de la série sera présentée, ce soir, à Drummondville. Sal Maglie lancera probablement pour le Drummondville contre le noir Willie Pope du Farnham. Le Drummondville, qui a terminé en première place du circuit, est favori pour s'assurer le championnat. Le Farnham pourrait cependant, avec Pope au monticule, décevoir les plus chauds partisans du club de Stan Bréard.

Tex Shirley et Beauchesne se sont livrés un enlevant duel de lanceurs, hier. Shirley a alloué seulement cinq coups sûrs pour tout de même être débité de la défaite. Beauchesne a été touché pour sept coups sûrs. Le Farnham a compté le point décisif dans la cinquième manche.

Drummondville	010000000—1 7 2
Farnham	01001000x—2 5 2

Shirley et Trouppe; Beauchesne et Napier.

Deux joutes importantes pour les Alouettes

Le club de Lew Hayman rencontrera les Rough Riders d'Ottawa, samedi dans la capitale et dimanche au stade de Montréal

Les Alouettes, qui n'ont pas joué de parties régulières dans le "Big Four" depuis qu'ils ont subi une défaite contre les Argonauts de Toronto le 24 septembre dernier pratiqueront durant toute la présente semaine en vue des deux importantes parties qu'ils disputeront contre les Rough Riders d'Ottawa durant la prochaine fin de semaine.

Les Alouettes sont maintenant installés en 3e position, deux points en arrière des Argonauts et ils posséderont une belle chance de les devancer en fin de semaine; mais pour ce faire, il faudra qu'ils remportent deux victoires.

Au début de la saison, les joueurs de Lew Hayman ont subi deux échecs aux mains des Rough Riders par la marge d'un point et les équipiers locaux sont bel et bien déterminés à prendre une douce revanche sur eux.

De tous les joueurs des Alouettes, Chuck Anderson, le gros bloqueur et receveur de passes, est probablement celui qui a eu la carrière la mieux remplie dans le football. Il a gagné beaucoup d'argent dans ce sport et à l'âge de 32 ans, il pourrait bien prendre une retraite bien méritée; mais il aime le football et il dit qu'il continuera à jouer tant qu'il le pourra.

Anderson est actuellement une des grandes étoiles des Alouettes et malgré ses 215 livres il peut courir avec grande rapidité et il excelle à attrapper les passes.

Anderson commença à briller comme joueur de football pour l'école supérieure de Massillon, Ohio, et plus tard à l'Université d'Ohio. Il a joué au baseball, au ballon au panier et pendant 4 ans au football professionnel aux Etats-Unis avant de s'aligner pour les Stampeders de Calgary et leur aider à remporter le championnat du pays l'an dernier.

Sa plus grande difficulté à s'adapter au jeu canadien est à cause du règlement d'interférence. Il oublie quelquefois la limite de 10 verges permise au pays et dans une récente partie contre Hamilton, il a bloqué Bob Dekdebrun bien en dehors de cette limite. Dek a bien pris la chose cependant et lui a dit: "Souviens-toi où tu es!"

Chuck préférerait qu'il y ait 4 essais dans le football canadien avec un botté obligatoire au 4e, et il aimerait à ce que l'interférence soit permise partout sur le terrain. Il ajoute cependant qu'il n'a aucunement l'intention de critiquer le jeu canadien qui a aussi des côtés plus intéressants que l'américain.

Pendant ses jours d'école, Chuck fut choisi sur l'équipe d'étoiles de l'Ohio 3 fois et alors qu'il s'alignait pour l'équipe de l'Université d'Ohio, il fut choisi deux fois sur l'équipe d'étoiles de sa ligue et il mérita une mention honorable pour l'équipe d'as du pays tout entier.

En 1944, il s'aligna pour l'équipe professionnelle de Los Angeles dans la ligue de la Côte du Pacifique et en 1945 pour les Bulldogs de Los Angeles. En 1946 et 1947, il brilla pour les Bears de Hollywood.

Avec Calgary, l'an dernier, il fut une grande étoile pour les champions canadiens, mais il abandonna le club à cause de difficultés personnelles avec son instructeur, Les Lear.

Les joutes des Seniors

Le président Slater vient de publier le calendrier des joutes de la Ligue Senior de Québec qui inaugurera sa prochaine saison le 8 octobre, à Ottawa, alors que les Braves de Valleyfield iront rendre visite aux Sénateurs de Tommy Gorman. Voici l'échelle des parties de ce circuit:

OCTOBRE

8—Valleyfield à Ottawa.
9—Québec à Shawinigan. Montréal à Valleyfield.
12—Chicoutimi à Valleyfield. Shawinigan à Québec. (A St-Joseph-d'Alma).
15—Montréal à Ottawa. Valleyfield à Shawinigan. Sherbrooke à Québec. (A Jonquières).
16—Shawinigan à Valleyfield. Ottawa à Montréal. Sherbrooke à Chicoutimi.
18—Montréal à Sherbrooke.
19—Chicoutimi à Québec (A Chicoutimi).
20—Sherbrooke à Montréal.
22—Québec à Ottawa. Chicoutimi à Sherbrooke.
23—Ottawa à Shawinigan. Valleyfield à Sherbrooke. Chicoutimi à Montréal.
25—Shawinigan à Sherbrooke.
26—Montréal à Valleyfield. Ottawa à Chicoutimi.
27—Montréal à Shawinigan. Ottawa à Québec. (A St-Joseph-d'Alma).
29—Shawinigan à Ottawa.
30—Shawinigan à Montréal. Ottawa à Sherbrooke. Valleyfield à Québec. (A Jonquières).

NOVEMBRE

1—Shawinigan à Sherbrooke. Montréal à Chicoutimi. Québec à Valleyfield.
3—Sherbrooke à Shawinigan. Québec à Montréal. Valleyfield à Chicoutimi.
5—Chicoutimi à Ottawa.
6—Chicoutimi à Shawinigan. Québec à Sherbrooke. Valleyfield à Montréal.
8—Québec à Chicoutimi.
9—Sherbrooke à Valleyfield.
10—Montréal à Shawinigan. Ottawa à Chicoutimi.
12—Valleyfield à Ottawa. Montréal à Québec. Shawinigan à Sherbrooke.
13—Sherbrooke à Shawinigan. Ottawa à Valleyfield. Montréal à Chicoutimi.
15—Shawinigan à Chicoutimi.
16—Québec à Ottawa.
17—Québec à Shawinigan. Montréal à Sherbrooke.
19—Montréal à Ottawa. Sherbrooke à Chicoutimi.
20—Sherbrooke à Québec. Montréal à Shawinigan. Ottawa à Valleyfield.
22—Valleyfield à Sherbrooke.
23—Sherbrooke à Valleyfield. Québec à Chicoutimi.
24—Chicoutimi à Québec. Ottawa à Shawinigan.
26—Sherbrooke à Ottawa. Valleyfield à Chicoutimi.
27—Valleyfield à Shawinigan. Ottawa à Montréal. Québec à Sherbrooke.
29—Sherbrooke à Shawinigan.
30—Chicoutimi à Ottawa. Québec à Valleyfield.
1—Chicoutimi à Shawinigan. Valleyfield à Sherbrooke. Québec à Montréal.
3—Shawinigan à Ottawa.
4—Shawinigan à Valleyfield. Ottawa à Sherbrooke. Chicoutimi à Montréal.
6—Québec à Chicoutimi. Valleyfield à Sherbrooke.
7—Ottawa à Québec. Sherbrooke à Valleyfield.
8—Valleyfield à Shawinigan. Ottawa à Chicoutimi.
10—Valleyfield à Ottawa. Shawinigan à Québec. Montréal à Sherbrooke.
11—Ottawa à Valleyfield. Sherbrooke à Montréal. Shawinigan à Chicoutimi.
13—Chicoutimi à Sherbrooke.
14—Montréal à Québec. Sherbrooke à Valleyfield.
15—Ottawa à Shawinigan. Montréal à Chicoutimi.
17—Québec à Ottawa. Montréal à Shawinigan.
18—Chicoutimi à Valleyfield. Québec à Sherbrooke. Shawinigan à Montréal.
21—Shawinigan à Valleyfield. Montréal à Ottawa.
22—Valleyfield à Montréal. Ottawa à Québec.
25—Sherbrooke à Montréal. Chicoutimi à Ottawa.
28—Shawinigan à Ottawa. Québec à Valleyfield.
29—Ottawa à Shawinigan. Chicoutimi à Montréal.
30—Valleyfield à Chicoutimi.
31—Sherbrooke à Ottawa.

JANVIER

1—Valleyfield à Québec. Shawinigan à Montréal. Ottawa à Sherbrooke.
3—Québec à Montréal. Chicoutimi à Shawinigan.
4—Valleyfield à Ottawa. Shawinigan à Québec.
6—Montréal à Valleyfield. Québec à Chicoutimi.
7—Chicoutimi à Ottawa.
8—Sherbrooke à Québec. Chicoutimi à Shawinigan. Valleyfield à Montréal.
11—Montréal à Québec. Chicoutimi à Valleyfield. Shawinigan à Ottawa.
12—Chicoutimi à Sherbrooke. Ottawa à Montréal.
14—Québec à Ottawa. Shawinigan à Sherbrooke.
15—Sherbrooke à Shawinigan. Ottawa à Valleyfield. Québec à Montréal.
17—Sherbrooke à Chicoutimi. Ottawa à Montréal.
18—Montréal à Ottawa. Shawinigan à Québec.
19—Québec à Shawinigan. Chicoutimi à Valleyfield. Montréal à Sherbrooke.
21—Shawinigan à Ottawa.
22—Ottawa à Québec. Shawinigan à Montréal. Sherbrooke à Chicoutimi.
24—Chicoutimi à Montréal. Québec à Valleyfield.
25—Valleyfield à Québec.
26—Montréal à Shawinigan. Ottawa à Sherbrooke. Valleyfield à Chicoutimi.
28—Sherbrooke à Ottawa. Québec à Shawinigan.
29—Shawinigan à Québec. Sherbrooke à Valleyfield. Chicoutimi à Montréal.
31—Ottawa à Chicoutimi. Sherbrooke à Montréal.

FEVRIER

1—Montréal à Québec. Shawinigan à Valleyfield.
2—Valleyfield à Shawinigan. Ottawa à Sherbrooke. Montréal à Chicoutimi.
4—Québec à Sherbrooke.
5—Sherbrooke à Québec. Montréal à Valleyfield. Ottawa à Chicoutimi.
7—Shawinigan à Chicoutimi.
8—Valleyfield à Ottawa. Chicoutimi à Québec.
9—Ottawa à Shawinigan. Québec à Chicoutimi.
11—Chicoutimi à Ottawa. Québec à Sherbrooke.
12—Ottawa à Québec. Sherbrooke à Shawinigan. Chicoutimi à Valleyfield.
14—Chicoutimi à Sherbrooke. Shawinigan à Montréal.
15—Montréal à Ottawa. Chicoutimi à Québec.
16—Québec à Shawinigan. Valleyfield à Sherbrooke.
18—Sherbrooke à Ottawa. Québec à Valleyfield.
19—Valleyfield à Québec. Sherbrooke à Montréal. Shawinigan à Chicoutimi.
21—Chicoutimi à Shawinigan. Valleyfield à Montréal.
22—Montréal à Québec. Ottawa à Valleyfield.
23—Shawinigan à Sherbrooke. Montréal à Chicoutimi.
25—Québec à Ottawa.
26—Shawinigan à Valleyfield. Québec à Montréal. Sherbrooke à Chicoutimi.
28—Montréal à Sherbrooke. Valleyfield à Québec.

MARS

1—Chicoutimi à Ottawa. Montréal à Valleyfield.
2—Valleyfield à Shawinigan. Chicoutimi à Sherbrooke. Ottawa à Montréal.
4—Sherbrooke à Ottawa.
5—Sherbrooke à Québec. Valleyfield à Montréal. Shawinigan à Chicoutimi.

L'OUVERTURE A NEW-YORK

C'EST SUR LE TERRAIN DES YANKEES QUE DEBUTERA LA SERIE MONDIALE QUI METTRA AUX PRISES LES CHAMPIONS DES DEUX LIGUES MAJEURES

New-York, 4 — C'est demain, au stade des Yankees, que débutera la série mondiale de 1949 entre les clubs Brooklyn, champion de la ligue Nationale, et New-York, champion de la ligue Américaine. La première joute de la classique annuelle du sport national américain commencera à une heure précise et les estrades seront remplies à pleine capacité tandis que des millions d'amateurs seront aux écoutes pour connaître les progrès de la partie qui sera radiodiffusée et télévisée.

Les Yankees seront favoris 6 contre 5 pour remporter les honneurs. Ils en seront à leur 16e série mondiale. Hier, Casey Stengel et Burt Shotton, pilotes des clubs New-York et Brooklyn respectivement, étaient calmes.

Tout comme les joueurs, ils se reposaient. Aucun des deux pilotes n'a voulu se prononcer sur les chances de gagner cette série. Les deux équipes sont très bien équilibrées. Les joueurs sont très combatifs.

Les bombardiers du Bronx comptent quatre bons lanceurs pour débuter une joute. Il s'agit d'Allie Reynolds (17-6), Ed Lopat (15-10), Tommy Byrne (15-7) et Vic Raschi (21-10). Chose certaine, ce dernier ne sera pas désigné pour lancer Il a été le héros de la victoire décisive des Yankees dimanche dernier contre les Red Sox de Boston et Stengel veut lui donner un repos.

Tout laisse prévoir, cependant, que Stengel aura recours aux services du gaucher Ed. Lopat pour la première partie. Par contre, Shotton utiliserait un autre gaucher, Preacher Roe. Ce dernier a gagné 15 parties durant la série régulière. La majorité de ses triomphes furent importants.

Don Newcombe, anciennement avec les Royaux de Montréal, lancerait la 2e joute.

Les 1ère et 2e parties de la série seront disputées au stade des Yankees. Les trois suivantes à Brooklyn et si la série atteint son maximum de joutes, les deux dernières seront jouées à New-York.

A chacune des joutes disputées à New-York, on prévoit des foules de 70,000 personnes. A Ebbetts Field, on s'attend à 35,000 spectateurs. Les recettes des quatre premières joutes seront partagées entre les joueurs des deux clubs.

C'est la 3e fois depuis neuf ans que ces deux clubs en viennent aux prises dans la série mondiale. Les Yankees ont remporté les honneurs de cette classique à 11 reprises. Les Dodgers en sont à leur 4e série mondiale. Ils ne l'ont jamais gagnée.

ASSEMBLEE DU CLUB ELAN

Pour marquer de brillante façon le dixième anniversaire de sa fondation, le club de ski Elan ouvrira officiellement les activités de sa prochaine saison, mercredi, le 12 octobre, par une grande assemblée de tous ses membres.

Cette réunion se tiendra dans la salle de bal du Café Saint-Jacques, salle que l'on vient de rénover. Elle sera sous la présidence de M. Gérald Rochon, populaire sportman montréalais, et l'un des fondateurs du club.

Il y aura présentation d'un film en couleurs sur les membres du club, les montrant à l'oeuvre dans les Laurentides et dans la ville. On a appris, hier soir également, que M. Lucien Lachapelle avait été nommé l'organisateur général des voyages que les membres du club feront dans les Laurentides, l'hiver prochain. Tous les membres fondateurs du club de ski Elan assisteront à la réunion du 12 octobre.

NOUVEAU GERANT AU WASHINGTON

Washington, 4. — Les Sénateurs de Washington, qui ont terminé en dernière place de la ligue Américaine, ont donné son congé au pilote du club, hier, Joe Kuhel. "Nous sommes tout simplement obligés d'opérer un changement", a déclaré Clark Griffith, le président du club.

Griffith a ajouté qu'aucun successeur à Kuhel ne serait désigné pour le moment. Les Sénateurs ont terminé la saison régulière 47 parties en arrière des meneurs, les Yankees. Kuhel qui avait succédé à Ossie Bluege comme pilote des Sénateurs en octobre 1947.

"Tout n'a pas trop bien marché pour Joe", a simplement déclaré Griffith à des reporters. "Il n'a pas été chanceux. Je suis ordinairement très lent à opérer un tel changement, mais la présente situation exigeait que je le fasse."

Griffith quittera Washington aujourd'hui pour se rendre à New-York, où il assistera à la série mondiale. Kuhel a quitté Washington, hier après-midi, pour retourner chez lui à Kansas City.

Laurent Dauthuille devrait l'emporter sur Sonny Horne

Le record du pugiliste français est plus impressionnant que celui de l'Américain — Savoie contre Noël Gagnon — Autres combats au Forum

Laurent Dauthuille est favori à deux pour un pour triompher du solide boxeur poids moyen, George "Sonny" Horne au Forum ce soir. Le Français a été choisi comme favori à cause de sa rapidité et de la puissance dans ses coups.

Le protégé d'André Barrault est devenu l'idole des Montréalais à la suite de la brillante victoire qu'il a remportée sur Johnny Greco au stade des Royaux le 3 août dernier. Au cours de cette rencontre, il a démontré qu'il était non seulement un pugiliste intelligent mais qu'il était aussi un redoutable cogneur.

En Horne, il rencontrera un boxeur expérimenté. Le protégé de Ray Arcell, qui possède un impressionnant record en sera à son 100e combat dans les rangs professionnels. L'Américain n'a jamais été mis hors de combat durant sa carrière. Dans le livre de record, on remarque que Joey De John l'a battu à la première ronde, mais cela n'est pas tout à fait juste.

En effet, Horne s'est fracturé la rôtule du genou à la première ronde et il n'a pu revenir dans l'arène. S'il bat Dauthuille ce soir, il tentera d'obtenir un combat revanche contre De John.

A la veille du combat, les deux finalistes se sont déclarés en parfaite condition. "Laurent est fort confiant de l'emporter", a déclaré son gérant André Barrault. "Il tentera également de triompher par K. O.", a-t-il ajouté.

Durant sa carrière dans les rangs professionnels, Horne a rencontré des types tels que Graziano!, Lee Sala, un véritable prospect, Artie Levine, qui a déjà envoyé Robinson au plancher, Anton Raadik, qui a déjà envoyé Cerdan au plancher trois fois, et plusieurs autres vedettes de réputation. Le combat de ce soir devrait donc fournir beaucoup d'action.

Plusieurs boxeurs locaux prendront part au gala de boxe ce soir. Dans la semi-finale de 8 rondes, les amateurs locaux auront l'occasion de voir à l'oeuvre Gus "Pell" Mell qui fera face à K.O. Pyle. Mell, qui ne s'est pas battu depuis qu'il a été mis hors de combat par Johnny Greco, a déclaré qu'il s'était réhabilité et qu'il prendrait son rôle plus au sérieux. S'il l'emporte ce soir, li réclamera le championnat laissé vacant par Johnny Greco. D'un autre côté, Raoul Godbout lui a promis plusieurs importants combats s'il l'emportait ce soir. Même s'il a été inactif durant une longue période, Mell sera légèrement favori pour l'emporter.

Un combat de six rondes qui devrait fournir beaucoup d'action sera celui qui opposera Noël Gagnon à Armand Savoie. Une grande rivalité existe entre ces deux boxeurs. Savoie n'a subi qu'une seule défaite dans les rangs professionnels soit aux mains du pugiliste qu'il rencontrera ce soir et il se promet bien de prendre une douce revanche.

Dans l'autre rencontre de 6 rondes, Ed. Zastre rencontrera Ian McNeil. Zastre en sera à ses débuts à Montréal.

Dans les rencontres de 4 rondes René Trudeau fera face à Art. Gauthier tandis que Jerry Lavigne sera l'adversaire de Manny Spivak.

Le promoteur Raoul Godbout prévoit une foule d'environ 10,000 spectateurs pour une recette de $30,000.

Cinq équipes combattront pour le championnat

La Ligue de Hockey Montréal inaugurera sa prochaine saison le 14 octobre à l'Auditorium de Verdun — Joute d'exhibition le 9

Avec cinq clubs dans le circuit la ligue de hockey Montréal fera l'inauguration de sa saison le vendredi, 14 octobre, à Verdun. Toutes les équipes se préparent activement pour l'ouverture. Elles désirent débuter par une victoire.

Chaque club a tenu plusieurs pratiques et déjà quelques-uns ont joué des parties hors concours. Un rapide coup d'oeil aux différentes pratiques montre que les clubs qui joueront dans la M.H.L. fourniront du jeu aussi intéressant que par les années passées. Depuis 1942, les officiers de cette organisation se sont efforcés d'offrir du hockey captivant et tous les spectateurs qui ont assisté aux joutes peuvent affirmer qu'ils ont vu du jeu spectaculaire et émotionnant.

Trois clubs seront conduits cette saison par des instructeurs qui joueront pour leur équipe. Les As de Canadair seront dirigés par Bob Caragher, l'un des premiers compteurs de l'équipe de la saison dernière. Conrad Bourcier remplacera Denys Casavant, et le premier compteur du circuit l'an dernier, dirigera le club Québec-Hydro. L'instructeur du Northern Electric sera le populaire Ernie Laforce. Le club C.N.R. n'a pas encore de gérant, mais sa nomination ne devrait pas tarder, car Burness et Bill Menary ont plusieurs instructeurs compétents en vue.

Le nouveau club de la ligue, le Cancar, soulève beaucoup d'intérêt et le gérant Jimmie McCurry ainsi que l'instructeur Bill Davis ont groupé un fort club pour représenter cette importante manufacture canadienne. Le Cancar jouera sa première partie de ligue le 21 octobre contre C.N.R. Dimanche après-midi prochain, le 9 octobre, les clubs C.N.R. et Northern Electric joueront une partie exhibition à Verdun.

PRODUCTION DE FARINE EN AOUT

Ottawa, 4. (C.P.) — Le bureau fédéral des statistiques indique aujourd'hui une forte augmentation dans la production de farine au Canada au cours du mois d'août dernier. Le total pour le mois serait de 1,750,000 de barils, comparativement à 1,611,000 de barils en août 1948, soit une augmentation de 8%. Les exportations aux chiffres de 896,000 barils ont été un peu inférieures à celles d'août 1948 qui avaient été de 943,000 barils.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2319

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

FLEURISTE
Mr. Kenna
FLEURISTE
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

IMPRIMEURS-GRAVEURS
Téléphone : ★BElair 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE
Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est, Notre-Dame, Montréal

LAITERIE
CH. 6988 — 2599 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

REPARATIONS GENERALES
FRontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
5 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2246, rue DELORIMIER, MONTREAL

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
J. K. MALOUF
ENTRETIEN — REPARATIONS
TU. 1637
6420, 25ème avenue, Rosemont

LE CIVISME
c'est une foule de petites choses!



Un temps d'action de grâces

Le jour d'action de grâces est une pause qui interrompt nos occupations journalières et nous permet de réfléchir sur les bénédictions dont nous jouissons! La famille, les amis, la santé, le foyer, la liberté . . . voilà autant de titres à notre reconnaissance. Nous avons aussi lieu, en notre qualité de Canadiens, de remercier la Providence de nous avoir accordé plus de privilèges et d'occasions qu'à tout autre peuple du monde. Penser à ces choses, en comprendre la portée, les apprécier à leur juste valeur—voilà de quoi ranimer notre esprit de "Civisme";

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING
THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada

Mgr Stepinac serait libéré

New-York, 4. (A.P.) — Le "New-York World-Telegram" annonce que le maréchal Tito libérera peut-être bientôt Son Exc. Mgr Alojzije Stepinac, primat catholique de la Yougoslavie. Il avait été emprisonné, il y a trois ans, sous l'accusation d'avoir collaboré avec les Nazis.

Dans une dépêche publiée avec droits d'auteur et datée de Lake Success, le "World-Telegram," dit que plusieurs délégués aux Nations Unies avaient été prévenus des projets du Maréchal Tito, mais de façon non officielle.

La dépêche ajoute que "cela contribuerait à faire disparaître les derniers doutes dans l'esprit des hommes d'Etat de l'Ouest, auprès desquels Tito sollicite assidument l'aide morale et financière. Cela établirait le pouvoir du maréchal Tito auprès des 6,000,000 de catholiques yougoslaves. Cela contribuerait aussi à faire cesser les protestations des catholiques américains."

Mgr Stepinac avait été condamné à 16 ans de prison, en 1946.

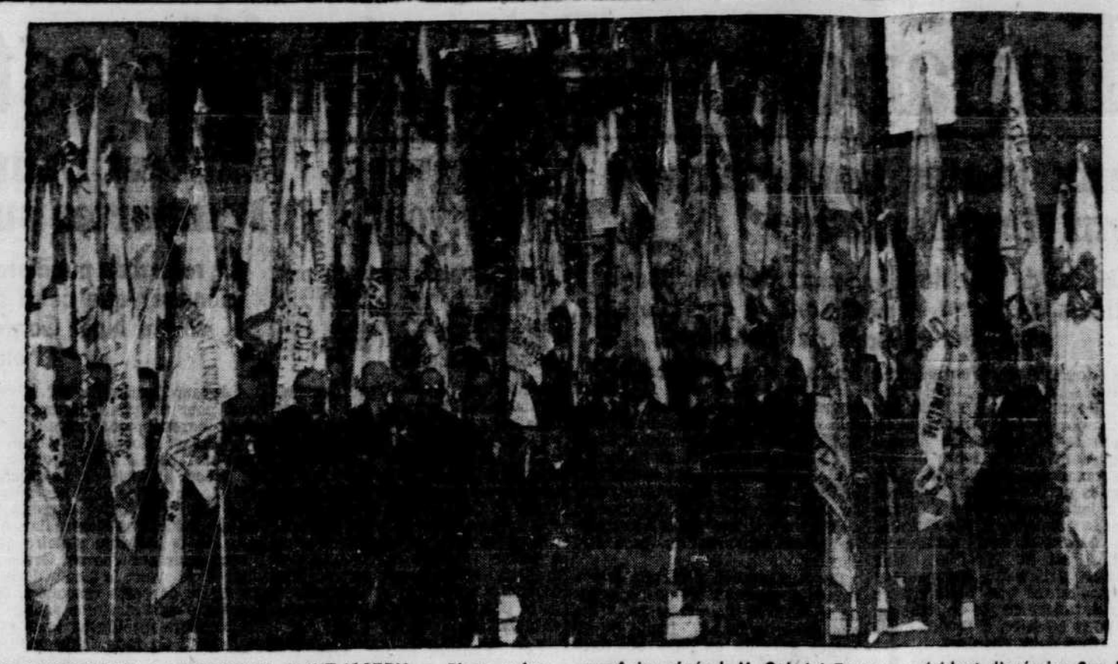
MISE EN GARDE

La Fédération de la jeunesse étudiante catholique de Montréal tient à mettre le public en garde contre toute personne qui, se prétendant déléguée par ce mouvement, offrirait des abonnements à des journaux ou revues autres que les seuls journaux *"François"* et *"Vie étudiante"*. Ceci, à la suite de plaintes provenant de personnes qui se sont laissées prendre à de fausses représentations en ce sens.

CINEMA-BOTANIQUE

LA PLANTE ET L'HOMME

Le Jardin Botanique de Montréal invite cordialement le public à une séance de cinéma d'information qui aura comme thème général "La plante et l'alimentation de l'homme". Cinq films, dont deux en couleurs, seront présentés et représentent une durée totale de 68 minutes. Cette séance aura lieu le vendredi, 7 octobre, à 3 h. 30 de l'après-midi et sera reprise le soir à 8 heures 30. Admission gratuite.



LES ABSTINENTS A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH — Photo prise le 25 septembre, à l'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal, à l'issue de la messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. On remarque au centre du groupe: M. Emilien Ducharme, secrétaire diocésain; le R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général; M. Gabriel Fauteux, président diocésain; Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau; M. Roger Ellyson, président général, et Mme Ellyson; Monseigneur A. Valois, directeur de l'Action catholique dans le diocèse de Montréal. Plus de 10,000 Lacordaire s'étaient donné rendez-vous à l'Oratoire pour le congrès interdiocésain des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc.

Le sénateur Arthur Vandenberg a subi une grave opération

Ann Arbor, Mich., 4 (C. P.) — L'inspirateur de la politique étrangère du parti républicain, le sénateur Arthur H. Vandenberg, a subi, hier, une grave opération au poumon. Selon les autorités de l'hôpital University, d'Ann Arbor, où le malade repose présentement, l'opération a bien réussi.

L'on s'attend à des détails supplémentaires aujourd'hui, après que les expériences de laboratoire seront terminées.

Le sénateur est âgé de 65 ans. On lui a enlevé la moitié du poumon.

Le Dr John Alexander, chirurgien en chef lors de l'opération, a refusé de faire des commentaires.

NOUVEAUX CONSEILS EN LOI DU ROI

Québec, 4. — Le gouvernement provincial a nommé quatre nouveaux conseils en loi du roi; ce sont: MM. Jacques Thériault et James A. Millard, de Hull; Yves Pelletier et T. P. Slattery, avocats à Montréal.

Donald Perreault a affirmé que Young lui avait offert un asile

Ce dernier est accusé de complicité après le fait

Donald Perreault, qui est sous le coup d'une condamnation à mort pour meurtre, a témoigné hier que Johnny Young, 34 ans, lui avait offert de se cacher dans son camp de Saint-Donat, après le crime.

Perreault est un des principaux témoins de la Couronne au procès de Young, qui est accusé de complicité après le fait dans l'affaire du meurtre de deux policiers de Montréal au cours d'un vol de banque, en septembre 1948.

Young est également accusé de possession illégale de narcotiques. On a trouvé $140,000 d'héroïne dans son appartement de la rue St-Denis, il y a quelques jours.

Perreault, un des trois hommes convaincus d'avoir assassiné les agents Paquin et Duranleau, a dit hier après-midi que Young lui avait fait l'offre en question à un mille et demi de Sheenboro, Ontario, le lendemain du meurtre.

D'autre part, Me Lucien Béliveau, un des deux procureurs de la défense, a produit une déclaration faite par Perrault à l'enquête préliminaire de Young, où il disait que Young lui avait conseillé de se livrer à la police.

— Avez-vous tenu des propos semblables? demande la défense au témoin.

— Ce n'est pas tout à fait ça.

— Quelqu'un est-il allé vous voir pour vous demander de venir témoigner dans cette cause?

— Oui.

— Que vous a-t-on dit?

— On m'a demandé si je voulais rendre témoignage.

— Qui est allé vous voir? demande Me Dollard Dansereau, qui occupe en poursuite.

— C'est vous, dit Perreault.

— Vois ai-je fait des promesses?

— Aucune promesse.

— Vous ai-je dit quoi dire?

— Non.

Après le témoignage de Perreault, la Cour s'est ajournée à ce matin. Young connaîtra probablement son sort aujourd'hui.

DECES D'UNE RELIGIEUSE

Trois-Rivières, 3 (D.N.C.) — Soeur Saint-Paul de la Croix, née Régina Dugré, est décédée à la maison-mère des Soeurs Grises de la Croix. Elle était née aux Trois-Rivières le 24 mai 1875. Elle avait consacré 46 ans de sa vie à l'enseignement dont 18 passées en Ontario.

Soeur Saint-Paul de la Croix était la soeur du R.P. Adélard Dugré, s.j., supérieur de la Maison Bellarmin, Montréal; du R.P. Alexandre Dugré, s.j., de la R. Mère Marie des Martyrs, conseillère et secrétaire générale de la congrégation des Soeurs Grises de la Croix, et de la R. Soeur Louis-Joseph, directrice générale des études musicales.

Mlle Barbara Ann Fee est reine des fleurs, au congrès des fleuristes

Le congrès annuel des fleuristes-télégraphistes a lieu, cette semaine, à l'hôtel Mont-Royal — Il y a des délégués de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis

Pour plusieurs, Barbara Ann est un nom prédestiné... même, disons-le, un nom de reine! Mais oui, chacun le sait, c'est le prénom de Mlle Scott, la reine canadienne du patin, et c'est aussi le prénom de Mlle Fee, la reine des fleurs pour la durée du congrès annuel des fleuristes-télégraphistes, qui a lieu cette semaine, à Montréal.

Mlle Fee, âgée de 21 ans, est une technicienne de laboratoire, attachée à l'hôpital Royal Victoria. Aucune de ses consoeurs, nous en sommes assuré, n'a reçu autant de fleurs qu'elle, en si peu de jours. Pour la seule journée d'hier, Barbara Ann a tout d'abord eu le choix entre plusieurs bouquets de corsage; puis, vers midi, un chasseur est venu lui porter trois douzaines de magnifiques roses "American Beauty". En plus, 2,500 fleuristes de métier sont à ses ordres.

De nos jours, être fleuriste ne signifie pas uniquement préparer une gerbe et l'emballer. Non, à l'exposition tenue sous le patronage des fleuristes-télégraphistes, vous pouvez constater qu'il y a beaucoup plus. En effet, on y a vu des vases et poteries de toutes sortes, des rubans appropriés, des petits vases miniatures que ces messieurs glisseront sous le revers de leur gilet d'habit et dans lequel ils mettront des fleurs, des jardinets chinois, etc., etc.

Les délégués, venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, ont décoré leur quartier général installé à l'hôtel Mont-Royal, d'une profusion de fleurs. On a dû recourir à une vingtaine de camions pour en faire le transport et il en a coûté $36,000 pour fleurir toutes les salles. Ce chiffre de $36,000 est symbolique puisque l'an dernier, comme l'a déclaré hier M. Rollo Mueller, de Columbia, Miss., président de l'association, le chiffre d'affaires global des fleuristes-télégraphistes s'est élevé à $36,000,000.

Hier, la reine des fleurs, le président général M. Mueller, et M. McKenna se sont rendus au bureau du maire de Montréal pour y signer le livre d'or. Mlle Fee a également présenté à M. Camillien Houde, un collier de fleurs, style Honolulu, en guise d'hommage.

Le groupe des délégués s'est ensuite rendu au Chalet de la montagne, où une réception avait été préparée pour plus de 2,000 invités.

Aujourd'hui, on rendra hommage aux membres de l'association disparus depuis le dernier congrès qui avait eu lieu à Miami, Floride. A l'instant même où, à Montréal, le clairon sonnera le *last post*, des couronnes de fleurs seront déposées dans tous les cimetières des autres villes où sont inhumés ces membres défunts.

En plus des sessions régulières, il y aura un tournoi de golf pour les délégués au Islesmere Gold and Country Club, et plusieurs autres réceptions.

Prévention des incendies

On demande d'être toujours vigilant

Dangers industriels — Exercices périodiques — Avertisseurs automatiques — Conseils de M. James McIsaac

Au cours d'une causerie à la radio, M. James McIsaac, chef inspecteur de la prévention des incendies à Montréal, a traité de ce dernier sujet et donné ce mot d'ordre: "Seule la vigilance constante évite les désastres que causent les incendies."

M. McIsaac note que "l'industrie a tellement évolué que nous avons à compter sur des risques de fabrication beaucoup plus nombreux qu'autrefois.

"Dans certains cas, poursuit-il, de grandes industries ont établi de nouveaux procédés de fabrication et ont marché de pair avec le progrès des idées et des méthodes préventives, pendant que d'autres se croient justifiées de ne pas se protéger aussi efficacement, à cause des dépenses que cette protection impose et souvent par suite de l'ignorance des moyens de protection contre l'incendie."

Le conférencier préconise l'installation d'avertisseurs automatiques éprouvés et approuvés. Ces appareils avertisseurs décèlent tout commencement d'incendie et cela assez rapidement pour qu'on puisse éteindre le feu à l'aide d'un extincteur portatif; un petit tableau indique en même temps l'endroit où l'incendie a pris naissance. Au surplus, on doit se munir d'appareils d'extinction approuvés, très faciles à manier et toujours tenus en bon ordre. En troisième lieu, il faut toujours avoir à sa disposition un personnel suffisant, qui soit entraîné à combattre l'incendie, grâce à des exercices périodiques.

Ces exercices périodiques ne demandent que quelques minutes par semaine. En ce domaine, le Bureau municipal de la prévention des incendies se tient toujours à la disposition du public et des institutions qu'il peut aider de ses conseils.

"Depuis quelques années, ajoute M. McIsaac, notre Bureau de prévention des incendies a accompli un travail très considérable en vue de l'aménagement des endroits publics de façon à augmenter leur sécurité." Cette besogne se poursuit avec succès car, souligne le conférencier: "Je ne crois pas que l'on rencontre dans les villes du continent beaucoup d'autres cités où les règles élémentaires de la sécurité publique contre l'incendie soient mieux appliquées qu'à Montréal."

Le Bureau de prévention des incendies a épargné un grand nombre de vies humaines et d'énormes pertes d'argent grâce à la coopération du public et de l'administration municipale.

LA PROHIBITION OU NON, A ARVIDA?

Les propriétaires d'Arvida seront appelés dans un avenir rapproché à se prononcer pour le rappel ou le maintien de la prohibition dans les limites de la cité d'Arvida. C'est à la suite d'une requête présentée par 169 propriétaires que le conseil de ville a décidé de tenir un referendum sur la question. Les propriétaires voteront donc à cet effet d'ici quelques semaines, soit aussitôt qu'un règlement autorisant la tenue d'un tel referendum aura été approuvé par le conseil de ville. Ce sera le deuxième referendum à être tenu sur cette question depuis trois ans. Lors de la tenue de celui de 1946, 142 propriétaires avaient voté pour le maintien de la prohibition alors que 83 avaient voté contre.

La présomption de faute n'a pas été repoussée en cour

Une réclamation de $12,085 a été réduite à $1,613 par l'hon. juge Pierre-F. Casgrain siégeant en Cour supérieure. Le 8 novembre 1944, Mme Horace Lapierre, de Pointe-aux-Trembles, a été frappée par une automobile conduite par le fils mineur de M. Wilfrid Dubuc. Mme Lapierre attendait un autobus.

A la suite de l'accident, son mari institua une action de $12,085 pour incapacité partielle permanente, souffrances et déboursés. Le juge n'accorda que $1,000 pour l'incapacité et $613 sur les autres chefs. Bien que la victime se trouvât dans la rue lorsqu'elle fut frappée, la présomption de faute de la part du conducteur de la voiture demeure et le défendeur n'a pas détruit cette présomption. D'où jugement pour la somme précitée, plus les frais.

L'O.N.U. décide de continuer à surveiller la Corée du nord

Une première commission d'enquête là-bas est renouvelée et rendue permanente

Lake Success, 4 (C.P.) — Le comité politique de l'Assemblée des nations unies vient d'approuver la formation d'une commission permanente d'enquête en Corée. Appelé à succéder à une première commission de l'O.N.U. qui avait surveillé la tenue d'élections parlementaires libres en Corée du sud, le nouvel organisme aura plus particulièrement pour charge, tout en aidant les institutions démocratiques dans cette zone sous occupation américaine, de surveiller tous les incidents qui pourraient amener un conflit avec la zone russe d'occupation en Corée du nord. La Yoiugoslavie s'est jointe au bloc des Etats communistes dans le vote, par 44 voix contre 6, qui a décidé de la création de la nouvelle commission. Il y a eu 5 abstentions, celles de divers Etats arabes, et 4 absences parmi les 59 Etats-membres du comité politique. La commission permanente comprendra des représentants de trois des quatre proposeurs de la mesure, qui sont l'Australie, la Chine et les îles Philippines, en plus de délégués de la France, de l'Inde, de la Turquie et du Salvador.

La Russie avait précédemment proposé de supprimer la première commission et de ne transmettre ses pouvoirs à aucun autre organisme du genre; cette motion a été défaite par exactement le même vote, soit à 44 contre 6. Bien que les Soviets aient déjà empêché autrefois la première commission de venir surveiller la tenue des élections dans leur zone d'occupation, la commission nouvelle a reçu ordre de tenter de s'assurer si les troupes russes ont bien évacué la Corée du nord, comme Moscou le prétend.

INAUGURATION DU VILLAGE CHAMPLAIN

Le "Village Champlain" a été inauguré hier après-midi.

C'est le président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, M. Guy Forget, qui coupa le ruban et le conseiller Raoul Gadbois, qui ouvrit la porte de la première maison du village qui en comprendra près de 400.

On assure que cent maisons seront terminées avant "les fêtes". Il s'agit de maisons unifamiliales à un étage seulement et six pièces, sans compter la salle de bain. Ces maisons mesurent 25 pieds de profondeur sur 36 pieds de largeur.

Outre les rues et avenues, l'allée commerciale et l'architecture paysagiste, on a réservé un espace pour aménager un parc qui couvrira une superficie d'au moins un demi-million de pieds carrés.

M. le curé Donat Godin de la paroisse St-François d'Assise, assistait à la cérémonie avec M. Emile St-Louis, président général des loisirs de cette même paroisse. M. le curé prit la parole et félicita "les promoteurs et les exécuteurs du projet". M. le curé s'est montré satisfait des travaux et ajouta qu'"il reste quelque chose de tous les projets. Vous avez un plan qui mettra de la joie dans le coeur et qui fera le bonheur de certaines familles".

Le R.F. Edmond meurt à 79 ans

La Congrégation de Ste-Croix est en deuil par suite de la mort du Frère Edmond (J.-Lucien Pratte) survenue le 1er octobre, à l'âge de 79 ans. Natif des Trois-Rivières, il prit l'habit de Ste-Croix en 1890, fit profession en 1892. Après quelques années d'étude où il se spécialisa dans l'enseignement du dessin et de la peinture, il professa pendant près d'un demi-siècle dans la plupart des écoles et collèges dirigés par sa congrégation. C'est surtout au Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges, qu'il se dévoua sans compter et se fit l'ami des anciens de cette institution. Leur amicale lui doit une bonne part de son organisation. Il se faisait un titre de gloire d'avoir été le professeur de l'hon. Maurice Duplessis, avec lequel il correspondait assez régulièrement. Le service a eu lieu hier matin au Collège Notre-Dame.

CONFERENCIER A LA SOCIETE DE CHIMIE

M. E. R. Rowzee, gérant de la *Polymer Corporation Limited*, de Sarnia, Ont., prendra la parole à l'hôtel Windsor, jeudi prochain, à la seconde d'une série de conférences données deux fois par année à la mémoire d'Arthur B. Purvis, annonce la Société de l'industrie de chimie du Canada. Le conférencier a intitulé sa causerie: "Sarnia — The Birthplace of Canada's Petrochemical Industry".

"PEUR D'AIMER"

Le "Devoir" commencera demain la publication de "Peur d'aimer", un feuilleton contemporain d'Hélène d'Hercheu.



11,208 patients hospitalisés à Ste-Justine en 1948.

59,276 consultations externes données à 22,775 patients.

12,945 opérations

12,158 pansements

43,030 traitements divers

37,848 analyses de laboratoires

1,000,000 de repas

Revenus: $881,145.75

Dépenses: $1,167,532.93

Résultat: un déficit de $286,387.18 qu'il faut combler

Appel des enfants malades du 28 septembre au 6 octobre

DONNEZ À SAINTE-JUSTINE

L'hôpital qui traite le plus d'enfants chez nous

BILLETS SPÉCIAUX À PRIX RÉDUITS PAR TRAIN

EXPOSITION DE SHERBROOKE

du 3 au 9 octobre

TARIF SIMPLE PLUS LA MOITIÉ POUR L'ALLER ET LE RETOUR

Pour l'aller — Billet valable du samedi le 1er octobre au dimanche le 9 octobre.

Retour — Départ de Sherbrooke jusqu'à minuit, heure normale de l'est: le lundi 10 octobre.

De Montréal

Première Classe $6.45 — Voitures Ordinaires $5.55

Renseignements complets des agents.

PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

verres ophtalmiques

lunettes

examen de la vue

Albany PHILIE o.o. assisté d'optométristes et opticiens diplômés

PLATEAU 5151 LOCAL 338

Dupuis Frères LIMITÉE MONTRÉAL

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Rendez votre mobilier comme neuf... Achetez ces housses chez DUPUIS



Pour "chesterfield" ou pour divan "studio" venez faire votre choix au cinquième étage chez DUPUIS

POUR CHESTERFIELD

Tissu élastique ANCOFIT

Ces jolies housses sont prêtes à poser, la souplesse du tissu "ANCOFIT" convient à la plupart des modèles de mobiliers. Attrayants petits dessins fantaisie sur fond rouge-vin, vert ou bleu.

L'ensemble pour chesterfield, 2 fauteuils et 5 coussins 25.95

Pour un fauteuil . . 7.75

MODELE EN LASTAFIT

Ces housses s'ajustent à la plupart des mobiliers grâce au tissu élastique à l'arrière. Elles sont de tissu fini toile très durable. Au choix : gris, vert lime, bleu ou rose avec fleurs attrayantes en teintes contrastantes.

L'ensemble pour chesterfield, 2 fauteuils et 5 coussins 43.00

Pour chesterfield . . 20.00

Pour un fauteuil . . 11.50

HOUSSES pour DIVANS "STUDIO" ET 3 COUSSINS

Donnez une apparence fraîche et pimpante à votre divan studio — recouvrez-le de cette jolie housse en épaisse cretonne offerte à prix minime. Au choix : fond rouge-vin, rose cendré, bleu ou vert à motifs de feuillage ou de fleurs.

L'ENSEMBLE 7.89

DUPUIS — cinquième, (Saint-André)

STE-JUSTINE vous tend la main pour ses petits malades

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président — A.U. DUGAL, v.-p. et gér. gén.